



Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences de Gestion

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences de gestion

Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

Thème

Le rôle des PME dans développement local : Cas de la commune d'El-KSEUR

Réalisé par :

BOUKHENAK Mohamed

CHENNIT Noureddine

Encadré par:

M^{lle} DJEMAI Sabrina

Devant le jury composé de :

- **Présidente** : Mme. MEKHEMOUKH Sakina
- **Examineur** : Mr. RAHMANI. Rachid
- **Rapporteur** : M^{lle} DJEMAI Sabrina

Juin 2016

Remerciements

Ce travail de recherche n'aurait pu aboutir sans la contribution de nombreuses personnes ayant donné leurs soutien moral. C'est l'occasion de les remercier pour leurs précieux conseils qui ont enrichi ce travail.

Mes sincères remerciements s'adressent en premier lieu à ma promotrice Mme DJEMAI.S, qui a accepté de m'encadrer, je la remercie pour son grand soutien pour la préparation de ce travail, pour ses conseils, ses pertinentes remarques, et ses orientations.

Mes remerciements vont également aux membres du jury qui ont acceptés d'examiner ce travail.

Je remercie mes parents pour m'avoir précieusement aidés, motivés et encouragés sans relâchement, tout au long des mes recherches.

Je remercie tous ce qui a contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

BOUKHENAK Mohamed

CHENNIT Nouredine

Dédicaces

Je dédie ce travail : A

mes chers parents

Toute ma famille

A Mon binôme CHENNIT.N et toute sa

famille et tout mes amis

A Toute la promotion METE (sciences de gestion) 2016.

Et à tous ceux qui me connaissent de près ou de loin.

Mohamed.B

Dédicace

Je dédie ce modeste travail, d'abord à mes chers parents qui ont tout fait pour me voir réussir.

Ainsi mes frères et sœurs, et à toute la famille chennit.

A tout mes amis (Bilal, Chouaib, Azeddine, Achour, Mohamed, Fawzi, Nabil, Adel, Yacine, Kahina, Lydia, Fatima, Zhira).

Noureddine.Ch

Liste des abréviations

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune

AGI : Autorisations Globales d'Importations

ANDI : L'agence Nationale de Développement de l'Investissement

ANDS : Agence Nationale de Développement Social

BPL : Budgets Publics Locaux

CGCI : Caisse de Grandie des Crédits à l'Investissement

CNI : Commission Nationale des Investissements

CNI : Conseil National de l'Investissement

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CSV : Comité de Sélection et de Validation

DL : Développement Local

DPSB : Direction de Programmation de Suivi Budgétaire

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

FC : Fend Commun Local

FNED: Fonds National de Développement Social

FSEJ : Fonds de Soutien à l'Emploi de Jeunes

FMI : Fond Monétaire International

GE : Grande Entreprise

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

ONG : les Organisations Non Gouvernementales

ONS : l'Office National des Statistiques

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PCD : les Plans Communaux de Développement local

PIB : Produit Interne Brut

PS : Programmes Spéciaux

PSD : les Plans Sectoriels Décentralisés

PDUR : Programmes de Développement Economique Rural

PME : Petit et Moyennes Entreprise

PMI : Petit et Moyennes Investissement

PNUD : Programme des Nation Unies pour le Développement

PTM : Pays Tiers Méditerranéens

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SBA : Small Business Administration

SNC : Société en Non Collectif

SNAT : Schéma National d'Aménagement de Territoire

SRAT : Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire

TPE : Très Petite Entreprise

VA : Valeur Ajouté

UE : Union Européenne

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Concepts sur les PME.....	06
Introduction.....	06
Section 01 : Aperçu sur la PME.....	07
1- Emergence de concept de la PME.....	07
2- Définition de la PME.....	07
3- les théories de PME	11
4- Caractéristiques et stratégies de la PME.....	19
Section 02 : Les PME en Algérie	22
1- Genèse et définition du développement des PME en Algérie	22
2- Les aides et soutiens de l'Etat pour la création et le développement des P.M.E. / P.M.I.....	26
3- Les facteurs de la localisation des PME Algériennes.....	29
4- Principales contraintes rencontrées par les PME algériennes.....	30
5- Caractéristiques des PME algériennes.....	36
Conclusion.....	39
Chapitre II : Généralités sur le développement local.....	39
Introduction.....	39
Section 01 : Eléments théoriques sur développement local.....	39
1- Définition et émergence du concept du DL.....	39
2- Les composantes et caractéristiques du développement local.....	43
3- Les objectifs de développement local.....	48
4- Les approches du développement local.....	49
5- Les limites du développement local.....	51
Section 02 : Le développement local en Algérie.....	52
1- Contexte et historique.....	52
2- Le Développement local dans le contexte de la planification centralisée.....	54
3- Le développement local dans le contexte des réformes économiques.....	56

Conclusion.....	58
Chapitre III : Contribution des PME sur le développement local.....	60
Introduction.....	60
Section 01 : Les PME et le développement local.....	61
1- Les PME et l'innovation.....	61
2- Le rôle des PME dans la création d'emplois et l'économie des pays.....	62
3- Autres impacts des PME sur le développement local.....	64
Section 02: L'impact de la création des PME sur le développement local en Algérie...65	
1- La place et le rôle des PME dans le développement de l'économie nationale selon les indicateurs macroéconomiques.....	65
2- Contribution de quelques dispositifs d'aide à la création des PME à la lutte contre le chômage.....	70
Conclusion.....	74
Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia Cas de « la commune d'EI-KSEUR ».....	75
Introduction.....	75
Section 01 : Présentation du cadre d'étude et d'enquête de terrain.....	75
1- Présentation de la wilaya de Bejaia.....	75
2- Les infrastructures de base de la wilaya.....	78
3- Données globales sur les PME de la wilaya de Bejaia.....	79
Section 02 : Résultats de l'enquête et analyse des données.....	85
1- Présentation de la commune d'EL-KSEUR.....	85
2- La démarche méthodologique de l'enquête de terrain.....	87
3- Résultats de l'enquête et analyse des données.....	89
Conclusion.....	100
Conclusion Générale.....	101
Bibliographie.....	103
Annexe.....	107

Introduction générale

Introduction général

Dans la majeure partie des pays la petite et moyenne entreprise est considérée comme étant un outil prioritaire du développement socio-économique. L'importance de la PME réside particulièrement dans des avantages politiques, économiques, sociaux et fiscaux qui offrent son importance au regard de sa contribution au développement. Sur le plan politique, l'existence des PME dans les pays favorise la naissance d'une génération des entrepreneurs nationaux. Elle permet aussi de lancer et de consolider le tissu économique adapté aux besoins du pays. Cette importance, pour ne pas la restreindre au plan politique, s'étend aussi au plan économique et au plan social¹. Sur le plan économique, En amont, les PME exercent des effets d'entraînement en ce sens qu'elles contribuent à la valorisation des ressources nationales par la création d'autres activités telles que l'agriculture pour le commerce alimentaire, l'intégration du secteur artisanal pour une entreprise manufacturière, etc. En aval, elles contribuent au développement du secteur tertiaire de même, elles concourent à l'accroissement de produit national brut.

Sur le plan social, la création des PME est considérée comme un moyen de résorber le chômage ; elle est aussi sans doute le signe de vitalité du peuple et de sa capacité de s'adapter aux situations nouvelles. Nombreux sont ceux qui trouvent dans les PME leur moyen de subsistance. Ainsi, les PME sont les centres de développement de la main d'œuvre et de l'esprit d'entreprises locales indispensables à l'industrialisation.

Sur le plan fiscal, il est impérieux pour l'Etat de fiscaliser et de prêter une vigilance remarquable à ce secteur des PME car les petites et moyennes entreprises se développent en partie non négligeable dans l'informel et ne sont pas par conséquent contrôlé par les pouvoirs publics. De ce fait, l'élargissement de l'assiette fiscale vise d'un point de vue financier, à étendre l'imposition de toutes les PME car le secteur informel constitue un gisement fiscal susceptible de renflouer la caisse de l'Etat et contribuer ainsi au développement économique et même sociale de notre pays.

Dans le cadre de notre étude nous intéressons au rôle de la PME dans le développement local en utilisant comme déversoir pour amortir la crise des pays en développement et un instrument de lutte contre le sous développement. En Algérie et à travers le monde, les PME représentent la majorité des entreprises, contribuant massivement à la création des richesses et

¹ YETA BALUTIDI : « L'apport des petites et moyennes entreprises au développement économique de la RDC », mémoire de licence, Université de Kinshasa - 2008

Introduction général

de l'emploi de leurs territoires. Selon les données de l'OCDE, la catégorie d'entreprise qui domine est la PME 95% à 99% des entreprises au niveau mondial. En Europe, elle atteint, 99,8% des entreprises. En Asie, les PME représentent plus de 99% des entreprises au Japon, en Corée du sud et en Chine². En Amérique latine, les PME constituent en général plus de 90% des entreprises, mais avec de fortes disparités entre les pays.

La relation PME et développement local devient au fil des années une préoccupation de plusieurs économistes, et chaque un donne une définition ou une explication plus précise et différente des autres, ce qui a donné un enrichissement théorique au développement local. Ce concept de (DL) et les pratiques qui s'y rattachent se caractérisent par la multiplicité des discours et programmes, tour à tour, complémentaires et contradictoires. Sa diversité et son caractère complexe font de lui un phénomène et un processus difficiles à cerner par une simple définition car il renvoie à une réalité socio-économique, politique, et culturelle, complexe et dynamique. Le (DL) est appliqué pour la première fois dans le milieu rural, et après il s'est élargi à l'espace urbain, en particulier dans certains quartiers « critique », les banlieues, où le besoin s'est fait sentir pour prendre en charge les différents besoins des habitants.

L'Algérie depuis son indépendance a essayé de développer la PME pour diversifier, et améliorer son économie. C'est pourquoi elle s'est intéressée de plus en plus à la création des PME vers la fin des années 80, en conséquence de choc pétrolier en 1986, et l'engagement dans l'économie du marché, et aussi la volonté de l'Etat d'adhérer à l'OMC, l'initiative privée a été enfin libérée, elle a été concrétisée par la création du ministre de la PME en 1992, la promulgation du code des investissements en 1993, et la mise en place de différents dispositifs de création d'entreprise (comme ANSEJ, CNAC, ENGEM, ANEM,.....etc.), et cela pour protéger, améliorer le secteur privé mais aussi pour faciliter et encourager les gens à investir, et créer des entreprises.

Après deux décennies de réforme, l'économie algérienne a, cependant, subi une profonde reconfiguration où le secteur privé est devenu l'acteur économique principal. La part de celui-ci dans le PIB hors hydrocarbures a atteint 3 153,77 milliards DA en 2007, soit 80,80% du PIB total. Le chiffre établi par le ministère de la PME, entre 2004-2008 est de 206567 PME

² CNUCED, amélioration de la compétitivité des PME par le renforcement des capacités productives, rapport du secrétariat de la CNUCED, Genève, 2003.

Introduction général

(privé et publique)³, ont été créés, elles occupent une place importante dans le marché du travail près de 1233073 emplois⁴ créés.

La wilaya de Bejaia est comptée parmi les régions qui jouissent d'un certain pouvoir d'attractivité et de compétitivité, elle est dotée d'un tissu économique important, et Selon la direction de l'industrie de la wilaya, elle occupe une place importante vu le nombre d'unités existantes qui s'élève à 13.464 unités ou par le nombre de postes de travail (45.628 employés). Ces entreprises publiques et privées se distinguent dans tous les secteurs d'activités et sont en nette croissance depuis 2009. Les secteurs du bâtiment et des travaux publics se sont nettement développés atteignant 3.462 entreprises avec 13.281 emplois. De même pour l'agroalimentaire avec 487 unités, la wilaya de Bejaia occupe la quatrième place au niveau national après Alger, Tizi Ouzou et Oran concernant le nombre de PME-PMI créées, et la majorité de ces PME/PMI sont situées dans la vallée de la Soummam, à l'exemple de la zone d'El-KSEUR.

Le choix des PME et leur rôle dans le développement local (DL) comme objet de recherche, se justifie par l'importance des PME dans la vie socio-économique au niveau national, et en particulier dans la wilaya de Bejaia (la commune d'EL-KSEUR), et aussi la volonté d'approfondir nos connaissances sur les PME et le DL, et la relation qui existe entre eux.

La problématique :

La plupart des études et recherches en matière de développement économique mettent de plus en plus l'accent sur la capacité potentielle des PME d'être un facteur de croissance économique. Dans notre recherche, nous nous intéressons à l'étude des deux concepts : Développement local et PME, et la contribution de cette dernière au développement local en Algérie à travers l'étude de cas des PME de la commune d'EL KSEUR.

³ Rapport de ministère des participations et des promotions des investissements, « stratégie de relance et de développement industriel », Algérie 2005, p : 265-271.

⁴ Synthèse effectuée à partir de données des bulletins d'information n° :08, 10, 12, 14.

Introduction général

Dans le cadre de cette étude nous asseyons d'apporter quelques éléments de réponse à la question centrale suivante :

Quel est le rôle des PME dans le développement local : cas la commune d'EL-KSER ?

Nous allons essayer aussi de répondre à des questions secondaires suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques des PME Algériennes ?
- Quelles sont les raisons de la localisation des PME à EL-KSEUR ?
- Quelles sont les principaux problèmes qui freinent l'investissement à EL-KSEUR ?

Pour répondre à ces questions, nous avons proposé les hypothèses suivantes :

- Les PME contribuent fortement au développement local de la commune d'EL-KSEUR.
- Malgré les efforts consentis pour améliorer les conditions socio-économiques de la commune d'EL-KSEUR ; l'apport des PME implantées sur ce territoire reste insuffisant pour répondre pleinement aux attentes de cette commune.

Méthodologie d'approche :

L'approche adoptée est de nature qualitative en se basant sur l'étude de cas. Plusieurs sources de données ont été utilisées: données directes (entretiens, questionnaire) et indirectes (consultation de documents des entreprises, sites internet) qui sont venues nourrir les observations. La méthodologie qualitative permet d'essayer de mieux saisir le Rôle de la PME dans le développement local.

Le présent mémoire se divise en deux grandes parties: l'une théorique, l'autre empirique. **Dans un premier partie**, nous présentons notre analyse du concept de PME dans le but de nous donner les outils théoriques nécessaires à l'étude de la relation entre PME et développement local. Cette première partie s'appuie bien évidemment sur deux concepts fondamentaux. Cette partie comportera trois chapitres, le premier chapitre concerne l'analyse et l'étude de la PME en générale, et ensuite en Algérie. Dans le deuxième chapitre nous nous intéressons au développement local sous ces différents aspects. Le troisième chapitre aborde le rôle et l'impacte des PME dans le développement local.

Introduction général

Deuxième partie : nous présentons l'approche méthodologique basée principalement sur l'analyse de contenu, et questionnaire. Aussi, nous discuterons les résultats de notre questionnaire à la lumière du cadre théorique afin d'apporter des éléments de réponses à notre questionnement. La méthodologie de recherche choisie, qui nous permettra de répondre à la problématique et aux hypothèses et de mener à bien cette recherche, notre étude sera menée au niveau des PME de la commune d'El-KSEUR. La partie empirique de ce mémoire, est ainsi basée sur les données d'une enquête sur les rôles des PME dans le développement local dans la commune en question.

Chapitre I : Concepts sur les PME

Introduction

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle économique et social très important, à la fois par leur importance dans le tissu économique et par la création d'emplois, un rôle fortement apprécié en ces périodes de crise et d'augmentation du chômage. Dans les pays en voie de développement tel que l'Algérie, le développement des PME peut aider à affronter de nombreux défis liés au développement économique, à des inégalités, à un taux de chômage très élevé, aux développements démographiques et à la nécessité de changement structurel. En particulier, le développement des PME offre de nombreuses possibilités d'emploi ce qui peut aider à baisser le taux de chômage et à faire face aux défis démographiques de populations en pleine croissance.

En outre, le développement du secteur des PME peut aider à renforcer la concurrence et la productivité et stimulera donc la croissance du revenu global et du revenu par habitant. Ce développement stimulera également la transformation structurelle, un secteur des PME sain étant associé à l'innovation et à une mise à niveau technologique. Ce processus, en revanche, contribue au développement régional et local ainsi qu'à la cohésion sociale puisqu'il aide à baisser les inégalités entre les habitants.

Dans ce chapitre, nous allons tenter de présenter les fondements théoriques des PME en générale, et aussi aborder les caractéristiques des PME en Algérie. On exposant l'essentiel élément relatif à la problématique que joue la PME dans le développement local.

Section 01 : Aperçu sur les PME

Pour bien comprendre le concept de PME, nous essaierons dans cette section de mettre l'accent sur les points suivant à savoir: l'émergence de concept PME, la définition, les différentes théories, et enfin caractéristiques et stratégies des PME.

1- Emergence de concept de la PME¹

Les PME est un phénomène très ancien qui était connu depuis ces origines sous la forme artisanale, son émergence à commencer depuis la fin des années 60, où le modèle de développement économique qu'on qualifie souvent de " fordiste " entre en crise, un peu partout dans les pays développés. Les ouvriers spécialisés se révoltent contre les conditions de travail dans les grandes usines taylorisées, tandis que les consommateurs, et particulièrement les jeunes, boudent de plus en plus les produits standardisés que fabriquent ces firmes géantes. Du coté académique, un certain nombre d'auteurs ont déduit que la logique d'économie d'échelle, qui pousse à la concentration des entreprises (un phénomène très ancien dans le capitalisme), n'opère plus. Dans ce contexte nouveau, les petites entreprises redeviendraient la forme d'organisation la plus adaptée à l'activité économique.

A partir du milieu des années 70, deux courants ont été distingués spécialisés dans l'analyse des PME, d'une part, le courant de la spécificité à pour objet de mettre en évidence les lignes caractéristiques des entreprises de petite taille et de proposer une théorie spécifique de l'organisation PME. D'autre part, le courant de la diversité cherche à établir des typologies, dans le but d'ordonner et de classer l'hétérogénéité du monde des PME. Dans ce cas, la PME est considérée comme un champ de recherche.

Au cours des années 80, les grandes entreprises ont en effet trouvées des réponses, à la crise des années 70. Grâce aux méthodes japonaises de production (élimination des stocks, juste à temps...) et aux techniques de différenciation retardée, ces entreprises sont parvenues à combiner les avantages des faibles coûts liés aux grandes séries et ceux d'une offre beaucoup plus diversifiée que dans les années 60.

2- Définition de la PME

Il n'existe pas une définition unique et universelle de la PME. Les critères retenus différent selon les textes législatifs ou réglementaires qui mettent en exergue des dispositifs d'aides en direction des PME. Elles peuvent se subdiviser en deux approches distinctes selon les critères de

¹ Louis Jacques Filion, Revue internationale P.M.E, « économie et gestion de la petite et moyenne entreprise », Vol 10, n° 2, 1997. P131.

référence utilisés d'une part, les définitions utilisant des critères qualitatifs également dénommés « critères théoriques, sociologiques ou analytique » et d'autre part, celle utilisant des critères quantitatifs, appelé aussi « descriptifs ».

2-1- L'approche Qualitative

Cette approche rejoint plus la réalité socio-économique par sa spécificité descriptive, elle vise à mettre en évidence la dimension humaine. Selon la Confédération Générale de la PME : « *La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise* »². Cette définition évoque les spécificités organisationnelles que peut prendre une PME, son caractère socio-économique et l'autorité d'un seul dirigeant.

En effet, comme signalé par GC PME³ : « *les PME sont des entreprises pour lesquelles le chef assume personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise quel que soit son statut juridique* ».

Cette citation de la Confédération Générale s'est penchée sur le côté hiérarchique, d'où elle mentionne qu'il existe un seul responsable qui prend en charge tous les domaines dont relève son activité.

De son côté, le rapport Bolton (1972)⁴, considère la PME comme une entreprise qui :

- Détient une part relativement petite de son marché ;
- Est gérée de manière personnelle par son propriétaire ;
- Est indépendante de la société, c'est-à-dire non intégrée dans une structure plus grande et ses propriétaires prennent leurs décisions sans contrôle extérieur.

Le rapport de Bolton partage le même point de vue cité par la définition de la CG des PME, un seul propriétaire, une part de profit moyenne, et une taille réduite.

De ce fait, l'approche qualitative de la PME se base sur trois critères qui sont : la responsabilité, la propriété et l'objectivité particulière de rentabilité.

² Robert WITTERWULGHE; « La PME, une entreprise humaine » ; édition : DE BOECK, Paris, 1998, p15.

³ DIKABOU (MB): « Bale II et le financement des PME : quels impacts?», http://www.memoireonline.com/11/07/710/m_bale-financement -PME-impacts0.html.

⁴ REDOUANE (Abdellah), « Développement des PME et promotion des exportations : quelles perspectives pour l'Algérie ?, cas de la wilaya de Bejaia » Mémoire de magister en science économie, UMAB de Bejaia, 2009, P21.

2-2- L'approche Quantitative

Cette approche vise à cerner les différents critères qui sont des paramètres quantitatifs tels que le chiffre d'affaires, le total du bilan, le profit brut, la valeur ajoutée, le nombre d'employés, les bénéfices...etc.

Afin de rendre la définition de la PME plus opérationnelle dans le cadre de cette approche, la Small Business Administration (S.B.A) a établie des critères quantitatifs qui sont évoqués dans le tableau suivant⁵ :

Tableau n° 01 : Les critères de la Small Business Administration

Groupes d'industries	Critère (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales Annuelles	De 50 à 20 millions \$ selon les sous-secteurs
Construction	Recettes maximales Annuelles	De 7 à 17 millions \$ selon les sous-secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500 \$ selon les sous- Secteurs
Transports	Recettes maximales annuelles	De 7 à 25 millions \$ selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions \$ selon les sous- secteurs
Agriculture	Recettes maximales annuelles	De 5 à 9 millions \$ selon les sous-secteurs
Services	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3,5 à 21,5 millions \$ selon les sous-secteurs

Source : ROBERT WITTERWULGHE, La PME une entreprise humaine, Boeck, Paris, 2008. P26.

Malgré ce classement, ces critères quantitatifs ne permettent pas de cerner avec précision la réalité des PME dans la mesure où ils ne donnent que peu d'indications sur son indépendance à l'égard d'autres entreprises.

Julien et Michel Marshesnay (1987) définissent les PME comme « toute entreprise juridiquement sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou des services, et dont les fonctions de responsabilité incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois personnes, en général, seuls propriétaires du capital »⁶

⁵ Robert Witterwulghe, Op.cité. Page 25.

⁶ <http://www.memoireonline.com: micro-finance-et-petites-et-moyennes-entreprises-PME-en-Haieumlti-dans-le-courant-des-annees-2000>.

2-3- Définition de la PME selon l'union européenne

En 1992, l'union Européenne définit les PME comme les entreprises qui ont moins de 500 travailleurs des secteurs secondaires et tertiaires. Dès Avril 1996, l'UE a adopté une recommandation établissant une première définition commune des PME qui repose sur trois critères quantitatifs et un critère qualitatif ; l'effectif, le chiffre d'affaires, le bilan annuel (dont les seuils relatifs aux deux derniers critères seront révisés tous les quatre ans) et l'autonomie de l'entreprise. Ainsi :

- La micro-entreprise est celle qui emploie moins de 10 salariés.
- La petite entreprise est celle qui correspond aux critères de l'indépendance, emploie moins de 50 salariés et dont, soit le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 7 millions d'euros, soit le total du bilan annuel ne dépasse pas 5 millions d'euros ;
- La moyenne entreprise est celle qui respecte un critère d'indépendance, emploie moins de 250 personnes et dont, soit le chiffre d'affaires n'excède pas 40 millions d'euros, soit le total du bilan annuel n'excède pas 27 millions d'euros.

Ces recommandations sont actualisées en 2003 (pour tenir compte des développements des économies intervenus depuis 1996), la nouvelle définition (entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2005) stipule que :

- La micro-entreprise est celle qui emploie moins de 10 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros par an, soit le total du bilan annuel est inférieur à 2 millions d'euros.
- La petite entreprise est celle qui emploie entre 10 salariés et 49 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros par an, soit le total du bilan annuel est inférieur à 10 millions d'euros.
- La moyenne entreprise est celle qui emploie entre 50 salariés et 249 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euro par an, soit le total du bilan annuel est inférieur à 43 millions d'euros.

Il n'existe pas de seuil universel de taille, mais la majorité des pays situe la limite à effectif 200 ou 250 salariés et seuls quelques pays adoptent d'autres limites : Japon (300 salariés), Etats-Unis (500 salariés)⁷.

⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/petites_et_moyennes_entreprises.

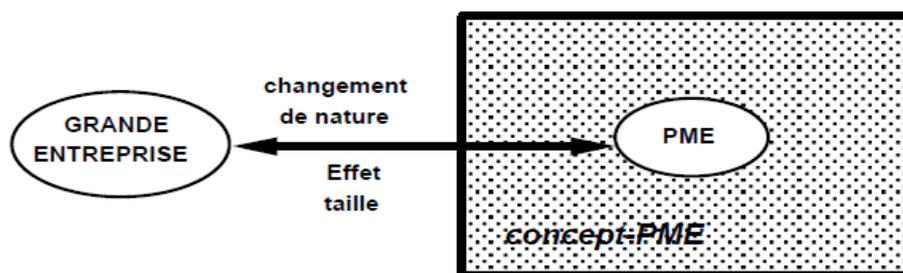
3- les théories de la PME

3-1- La théorie de la spécificité

Ce n'est qu'à la fin des années 70, que les recherches sur les PME prennent un nouvel essor, du fait que plusieurs auteurs ne la considèrent pas comme une miniature d'une grande entreprise. De même ils cherchent à donner une définition fondée sur des critères propres et spécifiques à la PME : la PME est spécifique⁸. Par ailleurs, l'étude de la spécificité des PME ne peut se faire qu'à partir d'études comparatives entre les petites, moyennes et grandes entreprises, autrement dit la notion de la spécificité est fondée sur les écarts et les différences qui peuvent exister entre les petites et les grandes entreprises, tel que les structures organisationnelles, les comportements stratégiques et les performances économiques et financières. Ainsi selon Penrose, dès 1959 «La croissance a fondamentalement modifié les fonctions de direction et la structure administrative de base ce qui entraîne une modification profonde de la nature de l'organisme lui-même. Les différences de structure administrative entre les très petites entreprises et les très grandes entreprises sont si importantes qu'à bien des égards, plus difficile de concevoir que les deux espèces appartiennent au même genre »⁹.

En ce sens, la PME est un objet de recherche relatif à la grande entreprise et l'affirmation de sa spécificité est relative à ce que la distingue de la grande entreprise. Sous l'hypothèse que l'effet de taille engendre des modifications de nature, en peut déduire que la PME est spécifique.

Schéma n°01 : Le courant de la spécificité



Source : Leclerc (1990).

De même le critère de taille sert d'avantage à opérer des découpages de l'appareille productif, qu'à définir des catégories homogènes d'entreprises, cependant cette notion de taille n'est pas perçue de la même façon, autrement dit la signification quantitative de la petite taille diffère d'un

⁸ M.MARCHESNAY: "is small so beautiful?" Revue d'économie-industrielle n°19;1er trimestre 1982, p.110.

⁹ PENROSE E.T, the theory of the growth of the firm, Oxford, Basic Blackwell, 1959.p.23.

pays à un autre, ce qui est une argumentation de l'inexistence d'une définition uniforme et universelle de la petite entreprise, mais comme l'a souligné (Hertz,1982) , « si l'on accepte que la petite entreprise est un concept et pas simplement une entreprise miniature ,alors il devient possible d'en donner une définition uniforme. Un concept doit-être défini de façon universelle. Sans définition uniforme de l'objet-PME, aucune comparaison ne peut être faite». ¹⁰

Évolution de la pensée permet de passer de la « reconnaissance à la connaissance des PME»¹¹. Dès lors, la tâche n'est plus de découvrir mais de définir ce nouvel objet de recherche .Il s'agit de définir un profil-type de la PME en insistant sur les points communs qui caractérise ce «nouveau monde» scientifique. Ce nouveau objet de recherche est appelé idéal -type »¹² et la « quête de ce dernier repose sur une idée simple : la recherche en PME ne pourra progresser que le jour où la plupart des chercheurs se mettront d'accord sur une définition unitaire et universelle de phénomène-PME »

Les chercheurs en PME se contentent d'établir un échantillon général de cette catégorie d'entreprise, afin qu'ils puissent faire référence au corpus théorique de la recherche en PME. Ceci est simple dans le cas où il repose sur des présupposés qui sont vérifiées, le passage du concept de petite taille au concept PME n'est pas automatique. De même deux erreurs peuvent être commises lors de cette étape ; la première consiste à accepter à tort l'hypothèse de la spécificité de la PME auprès d'entreprises qui malgré leurs petites tailles ne le sont pas.

La deuxième est de rejeter le concept PME des entreprises sous prétexte qu'elles sont de grande taille. Or, comme l'ont montré. Bournois et Pellegrin (1994)¹³, une entreprise de petite taille peut conserver les caractéristiques opérationnelles propres au concept de PME. La portée du concept PME est à la fois plus large et plus étroite. De même, comme le note Léo (1987)¹⁴ : «il n'est sans doute pas exact de considéré la PMI comme un modèle d'entreprise systématiquement opposable à la grande entreprise. La frontière entre les deux est flou et difficile à fixer ; tout ce que l'on peut observer sur les PMI n'est pas fait en dehors de l'influence des grandes entreprises qui ont

¹⁰HERTZ, L. (1982), In search of a small business definition ; an exploration of the small-business definitions of U.S, the U.K., Israel and the People's Republic of China, Washington, University Press of America, 454p.

¹¹ GUILHON B., MARCHESNAY M., « Présentation du nouveau développement en économie industrielle », Numéro spécial de la Revue d'économie industrielle, n°67,1994.p.11.

¹² JULIEN P.A., MARCHESNAY M., « Des procédures aux processus stratégique dans les PME », dans NOEL A., (sous la direction de), perspectives en management stratégique, Tome1 :1992/1993, Éditions Economica, paris, 1992.p.114.

¹³BOURNOIS, F et C. PELLEGRIN (1994), "De la PMI à la grande entreprise internationalisée : un cas de conservation des principales caractéristiques organisationnelles de la PMI originelle", Actes de la 39^e Conférence Mondiale de l'ICSB, "Les PME/PMI et leur contribution au développement régional et international", 27-29 juin, Strasbourg, p. 49-53

¹⁴LEO, P.Y. (1987), "Les milieux régionaux de PMI : une approche statistique et régionalisée des choix stratégiques des PMI à partir de l'EAE", Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°3, p. 423-437

leurs part de responsabilité dans ce que sont les PMI aujourd'hui (liens de complémentarités, transfert de technologie, sous-traitance ...). Mais surtout cette opposition PMI –grande entreprise, révélatrice à certains points de vue, n'est plus féconde dès que l'on approfondit l'analyse : ce qui domine l'univers des PMI c'est l'hétérogénéité». Dans ces conditions la thèse de la spécificité qui intègre l'homogénéité des PME, s'accommode mal de l'extrême hétérogénéité qui semble caractérisé le monde de ces entreprises.

3-2- La théorie de la diversité

Les PME sont souvent considérés comme un bloc homogène, ceci est valable que comparativement aux grandes entreprises. Cependant il est difficile, voire impossible de les considérer de tel, lorsque on s'intéresse uniquement aux entreprises de petites tailles. Du fait de la diversité du champ des PME (PME –Champ), aucune généralisation est possible et tout est alors affaire de contexte.

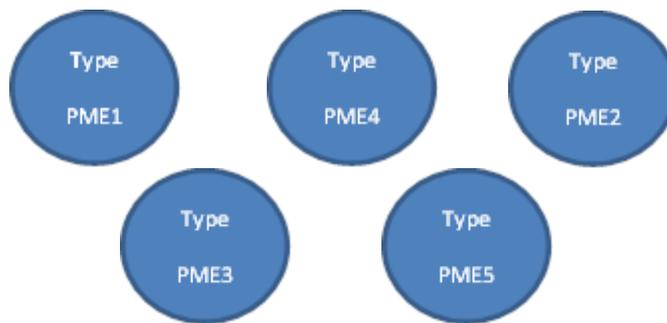
Si le courant de la spécificité considère que « plus la taille de l'entreprise est petite, plus cette dernière est spécifique », il ne s'agit que d'une tendance. Or, comme le note March, 1994 : « tout essai de description des tendances de gestion, même s'il est valide en moyenne, ne décrit de façon adéquate aucune situation de gestion particulière »¹⁵. De même la PME n'est pas une catégorie homogène mais une appellation commode qui désigne une réalité multiple susceptible de se différencier par l'activité, par la forme de propriété, par les stratégies adoptées, par le mode de gestion ..., En ce sens, une approche de contingence est indispensable, comme le souligne Julien, 1994 «on sait qu'il est difficile de parler d'une théorie des PME lors que celles-ci sont extrêmement hétérogène ..., on ne peut donc échapper à une approche de contingence», ainsi comme l'ont cité Bayad et Nebnhaus, 1994 «contrairement aux grandes entreprises, pour les PME il est difficile de mettre en évidence les invariants de gestion ».

A cet effet, l'approche de contingence intègre tous les facteurs qui peuvent exercer une influence sur la nature de l'organisation. Dans ce sens l'approche de contingence constitue une démarche descriptive des pratiques au sein de la PME, son intervention est donc limitée aux conseils en entreprise et non pas en l'élaboration d'un cadre de référence général propre à cette catégorie d'entreprise. Du fait de la multiplicité des cas que cette approche arrive à décrire, ce

¹⁵MARCH, J.G. (1994), "Tout essai de description des tendances de la gestion ne décrit de façon adéquate aucune situation de gestion particulière", Revue Française de Gestion, n°100, p. 22-24.

model illustre les excès de l'approche contingente .En effet ce qu'il gagne en descriptive, il le perd en clarté.

Schéma n°02 : Le courant de la diversité



Source : (Léo, 1987).

Par ailleurs le courant de la diversité présente les caractéristiques inverses de celui de la spécificité :

- parce que les échantillons sont construits exclusivement à partir d'entreprises de faible dimension, le courant de la diversité présente une forte autonomie de recherche par-rapport aux travaux sur la grande entreprise. Il ne s'agit plus de comparer la petite entreprise à la grande mais d'évaluer, dans l'absolu, la diversité de ce monde particulier.
- cependant, la multiplicité des types établis ne permet pas de faire émerger un cadre général, soit parce qu'il y en a plusieurs (approche typologique) soit parce qu'il y en a une infinité (approche contingente). Les résultats obtenus présentent donc un faible degré de généralisation.

La distinction qui peut être faite entre le courant de la spécificité et celui de la diversité réside dans le fait que la première est fondé sur « la recherche sur la PME » et la seconde s'appuie sur la « recherche dans la PME »¹⁶, en effet les chercheurs dans un souci de généralisation inhérente à l'esprit scientifique fait « d'une recherche dans une PME, une recherche sur la PME », autrement dit passer du statut de champ à celui d'objet.

¹⁶ BAYAD M., MAHE DE BOISLANDELLE H., NEBENHAUS D., SARNIN P., « Paradoxe et spécificités des problématiques de gestion des ressources humaines en petites et moyennes entreprises », Gestion 2000, n°1,1995.

3-3- La théorie de la synthèse (1980-1990) :

Le courant de la synthèse est le premier résultat d'une conciliation entre les deux précédents courants de pensées (y compris, le courant de la spécificité et celui de la diversité), qui a pour objectif de concilier la diversité dans l'universalité de la spécificité de la PME.

Cette prise de conscience de la nécessité d'intégrer la diversité aux travaux de la spécificité prend un réel essor à la fin des années 80. La particularité de ce courant est de considérer que la spécificité du concept PME est modulable, autrement dit les PME sont plus au moins spécifiques, c'est-à-dire que ces caractéristiques spécifiques ne sont pas figées mais élastiques.

Au début des années 90, plusieurs auteurs développent cette idée, tel que les travaux de Julien, 1994 dans PME : bilan et perspectives, dont il propose une typologie sur continuum qui peut s'apparenter à une sorte de polymorphisme de la spécificité de la PME qui est présenté comme suite sur le schéma ci-dessous (typologie sur continuum)¹⁷.

¹⁷ JULIEN P.A., les PME : bilan et perspectives, Edition Économica, paris, 1994-a. p.51.

caractéristiques à la droite de celui-ci, entre les deux, en retrouve les moyennes et les grandes entreprises ayant plus ou moins des caractéristiques intermédiaires »¹⁸, dans ce cas, ce continuum donne une appréciation de l'évolution des entreprises selon leurs dimensions, de la toute petite à la très grande taille. Il s'agit d'une modélisation de l'effet-taille.

D'autre part, on peut utiliser cette schématisation pour y avoir une évolution à l'intérieur du concept PME. A la fin de son énumération, Julien rajoute : «ces caractéristiques peuvent être vues sur un continuum, du moins au plus ». Dans ce cas, l'ensemble des PME se situent à l'intérieur du cadre tout en sachant que les caractéristiques traditionnelles se situent vers la gauche tout en admettant que certaines PME peuvent présenter pour certaines dimensions un positionnement plus marqué vers la droite. Ces différences étant dues justement à la grande hétérogénéité des PME. Cette interprétation permet alors de combiner les spécificités et les diversités des PME.

3-4- Le courant de la dénaturation (1990)

L'approche de la dénaturation repose sur l'idée que la PME est spécifique mais admet également qu'une entreprise de petite taille puisse de plus correspondre à la conception classique de la PME tel qu'elle est décrite par la littérature. En effet, cerner les limites de la spécificité de la PME, c'est admettre que dans certains cas des entreprises sortent du cadre de paradigme de la spécificité, bien qu'elle soit de petite dimension. Dans ce sens, le courant de la dénaturation cherche à répondre à la question suivante : dans quelles conditions peut-on accepter la thèse de la spécificité et à partir de quel moment ce concept n'est-il plus valide ? Autrement dit, qu'elle est la taille critique que peut prendre une PME, qui au-delà de ce seuil n'est plus considéré comme telle ?

A cet effet, ce courant de pensée prend en considération les caractéristiques propres de la PME, tel que (évolution de son environnement, contrôle externe, ouverture du capital ...) qui peuvent provoquer un changement de concept PME.

Les tenants de cette approche partent de l'idée que, pour que l'objet-PME puisse être un véritable objet de recherche, il faut, non seulement le définir, mais aussi en fixer les limites. Il convient donc d'adopter une démarche contingente de la spécificité. Ainsi O.TORRES souligne que :

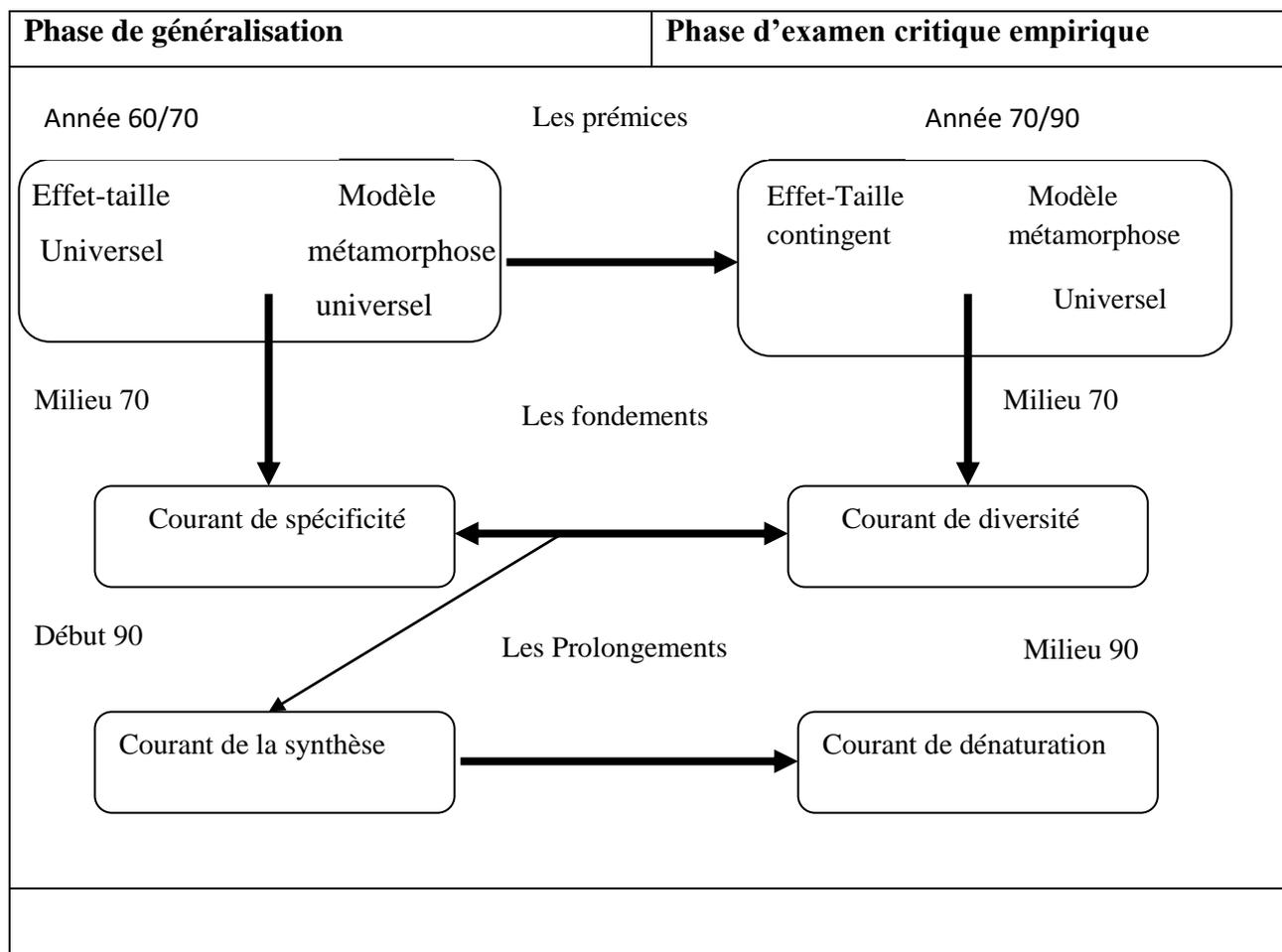
¹⁸ Julien p. A. op.cit., p.57.

«L’approche de la dénaturation que nous préconisons est une démarche qui s’attache davantage à cerner les limites du cadre de validité et/ou du champ d’application du modèle théorique de la PME qu’à le valider»¹⁹.

En définitive, cette approche sert d’une part, à proposer une reformulation de la spécificité de la PME, après avoir identifié des types contre nature (réfutation empirique), d’autre part, à expliquer pourquoi la PME, placée dans un tel contexte n’est plus conforme au modèle général (réfutation logique).

En résumé, chaque courant contribue à fournir aux courants suivants les éléments de base pour faire progresser l’état des connaissances de la PME. Le schéma ci-dessus illustre tous les courants, travaux antérieurs qui constituent très souvent des acquis ou les bases sur lesquels les courants successifs sont fondés.

Schéma n° 04 : Evolution de la recherche en PME.



Source : O. Torres : Vingt-cinq ans de recherche en PME : une discipline entre Courants et contre-courant, p.21.

¹⁹ O. TORRES : le management stratégique en PME : entre spécificité et dénaturation, p10.

4- Caractéristiques et stratégies de la PME

4-1- caractéristiques des PME

Les PME présentent de nombreuses spécificités. Du fait de leur taille, elles ont une structure souple, mais sont souvent dépendantes de leur environnement et ont une activité vulnérable. Par ailleurs, la plupart des dirigeants de PME privilégient l'indépendance et la pérennité de leur entreprise à sa croissance.

Avant de déterminer une stratégie, la PME se doit, comme la GE, d'établir un diagnostic externe et interne qui lui permettra d'identifier des opportunités de développement ou au contraire des menaces. Cette démarche permettra à la PME de dégager ses caractéristiques à savoir ses forces et faiblesses.

4-1-1- Les forces de la PME

La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement.

Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la GE. Cependant, dans une phase d'expansion qui pourrait entraîner des modifications de sa structure, la PME devra faire en sorte que ces coûts soient absorbés par les ventes futures.

Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel.

Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une GE. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME car cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une GE en cas de licenciement (reclassement, indemnités de licenciement par exemple). De plus, la taille de la PME permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décision.

4-1-2- Les faiblesses de la PME

La taille de la PME est aussi un handicap. En effet, la PME est vulnérable de par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit. La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important. L'agressivité de la GE doit conduire la PME à mettre en place

une "veille" pour maintenir sa position de leader dans son secteur d'activité. Cette "veille" peut être coûteuse à la PME.

La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement. En effet, les banques sont souvent réticentes à accorder des crédits quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes. En cas d'évolution, la PME peut rencontrer des rigidités au changement.

Dans une PME, les salariés ont des évolutions de carrière (verticales et horizontales) moins importantes que dans les GE. Un changement pourrait les conduire à assumer des nouvelles fonctions pour lesquelles ils ne sont pas formés et ainsi modifier le climat social. La PME devra s'appuyer sur ses forces et limiter l'impact de ses faiblesses pour déterminer la stratégie la mieux adaptée à son activité et à sa position dans l'environnement économique.

4-2- LES STRATEGIES DES PME : Il s'avère que la stratégie de spécialisation semble la mieux adaptée à la PME. Mais toutefois cette stratégie peut, dans un deuxième temps, aboutir sur une stratégie d'impartition.

- a. **La spécialisation :** Il s'agit pour la PME de ne fabriquer qu'un seul type de produit. La PME base sa stratégie sur la recherche d'une niche. Elle vise à donner à l'entreprise un avantage concurrentiel qui porte sur le prix et/ou sur une différenciation perçue comme unique par une cible restreinte. Elle va essayer de se démarquer de la GE en accentuant un avantage compétitif sur un segment suffisamment petit pour ne pas intéresser la GE. Au niveau de son métier, la PME va essayer de réduire l'accessibilité à son domaine d'activité en développant un savoir-faire.

La PME adopte une stratégie de spécialisation (appelée également stratégie de focalisation) quand elle ne souhaite pas dépasser une certaine taille ou qu'elle ne dispose pas de moyens suffisants pour couvrir tout le marché. Une telle stratégie aboutit à la création d'un avantage concurrentiel dans la mesure où la présence sur le segment permet de mieux répondre à la demande en termes de prix ou de différenciation. L'avantage de la focalisation est supérieur à celui qu'aurait permis une présence sur plusieurs segments. De plus, les coûts supportés sont inférieurs à ceux engendrés par une non-focalisation.

Toutefois, pour limiter les risques dus à cette spécialisation et assurer la pérennité, d'autres options stratégiques s'offrent à la PME, fondées sur la concertation et sur la coopération.

- b. **La stratégie d'impartition** (ou d'alliance) : La coopération entre entreprises est un phénomène récent qui s'est fortement développé au cours des deux dernières décennies. Les mutations de l'environnement (déréglementation des marchés, division internationale du travail, pression de la concurrence) ont conduit les entreprises à coopérer pour assurer leur avenir lorsque ce n'est pas leur survie.

Les relations de coopération peuvent prendre la forme d'alliances (entreprises de même secteur dans la même filière) ou de partenariats (entreprises appartenant à des champs concurrentiels totalement différents).

Les objectifs qui poussent les entreprises à s'allier avec des partenaires qualifiés sont liés à l'entreprise elle-même (réduire les coûts en les partageant, valoriser une invention, rentabiliser ses investissements, provoquer des effets de synergie, renforcer la compétitivité) et aux marchés (rechercher une taille critique, accéder à de nouveaux marchés, neutraliser un concurrent, trouver un financement).

La Cosmetic Valley (Eure et Loir) et la Plastic Valley (Ain/Jura) sont deux exemples qui illustrent ce type de stratégie. Ces entreprises constituent un réseau qui leur permet de mettre en commun leurs compétences. A travers leur association, les PME de la Cosmetic Valley sont représentées dans des grands salons professionnels internationaux. Cette forme de coopération permet aux PME de rester juridiquement indépendante mais de se développer sur une niche particulière et/ou à l'international. Elle est également une nouvelle manière de résister aux GE.

Dans un système de concurrence de plus en plus importante, les PME sont obligées de réfléchir à moyen et long terme. Face aux grands groupes, il semble que les meilleures stratégies possibles soient : stratégie de spécialisation qui leur permet de devenir indispensable et ainsi envisager un développement international, stratégie de regroupement pour proposer des offres communes aux donneurs d'ordres. Il faut comme pour les grands groupes viser "l'excellence" car la mondialisation concerne toutes les entreprises.

Section 02 : Les PME en Algérie

Depuis le passage de l'Algérie à l'économie de marché, la création d'entreprise a connu un mouvement croissant, et 60% des PME existantes en 2000 ont été créées après 1994, soit après l'adoption d'un nouveau code d'investissement²⁰, et après l'entrée en vigueur du programme d'ajustement structurel(PAS)²¹.

Dans cette section, nous commencerons par quelques repères historiques sur l'évolution de la création des PME en Algérie depuis 1962, ensuite nous essayerons de donner une définition algérienne des PME, et les aides de l'Etat pour la création et le développement des PME/PMI, les facteurs de localisation des PME algériennes, les contraintes rencontrées par les PME algériennes, et en fin les caractéristiques des PME algériennes

1- Genèse et définition du développement des PME en Algérie

1-1- Genèse du développement des PME en Algérie

Depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui les PME algériennes ont passées par plusieurs périodes dans leur évolution. On peut distinguer trois périodes²² :

A- La période 1962-1982

A la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des coloniaux. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des Comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.

Le premier Code des Investissements qui a été promulgué en 1963 n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME, et ce, malgré les garanties et les avantages qui comptait accorder aux investisseurs nationaux et étrangers.

Cette période est caractérisée également par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrialisation basée sur des industries de biens d'équipements et des produits intermédiaires.

²⁰ En Octobre 1993.

²¹ En Mai 1994.

²² Samia GHARBI, « LES PME/PMI EN ALGERIE : ETAT DES LIEU », CAHIERS DU LAB.RII (Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation), DOCUMENTS DE TRAVAIL N°238, UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE, Mars 2011. P 05.

Le nouveau Code des Investissements N° 66/284 qui a été promulgué le 15/09/1966 a essayé de faire jouer au secteur privé son rôle dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la Commission Nationale des Investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981.

A vrai dire, la PME a été considérée durant toute cette période comme « appoint » au secteur public, car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut. De ce fait, le promoteur privé a investi des créneaux qui nécessitent peu une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiée ; à savoir le commerce et les services.

Une fiscalité lourde, une législation du travail rude et la fermeture du commerce extérieure, telles étaient les principaux blocages de cette période pour l'émancipation de la PME privée.

B- La période 1982-1988

Durant cette période, de grandes réformes ont été amorcées sous toujours le système de l'économie administrée. Les deux plans quinquennaux (1980/1984) et (1985/1989) sont l'exemple de ces réformes entamées en faveur du secteur privé. Il y a eu parallèlement une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ;
- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement. (CNES, 2002).
- Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :
- Le financement par les banques ne dépasse pas 30 % du montant total de l'investissement ;
- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif ;
- L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

C- A partir de 1988

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et à l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques.

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers l'organisation marchande.

L'État a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion des petites et moyennes entreprises telles que le nouveau code d'Investissement qui a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement. Ce code a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties...

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé ce qui a porté les autorités à promulguer en 2001 l'ordonnance relative au développement de l'investissement (Ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N°01/18 du 12/12/2001).

L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés. (CNES, 2002).

1-2- Définition algérienne des PME

En Algérie, le développement de la population des PME a connu une augmentation importante depuis 1995. Cette évolution est le résultat des mesures d'incitation et d'encadrement, en faveur de la promotion de l'investissement, prises par les pouvoirs publics dans le cadre des réformes économiques libérale. Cependant au-delà de l'expansion du tissu de la PME ainsi enregistrée, le concept PME en Algérie reste très flou en comparaison avec celui en vigueur dans les pays industrialisés.

Jusqu'à 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'Office National des statistiques (ONS) définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et services employant de 1 à 250 personnes. Au regard de cette définition, seul le critère effectif comptait. En décembre 2001, l'adoption de la loi d'orientation s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne, l'Algérie a adopté la charte de Bologne de juin 2000 sur la définition européenne des PME. La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur trois critères suivant : les effectifs, le chiffre d'affaires/ bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

La PME, quel que soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas le 2 milliards de Dinars (DA), ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars et qui respecte le critère de l'indépendance. Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprises :

- **la moyenne entreprise** : toute entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est entre 100 et 500 millions de Dinars.
- **La petite entreprise** : toute entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars.
- **La très petite entreprise (TPE)** : toute entreprise employant de 1 à 9 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède 10 millions de Dinars.

Tableau n° 2 : les critères de définition de la PME Algérie.

Catégorie d'entreprise	Nombre d'employés	Chiffre d'affaires annuel en DA	Total du bilan en DA
Moyenne	50 à 250	200 millions à 20 milliards	100 à 500 millions
Petit	10 à 50	20 millions à 200millions	Inférieur de100millions
Très petit	01 à 09	Inférieur à 20millions	Inférieur de10millions

Source : la loi n°01.18 du 12 décembre 2001 sur l'orientation et la promotion de la PME.

2- Les aides et soutiens de l'Etat pour la création et le développement des P.M.E. / P.M.I

Pour faire face aux multiples risques, les Pouvoirs Publics ont opté pour la création et la mise en œuvre de fonds et caisses de garantie qui rassurent les banques dans l'octroi de fonds, tels le FGAR aux P.M.E. /P.M.I., le fonds de garantie des crédits des micro entreprises, le fonds de caution mutuelle de garanties des risques crédit investissement, la caisse de garantie des crédits à l'investissement CGCI /PME.

2-1- La typologie des mesures d'aides financières entreprises par les Pouvoirs Publics

L'éventail des mesures d'aide s'élargit progressivement et se concrétise par des solutions d'accompagnement financier à de nombreux projets. Celles ci se déclinent en fonction des caractéristiques des projets (investissement productif, création d'emplois, âge du promoteur) de leur localisation (zones à développer ou autres), de leur niveau de financement. Les mesures d'aides financières sont inscrites dans les dispositifs divers selon les textes réglementaires, le champ d'application et les conditions d'éligibilité.

2-1-1- Le microcrédit

Les aides accordées dans le cadre du dispositif micro crédit s'adressent aux personnes âgées de plus de 18 ans et plus, il est caractérisé par le petit volume des unités créées. Il permet un coût global du projet se situant entre 50 000 DA et 350 000 DA maximum. Les entités achètent leurs équipements avec des petits montants accordés par les banques avec des taux d'intérêt bonifiés par l'Etat, ces prêts sont remboursables sur une période allant de 12 à 60 mois.

2-1-2- Les aides accordées dans le cadre de l'ANDI²³

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement est créée par le décret exécutif n° 02/282 du 24/09/2001 ne limite ni l'âge, ni le niveau de financement. Son dispositif est applicable aussi bien pour les investisseurs nationaux que pour les investisseurs étrangers. Les textes fixent aussi le type de financement, c'est-à-dire, pour la création, pour l'extension, la réhabilitation et restructuration, ainsi que les avantages²⁴ fiscaux et parafiscaux accordés en régime général (pour les investissements courants) et en régime dérogatoire (pour les investissements dans les zones à développer et pour les investissements soumis à convention).

L'ANDI gère le Fonds d'Appui à l'Investissement en collaboration avec le Conseil National de l'Investissement (CNI) créée par l'ordonnance 01-03, qui en définit le montant. Les projets qui peuvent bénéficier des avantages de ce fonds sont ceux des zones à développer et les investissements soumis à convention.

A coté de ces deux régimes de l'ANDI, il y a d'autres régimes d'avantages pour certains domaines, telles les entreprises créées avec le soutien de l'ANSEJ et de la CNAC, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, et les exportations.

2-1-3- Les aides financières par l'ANSEJ

Ce dispositif est mis en place depuis 1997 dans le but de permettre aux jeunes dont l'âge est compris entre 19 et 35 ans, pour le gérant l'âge peut aller jusqu'à 40 ans, de créer des entreprises de petite taille (généralement des micro entreprises) dont le coût total ne dépasse pas dix millions de dinars. Il peut concerner deux types d'investissement : celui de la création ou de l'extension du projet.

Le porteur du projet peut recevoir des aides financières²⁵ dont le montant et la nature varie selon que le financement soit mixte ou triangulaire.

Pour le financement mixte dont la prise en charge se fait conjointement par l'initiateur du projet et par l'ANSEJ, cette aide prend la forme d'un crédit sans intérêt complétant l'apport financier personnel de l'investisseur. Ce crédit est puisé dans le Fonds de Soutien à l'Emploi de Jeunes (FSEJ). Il s'agit donc d'un crédit à long terme accordé par l'agence, dispensé du paiement des intérêts. Quant au financement triangulaire qui implique conjointement l'ANSEJ, la banque, le promoteur : les aides prennent la forme de :

- Crédit sans intérêt accordé par l'ANSEJ

²³ L'ANDI remplace l'Agence pour la Promotion et le Soutien à l'Investissement (APSI) institué par le décret n° 93/12 du 05/09/93.

²⁴ www.andi.dz

²⁵ www.ansej.org.dz

- Bonification des taux d'intérêt, c'est-à-dire, que l'ANSEJ prend en charge une partie des intérêts des crédits accordés par la banque. Le niveau de la bonification des taux d'intérêt varie selon la nature et la localisation de l'activité (zone spécifique ou non).

2-1-4- les aides financières du dispositif CNAC

Le dispositif CNAC est créé par décret présidentiel n° 03-514 du 30/12/2003 dans le but de soutenir la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 ans et plus. Les jeunes chômeurs ayant obtenus l'accord favorable de la part du comité de sélection et de validation (C.S.V) de la CNAC et de la banque partenaire sollicitée pour le financement du projet concerné, peuvent prétendre à un prêt non rémunéré. Les taux de bonification des taux d'intérêt sont modulés selon les secteurs d'activité et la zone où le projet est réalisé : Selon le secteur d'activité :

- Celui-ci est de 75% du taux d'intérêt appliqué par la banque lorsque l'investissement est réalisé dans l'agriculture, l'hydraulique, la pêche ;
- Il est de 50 % du taux d'intérêt lorsque l'investissement est réalisé dans d'autres secteurs d'activité
- Selon la zone :
- 90% lorsque le projet est classée dans une zone spécifique (classée par les Pouvoirs Publics comme zones à promouvoir) ;
- 75% lorsque le projet est réalisé dans une Wilaya du sud ou des hauts plateaux.

2-1-5- Aides par le Fonds National de la Régulation et du développement Agricole : FNRDA

Ce fonds apporte un soutien financier pour les projets d'investissement destiné à l'agriculture pour permettre de renforcer le marché agricole. Dans ce cadre, il n'est demandé aucun fonds propre au promoteur puisque le financement est assuré à raison de 50% par concours définitifs (non remboursable) et 50% par crédit bail.

Dans le cas où le portefeuille d'activités est significatif, le promoteur peut bénéficier aussi du financement des études technico-économiques par le FNRDA.

2-2- Les autres formes d'aides financières aux P.M.E.

Il existe d'autres formes d'aides financières apportées aux P.M.E. telles que :

- Le bénéfice de micro crédits auprès de l'Agence Nationale de Développement Social (A.N.D.S) destiné aux jeunes chômeurs âgés plus de 18 ans porteurs de micro projets qui sont disqualifiés auprès d'autres intermédiaires financiers et bancaires.
- Les aides apportées par le Fonds National pour l'Environnement et la Dépollution (F.N.E.D) aux entreprises qui ont des contraintes de coûts de dépollution.
- Le programme du MEDA, soutenant la transition économique des pays tiers méditerranéens (PTM) et la réalisation d'une zone euro-méditerranéenne de libre échange en appuyant les réformes économiques et sociales pour la modernisation des entreprises et le développement du secteur privé, met particulièrement l'accent sur l'appui aux petites et moyennes entreprises et la création d'emplois.

3- Les facteurs de la localisation des PME Algériennes

Il existe un certain nombre de facteurs de localisation auxquelles les entreprises algériennes doivent prendre compte²⁶ :

3-1- La nature du relief du terrain : l'entreprise cherche à s'implanter dans un espace qui comporte une zone géographique moins montagneuse, ou dans des régions climatiquement moins sévères qui arrangerait les travailleurs, et les employeurs.

3-2- L'accès aux marchés importants : la PME peut également choisir de s'implanter dans un espace qui présente des parts de marché importantes au niveaux local, où elle pourrait bénéficier de la concurrence pour avoir plus de profit, si elle décide de s'introduire « la plupart des villes ayant connu un essor précoce ont bénéficié d'une localisation offrant un bon accès aux marché environnement, ce sont des villes portuaires, soit des villes constituant un réseau de communication dont elles étaient le centre comme Romme ou les villes de foire de moyen âge situé sur des nœuds infrastructures »²⁷ .

3-3- Le facteur de transport : était parmi les premier débats de la localisation, en effet si une entreprise décide d'un emplacement qu'elle conque, il faudrait qu'elle s'implante au plus près du lieu de matière première afin de minimiser son coût de transport, et pour qu'elle prend

²⁶ DJEMAI (Sabrina), « Essai d'analyse des facteurs déterminant de la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel », Mémoire de magister en science de gestion, UMAB de Bejaia, 2010, P.79-81.

²⁷ CROZET (Matheu) et MYER (Thierry), « entre le globale et le local, quelle localisation pour entreprise ? In les nouvelles logique de l'entreprise », Chiers français n°309, juillet-Aout 2002.

compte de ce deux composantes qui sont la transport de matière première de la source vers l'entreprise et le transport des produits finis de l'entreprise vers le marché.

3-4- La main d'œuvre : ce facteur a été expliqué auparavant ce titre, en effet la plus part des PME algérienne se concentre dans un espace peuplé où il se trouve une main d'œuvre potentiel qui est à la fois moins chère et qualifiée.

3-5- La matière première : l'entreprise peut prendre la décision de s'implanter dans des lieux où elles se trouvent abondantes, ou tout simplement dans un terrain qui est riche en ressources.

3-6- Les infrastructures : jouent un rôle important dans la détermination des choix de la localisation, l'entreprise souhaite avoir accès à l'infrastructure de base, les autoroutes, branchement ferroviaires, électricité afin de faciliter mieux de déplacement de sa marchandise e et de profiter de réseau de liaison avec les grand centre économique.

3-7- Le milieu industriel : l'environnement industriel peut imposer aux entreprise de choisir de se localiser dans des lieux qui se caractérisent par la proximité des entreprises, à simple définition le milieu industriel est la concentration de l'activité économique elle génère différents économies externe²⁸ dont l'entreprise bénéficie avec la temps, selon Aydalot : « L'entreprise n'est pas un agent isolé n'ayant de relations avec des fournisseurs de matières brutes d'un coté et un marché final de l'autre, mais un élément d'un processus productifs complexe, intégré au sein d'une chaine de relations annexes. L'établissement d'une proximité élevée avec fournisseurs et clients est nécessaire pour minimiser les couts de déplacement des biens, des informations techniques, financiers, commerciales de circules »²⁹.

4- Principales contraintes rencontrées par les PME algériennes

Des informations³⁰ recueillies auprès de certaines institutions publiques et privées ainsi qu'auprès de quelques entrepreneurs sur la problématique de la création d'entreprises privées en Algérie, quelle qu'en soit la forme juridique : SARL, SNC, EURL, et sa nature économique, permettent de dire que le territoire algérien, en même temps, qu'il confère des

²⁸ L'externalité caractérise le fait qu'un agent économique crée par son activité un **effet externe** en procurant à autrui, sans contrepartie monétaire, une utilité ou un avantage de façon gratuite, ou au contraire une désutilité, un dommage sans compensation.

²⁹ AYDALOT (Philippe) : « Economie régionale et urbaine ».Edition Economica, Paris, 1985, P.75

³⁰ Dans le cadre de notre projet de recherche CNEPRUM 1501 / 05 / 2005 : « La Contribution des banques dans le financement des projets ANSEJ et ANDI : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou ».

opportunités pour leur implantation présente également des forces répulsives dont la typologie se fixe autour de deux grandes catégories de contraintes : exogènes et endogènes.

4-1- Les contraintes exogènes

Ce type de contraintes, dites exogènes, résulte de deux origines distinctes. Les premières sont générées par la nature géographique de l'espace physique d'implantation des entreprises. Les secondes, quant à elles, sont le résultat des actions administratives dont on note les mesures prises par les Pouvoirs Publics en vue de la protection de l'environnement, l'opacité de l'information, la bureaucratie...

4-1-1- Les contraintes géographiques

Celles-ci sont issues de la nature même du territoire. Elles représentent des obstacles préliminaires que les promoteurs de projets industriels subissent avant d'entamer leurs démarches pour la mise en œuvre de leur projet d'investissement. Les contraintes géographiques peuvent être appréhendées à deux niveaux : le relief et l'état du foncier.

4-1-1-1- Le relief

Pour ce qui est du relief, l'espace algérien se caractérise par un ensemble de montagnes et quelques plaines au Nord tandis que le Sud est complètement désertique. Les autres éléments (climat, réseau hydrique...) sont aléatoires surtout ces dernières années. Ceci rend difficile le processus d'implantation des activités économiques en général et industrielles en particulier. Le relief, plutôt hostile, engendre un déséquilibre spatial en termes d'entreprises et une hypertrophie au niveau des espaces urbains.

Les caractéristiques du relief plutôt désavantageuses pour la localisation des activités économiques fait que l'état du foncier industriel, considéré comme l'un des principaux facteurs recherchés par les entreprises, s'avère être une ressource rare en Algérie.

4-1-1-2- La problématique de foncier industriel

La rareté du foncier³¹ met les porteurs de projets devant une double situation désorientant souvent leur décision de localisation : il s'agit de la cherté du foncier industriel et de la nature juridique des terrains, qui, en grande partie, font l'objet de propriété

³¹ Il est recensé 72 zones industrielles d'une surface de 14 000 hectares et 449 zones d'activité commerciale de 7 500 ha. Les actifs résiduels sont estimés à 300 ha dont 80 ha bâtis et les actifs dormants sont de l'ordre de 400 ha dont 87 ha bâtis.

privée qui échappe totalement au contrôle de l'Etat. Ce dernier doit, en principe, jouer le rôle de régulateur en la matière, or :

On assiste à un phénomène de spéculation foncière très importante, qui génère un décalage flagrant entre le prix du foncier public et celui du privé. Face à la surenchère du prix du foncier, les investisseurs privés ne trouvent aucun intérêt à se localiser notamment ceux dont les projets sont de petites tailles et avec des ressources financières limitées.

En ce qui concerne sa nature juridique, il faut noter que la plupart des terres utilisables relèvent du domaine collectif, c'est-à-dire, qu'elles appartiennent à l'ensemble de la famille ou à un groupe de personnes, A défaut d'actes de propriétés, toutes actions de vente ou cession deviennent difficiles. Les informations concernant le foncier se sont encore compliquées depuis la constitution de 1989, qui a ré institué la protection de la propriété privée et la loi portant orientation foncière. C'est ainsi, par exemple, que l'entreprise CEVITAL, spécialisée dans l'agro-alimentaire, s'est heurtée dans sa première démarche d'implantation au problème du foncier dans la Wilaya de Tizi-Ouzou et a désorienté son projet vers Bejaïa.

Les Pouvoirs Publics³² tentent d'atténuer les effets pervers de cette contrainte et prennent l'initiative de mettre, entre autres, à la disposition des jeunes promoteurs des projets, inscrits dans le cadre de l'ANSEJ, des infrastructures issues des entreprises publiques dissoutes ou construisent des locaux dans le cadre de création de pépinières d'entreprises (Tizi-Ouzou, Tipaza...) mais cela demeure très en deçà des besoins.

4-1-2- Les contraintes administratives

Les contraintes administratives se traduisent généralement par :

- Le respect de règles formelles, l'excès de démarches et les dossiers exigés (le registre de commerce par la CNRC, l'autorisation d'exploitation par les services de la Wilaya, l'attestation d'hygiène, l'attestation d'éligibilité, l'attestation de conformité et autres). Les nombreuses procédures et surtout le manque de coordination entre les structures concernées poussent les promoteurs à détourner le projet de son objectif initial, le localiser dans d'autres territoires ou carrément l'abandonner.
- Les difficultés sont accentuées par le manque de transparence ou l'inexistence d'informations et de leur échange entre les partenaires respectifs intégrés dans le

³² L'ordonnance promulguée et publiée dans le journal officiel n° 53 du 30 août 2006 fixent les conditions et modalités de concession et de cession des terrains relevant du domaine de l'Etat, destinés à la réalisation des projets industriels.

processus de création d'entreprises: le promoteur, l'Ansej , l'Andi, la Cnac, l'Angem, le Trésor, la banque, la caisse ou le fonds de garantie...

- Par ailleurs, la logique de protection de l'environnement et la nécessité d'aménagement du territoire, se trouvent controversées par les attentes des entrepreneurs privés pour lesquels, les préoccupations de maximisation de profit l'emporte sur ces considérations. A titre d'exemple, les interventions des Pouvoirs Publics empêchent l'implantation de projets portant atteinte à l'environnement, voir la localisation d'unités industrielles à proximité de cours d'eau, d'ateliers de fabrication à coté des habitations...
- A ces différents obstacles, s'ajoute le manque de culture et d'initiatives industrielles et managériales chez les populations concernées. L'âge relativement jeune des promoteurs, leur manque d'expérience et de qualifications nécessaires (leurs rudiments de savoir sont très souvent acquis par apprentissage) limitent leurs interventions.

4-2- Les contraintes endogènes

Outre les contraintes imposées par l'environnement naturel et administratif, les obstacles d'ordre économique et technique pèsent lourdement sur le démarrage des entreprises. En effet, un grand nombre d'entre elles surtout les petites, qu'elles soient de biens ou de services, formelles ou informelles, succombent au bout de la deuxième ou parfois la troisième année de leur existence.

4-2-1- Les contraintes économiques

Les contraintes économiques relèvent d'une connaissance insuffisante du marché et des mécanismes de financement mal maîtrisés.

- L'accès au marché, en amont et en aval, constitue l'un des principaux objectifs de l'entrepreneur lors du lancement de son projet.

En amont, l'essentiel de ses approvisionnements en matières premières, fournitures ou biens d'équipement proviennent de l'extérieur. Ceci occasionne non seulement des paiements en devises mais aussi, souvent, faute de leur non-obtention auprès des banques, les entrepreneurs subissent l'emprise du marché informel. Ces derniers font également face à de multiples tracas au niveau des services douaniers et des réseaux de financement, qui se répercutent négativement sur les délais de livraisons des marchandises.

En aval, c'est-à-dire, sur le marché d'écoulement des produits, les entreprises font face à une double concurrence : celle des produits domestiques et celle des produits étrangers importés légalement ou par le circuit informel.

- Les contraintes de financement, en ce qui les concerne, revêtent beaucoup d'aspects : les besoins financiers, l'efficacité des sources de financement, la nature du financement...

4-2-2- Les contraintes technologiques

La création d'entreprises nécessite une technologie et des équipements qui s'acquièrent, presque en totalité, auprès de pays étrangers notamment européens (France, Espagne, Italie, Allemagne..). En plus des marchandises, les entrepreneurs se doivent d'importer l'ingénierie, les licences et les brevets nécessaires à leur cycle d'exploitation.

Effectivement, la maîtrise de la technologie incorporant des systèmes informatiques et électroniques nécessite des compétences adéquates. Or, les porteurs de projets sont très souvent limités non seulement en matière commerciale et managériale mais surtout dans le domaine technologique. Certes, quelques tentatives innovantes existent mais elles restent minimes.

Pour ces raisons, de nombreux chefs d'entreprises font recours au partenariat avec les fournisseurs étrangers, stratégie qui paraît appropriée à plus d'un titre. Exemples : l'EPB (Entreprise Portuaire de Bejaïa) constitue un joint-venture avec le groupe singapourien PORTEK, TCHIN LAIT est en contrat de franchise avec le leader mondial de production laitière CANDIA, La Nouvelle Conserverie Algérienne a conclu un contrat de partenariat avec TETRA PAK pour la fabrication de lait UHT...

Il ressort, que la fragilité du mouvement de création d'entreprises privées est liée à l'ensemble de ces facteurs hostiles mais, dans la majorité des cas, les contraintes de financement demeurent prépondérantes.

4-2-3- Les contraintes de financement de la création des entreprises privées

La plupart des chefs d'entreprises, et autres opérateurs économiques relèvent que l'accès au financement et notamment de l'investissement initial connaît des handicaps. Plus précisément, ils considèrent que le financement de la phase de création est le maillon le plus vulnérable. En effet, « le taux d'échec dans le financement de la création d'entreprise est de l'ordre de 30 à 40% »³³ selon les chiffres révélés par les institutions financières. D'ailleurs, comme le souligne F. Prakke : les diverses formes de financement sont comme « les maillons d'une chaîne »³⁴, le plus faible déterminant la résistance de toute la chaîne.

Les principales contraintes de financement recensées sont les suivantes:

- Le recours au financement informel
- La contrainte des besoins de financement et de leur évaluation;
- Les conditions d'accès à la source de financement ;
- L'insuffisance du montant accordé par rapport à la taille du projet ;
- Les lenteurs dans la décision d'octroi de crédit ;
- La consistance de garantie.

4-2-3-1- Le recours au financement informel

Bien qu'il soit difficilement quantifiable, le financement informel³⁵ constitue une source d'argent appréciable pour les jeunes promoteurs et ce, pour plusieurs raisons : l'absence de conditions préétablies (pas de démarche à effectuer, pas de formalités à remplir, et surtout pas de garantie à donner), l'absence de frais de gestion (pas d'administration), l'absence de cadre fixe, donc pas de contrôle ; ce qui permet l'évasion fiscale. Il constitue un apport financier aux moments et aux endroits voulus sans coûts de transaction et parfois sans intérêts.

Les jeunes promoteurs le réalisent à travers l'épargne personnelle, les prêts de famille, d'amis, collègues. Ils peuvent aussi débrouiller un crédit fournisseur, une avance de paiement du client à la commande... A ce titre, rappelons que beaucoup de surplus de liquidités dégagés

³³ La Tribune du 15 juillet 2006 opt. citée

³⁴ Cité par Lachmann : « Le capital-risque au cœur du financement de l'innovation des P.M.E. », Revue Problèmes économiques, n°2 658, 2000, p.2

³⁵ Est considéré comme financement informel toute opération financière qui ne passe pas par le circuit institutionnel et, qui est essentiellement fondé sur le mode relationnel sans contrat permettant de décrire l'ensemble des engagements réciproques.

par les ménages et même certaines entreprises s'orientent vers les réseaux informels, qui alimentent, entre autres, bon nombre de micro entreprises et P.M.E privées.

Notons, toutefois, que le financement informel présente, lui aussi, des limites : sous capitalisation des petites unités créées, le prêteur informel peut exiger une contrepartie non mesurable, par exemple, l'embauche d'un proche, une demande future de prêt, un remboursement en nature (produits fabriqués)...

4-2-3-2- Le financement bancaire

Qualifiée encore d'économie d'endettement, en Algérie, les financements des entreprises se font de manière prépondérante auprès des banques qu'ils s'agissent de crédits d'investissement ou d'exploitation. Néanmoins, l'accès aux crédits bancaires demeure contraignant et les porteurs de projets sont parfois amenés à abandonner leur initiative faute de dossier inéligible. Pourtant, comme le montrent les tableaux ci-après, la disponibilité des fonds prêtables a évolué de manière favorable ces dernières années.

5- Caractéristiques des PME algériennes

Les PME sont considérées aujourd'hui comme un acteur majeur des performances économiques du pays. Les PME algériennes ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation.

On peut dire alors que plusieurs caractéristiques relatives aux PME algériennes peuvent être dégagées comme suit³⁶:

- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Prépondérance des micros-entreprises (97,72 % des PME en Algérie (2013) appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés) ;
- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;

³⁶ Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI et Ali GABOUSSA, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », Revue des entreprises algériennes n°04, 2013. P 38-39.

- Manque d'encadrement technique (la majorité des PME algériennes souffrent d'un retard technologique ce qui conduit à des conditions de production peu performantes) ;
- Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.
- Une disparité en termes de répartition spatiale de l'activité économique dans les trois régions considérées où on enregistre une concentration plus importante dans la région du nord suivie par les hauts plateaux et enfin la région du grand sud ;
- Plus de la moitié (55%) de l'activité économique des PME est concentrée dans le secteur BTPH et le secteur du commerce ;
- La prépondérance d'une culture orale dans le travail (les chefs des PME, ne définissent (par écrit) que rarement leurs plans de stratégie et d'exécution, encore moins lors qu'il s'agit du futur et du prévisionnel) ;
- Les recrutements chez ces PME se font d'abord au sein de la famille, puis dans le quartier ou dans le village.

Toutes ces caractéristiques visibles dans les PME algériennes sont le produit de l'histoire, d'un environnement socioculturel et juridique. Ajoutant à cela, un environnement économique qui n'est pas favorable au progrès de ces entreprises sur le plan organisationnel et fonctionnel.

Conclusion

L'Etat algérien, depuis la fin des années 90, utilise plusieurs politiques pour la création et le développement des PME/PMI, et leur participation au développement économique du pays. Mais tout ça reste insuffisant à cause de nombreuses difficultés et contraintes que rencontrent les entreprises et les porteurs de projet. En ce qui concerne le financement des PME, il est indéniable que la contrainte ne se situe plus depuis 2001 dans l'absence des ressources, mais les faiblesses relèvent beaucoup plus de leur coût, et généralement de l'ensemble des mécanismes de financement et de la faiblesse d'absorption du tissu socio-économique.

Aussi, dans ce contexte jalonné de véritables contraintes, l'émergence d'un authentique tissu industriel, formé de PME ne montre pas suffisamment de résultats escomptés au vu de leur nombre et de leurs effets sur les secteurs d'activités économiques et la création d'emplois, jugés insuffisants. Leur développement nécessite encore un environnement plus adéquat : administration, législation, foncier, localisation, marché, et surtout financement.

A ce titre, pour une meilleure efficacité dans la création des PME privées, Des mesures doivent être prises en faveur de l'accompagnement de ces PME, et des porteurs de projet, pour stimuler la croissance de ce secteur, et contribuer à sortir l'économie de la rente pétrolière.

Chapitre 02 :

Généralités sur le

développement local

Introduction

Le DL aujourd'hui, est une notion assez nouvelle dans le monde des sciences économiques, ses actions impliquent l'amélioration du niveau du cadre de vie d'une communauté au sein d'un territoire donné par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activités.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire d'identifier quelques aspects théoriques et pratiques de DL comme étant une conception renouvelée dans la philosophie du développement.

A cet égard ce chapitre vise à étudier le DL dans son ensemble, pour ce la nous l'avons divisé ce chapitre en deux sections, la première est consacrée au cadre théorique du développement local, où nous allons essayer d'aborder l'historique, les différentes définitions, les composantes et les caractéristiques, les objectifs, les différentes approches théoriques, et en fin les limites du DL. Dans la deuxième section; nous allons essayer d'aborder la problématique du développement local en Algérie, en commençant d'abord par le contexte, l'historique du DL en Algérie, ensuite nous étudierons les différentes phases qu'a connu le DL en Algérie, à savoir le développement local dans le contexte de la planification centralisée, et le DL dans le contexte des réformes.

Section 01 : Concepts théoriques sur développement local

Dans cette section, nous exposons le cadre conceptuel concernant le développement Local afin de mieux comprendre ce concept.

1- Définition et émergence du concept du DL

1-1- Emergence du concept du DL

L'idée du développement local tire son origine de la théorie du développement endogène développée par John Friedman et Walter Sthor vers la fin des années 50. C'est une approche volontariste de développement, basée sur un territoire limité qui voit dans le développement une démarche partant du bas et privilégiant les ressources endogènes. Elle met l'accent sur la nécessité de prendre en compte les valeurs culturelles et les usages traditionnels locaux et fait appel aux différents modes de coopération.

Mais sur le plan pratique et opérationnel, le développement local est relativement nouveau, il est apparu en France en 1962 dans un plan intérimaire de l'Etat puis, en 1965, en

Bretagne centrale, lors d'un mouvement de mobilisation des habitants du pays du Mené, les premières expériences de développement local ont été amorcées sur des territoires ruraux qui demeuraient marginalisés par la « grande économie », et ensuite elle est étendue aux territoires urbains¹.

L'originalité de la notion réside, outre ses éléments de concertation des acteurs, dans sa démarche globale et durable. D'après Michel Rocard en 1970, le développement local est une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble, économique, institutionnel social et culturel, visant à créer une dynamique durable sur un territoire. La seconde spécificité du développement local se trouve dans sa connotation humaniste, mettant en avant l'aspect des ressources humaines. Bernard Pecqueur constate que le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent².

L'expression "initiative locale" selon E. J. Blakeley, (1989) à donner des interventions venant des différents paliers gouvernementaux, des entreprises, des syndicats, du milieu associatif afin de favoriser l'emploi et les revenus dans une région bien délimitée³.

1-2- Définition du développement local

Il existe plusieurs définitions de développement local liées à la perception des aspects principaux que recouvre le concept, certaines définitions mettant plutôt l'accent sur des aspects techniques, d'autres insistant sur la volonté des acteurs, et donc sur des aspects plus politiques.

Perception « technique »⁴

Le développement local est un processus qui vise à améliorer la situation d'un territoire de point de vue économique, social, environnemental et culturel, à partir des analyses des intérêts, des besoins et des initiatives de différents acteurs locaux (publique/privés), et par la mise en place concentrée entre ces différents acteurs d'action cohérentes. La mise en place de ces

¹ Pierre-Noel Denieuil, Mohamed Madoui, « Entrepreneurs maghrébins : Terrains en développement », Edition Karthala et IRMC, Paris, 2011. P 295.

² Pierre-Noel Denieuil, Mohamed Madoui, Idem.

³ André Joyal, « PME et développement territorial », Professeur d'économie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, horizon local 1996.

⁴ Le développement local en Afrique, définition, origine, expériences « renforcement des capacités des acteurs du développement local et la décentralisation/ définitions et principes ».P.49.51 Site internet .<http://www.iram-fr.org>.

actions se fait grâce à des ressources internes et externes au territoire et en relation continue avec d'autres territoires de même niveau et de niveau plus vastes.

Perception « politique »

Le développement local est la volonté politique de certains acteurs, de changer la situation de territoire sur lequel il vive et ce en entament un processus et des actions en vue de construire, par leur efforts conjoint avec le reste de la population, un projet d'avenir de territoire intégrant les défèrent composantes économiques, social, culturel et en articulation avec l'autre niveau de décision et d'action. A partir de ces déférentes définitions, en distingue quatre notions principales qui sont résumées dans le schéma suivant :

- Le territoire : c'est un espace géographique cohérent auquel les acteurs s'identifient parce qu'ils y vivent. Ce territoire n'est pas obligatoirement circonscription administrative ;
- Un processus qui naît de l'intérieur de territoire : le développement local naît de l'intérieur de territoire (endogène), il est initié et porté par les acteurs locaux ;
- Un projet global : au centre de développement local se situe le projet d'avenir de territoire voulu par les acteurs locaux. Il prend en compte l'ensemble des préoccupations des différents types d'acteurs ;
- L'ouverture vers l'extérieur : le développement local n'est pas « le développement local ». Il prend en considération et s'articule avec les autres niveaux de décision et d'actions. Il s'inscrit dans des réseaux.

PEQUEUR définit la notion de développement comme suit :

« Ni mode ni model, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent »⁵.

Dans cette définition l'auteur montre l'importance et l'efficacité des relations non marchandes entre les différents hommes, pour la valorisation des richesses dont ils disposent. Pour lui, le développement local est une sans model ni mode.

Cependant, en 1982 le **DATAR** a défini le développement local comme suit : « la mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale,

⁵ FIGUEUR B. (1989), « le développement local mode ou model », Ed Syros, Paris. P16.

Chapitre II : Généralités sur le développement local

d'un projet global associant des aspects économiques, sociaux, culturels de développement, généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élaboré à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »⁶.

Selon lui, les élus ont une grande importance dans la réalisation et la mise en œuvre des projets communs entre ces acteurs.

Le développement local peut aussi être définie comme suit : « un ensemble d'initiatives économiquement viables qui peuvent être génératrices de richesses et de progrès, qui visent essentiellement une maîtrise de développement par les acteurs locaux »⁷.

Et peut être également « un processus d'autonomisation de mécanisme de transformation de système socio-économique local, à travers quatre vecteurs essentiels : l'utilisation des ressources locales (dont les produits terroirs), le développement conforme aux ressources locales, la capacité d'assurer l'accumulation, la capacité d'innovation et la création d'interdépendances locales inter et intra-sectorielles »⁸.

Dans cette définition, le développement local se base sur quatre vecteurs essentiels qui sont :

- l'utilisation des ressources locales ;
- développement conforme de ces ressources ;
- la capacité d'assurer l'accumulation de ces ressources ;
- la capacité d'innovation et la création d'interdépendances locales.

Selon Worms « le développement local est une réponse à une situation de crise. Cette dernière est caractérisée par les problèmes d'emploi et d'identité. Le développement local, avant d'être une démarche prise en charge par les institutions ou les mouvements constitue une sorte de

⁶ Définition donnée par le DATAR Cite par J.L GUIGOU dans sa communication lors d'un colloque de Poitiers en 1982.P3.

⁷ SAHLI Zoubir « produit de terroir et développement local en Algérie, cas des zones rurales de montagnes et de piémonts ».Université de Blida, Algérie. Options méditerranéennes, A n°89.2009.P320.

⁸ SAHLI Zoubir, ibid.

réaction spontanée d'un tissu social. Il est à la fois un mouvement de retour à un territoire et d'ouverture sur le monde de l'avenir»⁹.

2- Les composantes et caractéristiques du développement local

2-1- composantes du développement local

On distingue plusieurs composantes de développement local

2-1-1- le territoire

Cependant, la richesse des économistes soucieux de comprendre la distribution des phénomènes de localisation des activités, ont changé le mot espace par le territoire qui a un sens plus précise. Lorsque l'espace n'est pas neutre et lorsqu'il est « vécu » il est un territoire où la spécificité aide à établir une identité (tel type de poterie se fait à tel endroit).

Le rôle du territoire est celui de la contribution à la constitution d'un environnement favorable à la concertation et la coopération entre les institutions (PME, technologiques et collectivités locales), mais qui doivent inscrire leurs actions dans la durée.

D'autre part, les savoirs faire, le patrimoine et le système de valeur d'appartenance au niveau local sont souvent des facteurs décisifs dans la dynamique des territoires.

On peut donc parler à la fois d'un effet spatial, organisationnel et institutionnel sur la dynamique territoriale, cela signifie notamment :

- Le passage d'une vision purement géographique (espace) à une vision organisationnelle et institutionnelle (territoire).
- La nécessité de valoriser le patrimoine culturel et historique local, notamment dans les activités de l'artisanat, tourisme et l'agriculture (pour notre cas).

La nécessité de développer de nouvelles fonctions stratégiques au niveau de l'espace (offre territoriale spécifique).

Ainsi, on peut déduire que le territoire est un espace à quatre dimensions :

- Espace physique : avec ses particularités topographiques, géographiques et climatiques ;
- Espace sociale dans lequel les hommes exercent des activités économiques et sont en relation eux, formant une société ou une collectivité ;

⁹ JP° WORMS « la démocratisation de la territorialisation de la fonction entrepreneuriales », in revue correspondance multiple, N°276. Mars 1987.

- Espace vécu, interprété par les acteurs selon un schéma de représentation créant en sentiment d'appartenance à cette collectivité, à cette culture ;
- Espace local appartenant à un ensemble plus vaste, la société locale.

« Pour qu'un territoire joue le rôle qu'il doit jouer dans le développement local il est nécessaire que la population s'approprie ce territoire, c'est-à-dire qu'il recouvre les quatre diamantions ». cette appropriation réappropriation est pour :

- La construire le territoire autour d'un actif spécifique ;
- L'acquisition d'une identité ;
- La recherche d'une spécificité ;
- La construction d'un territoire fort;
- Avoir une capacité d'innovation.

En conclusion, on peut dire que le territoire peut apparaître comme une forme d'organisation économique efficace et comme un lieu de processus économique collectif « situé ». Il devient un lieu défini par une proximité de problèmes et de coordinations des attentes et des actions, des individus. Claude Courlet (2001) définit le territoire comme suit : « le territoire apparaît comme une Construction collective, à la fois produit de processus de production de ressources spécifique »¹⁰. Selon Iortthois J. (1996), le territoire pour lui est « un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographique administratifs historiques économiques humains, Tous projet de développement fait référence à un territoire, mais en lui donnant généralement une définition restrictive, purement administrative ou géographique.

En fin « le territoire représente le point d'ancrage du développement local, en plus d'en fournir les ressources, il regroupe les acteurs qui partagent certaines formes d'identités de même qu'une dynamique particulière »¹¹.

¹⁰ COURLET Claude, « Territoire et régions : les grands oubliés du développement économique » le Harmattan, Paris, 2001, p.34.

¹¹ BONNER Frederick, (le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie social : le cas de la MRC de la Haut-Yamaska), Mémoires présenté à la faculté d'études supérieures en vue de l'obtention de grade de maître ès science en géographie, département de géographie, faculté des arts et des sciences et de l'Université Montréal, Janvier 2006, P.15.

2-1-2- Les acteurs de développement local

La démarche du développement local se base sur une volonté commune d'intervenir et une capacité collective de lancer et de soutenir un processus de développement d'un territoire donné. Donc le développement local qui s'articule autour des initiatives locales pour un projet commun, avec les reconnaissances et l'appui des représentants des devers acteur en collaboration avec des institutions d'accompagnement publique et privés. Cette approche combinée et transversal en échelons, en acteur, en partenaires et en moyens permet la mise en place d'une politique territoriales concertée et coordonnée, capable de parvenir à animer une dynamique de changement.

La réussite d'un tel développement local nécessite la collaboration de toute l'opération et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes énergies, sont gènes par les acteurs du territoire qui se différencient sur les plans économiques et sociales y compris la logique adoptée. Sur ce point, lorthiois (1996)¹², considère trois types d'acteurs sur le territoire :

2-1-2-1- Les acteurs institutionnels

Regroupent tous les acteurs ayant un pouvoir légitime et élus démocratiquement. Autrement dit, l'ensemble des acteurs relevant des collectivités, qu'elle soit centrale, déconcentrées ou décentralisées, ils regroupent l'Etat et ses structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi publics, jouant le rôle de maître d'ouvrage, de partenaire ou d'intervenant dans le développement local.

2-1-2-2- La communauté

Elle regroupe l'ensemble des individus vivant et agissant sur un territoire donné, et partagent des valeurs, des normes, des responsabilités, des handicaps, des chances, des relations avec l'environnement, et les mêmes problèmes et les contraintes extérieures. Elle constitue en fait, les dynamiques et les fondements même du développement local. D'une manière générale, la communauté est peu structurée et organisée de façon formelle par rapport aux acteurs institutionnels, elle agit à travers les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations pour défendre au mieux les intérêts des citoyens. En outre, la communauté est « un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué »¹³.

¹² LORTHIOIS J. (1996), op site, dans BELATAF.M et IDIR .A. (2006), « le développement local : quelques éléments théorique et pratique » communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, Laboratoire Recherche et développement, P.12.

¹³ PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC01-03, Institut de recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke IRECUS°. P.18..

2-1-2-3- Les acteurs économiques

Ils correspondent à l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui, à travers les petites et moyennes entreprises (PME), participent à la vie économique locale ou bien influent sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant, offrant des emplois, les banques et les bailleurs de fonds sont inclus à cause de leur rôle dynamique dans le financement des investissements.

2-1-3- La gouvernance locale

La gouvernance locale, également appelée gouvernance territoriale est, un système de gouvernance qui désigne une manière d'aborder la question du gouvernement qui ne donne pas la priorité à l'art de gouverner et aux techniques de conduite de l'action, mais aux relations entre les dirigeants et les dirigés, surtout la société civile et l'État.

Elle requiert le transfert aux collectivités locales, de l'autorité, des ressources nécessaires et le renforcement de leur capacité à fonctionner comme des institutions participatives sensibles et responsables vis-à-vis des préoccupations et des besoins de tous les citoyens. En même temps, elle a le souci d'œuvrer au renforcement de la démocratie à la base et de donner aux citoyens, aux communautés et à leurs organisations telles que les organisations communautaires à la base et les ONG les moyens de participer en tant que partenaires égaux à la gouvernance locale et au processus du développement local.¹⁴ »

Une bonne gouvernance locale est fondée sur plusieurs piliers : la participation citoyenne, des partenariats entre des acteurs clés à l'échelon local, la compétence transdisciplinaire des acteurs locaux, des sources d'information multiples, des institutions de redevabilité et une orientation en priorité en faveur des pauvres (PNUD 2004).

Cette approche n'indique pas le type de dirigeants nécessaires pour assurer la bonne gouvernance au niveau local. Il s'ensuit donc qu'il ne faut pas la limiter aux dirigeants démocratiquement élus, mais qu'elle peut également s'appliquer à d'autres formes de direction.

¹⁴ <http://www.undp.org/governance/local.htm>

2-2- Les caractéristiques du développement local

S'il faut choisir deux mots pour caractériser le développement local j'en avancerai deux sans hésitation : complexité et diversité.

2-2-1- Complexité

La complexité du développement local est d'abord liée à celle des systèmes sociaux et économiques. Par ailleurs, pour entreprendre les activités de programmation, de formulation de projets et de leur mise en œuvre, il est nécessaire de faire intervenir plusieurs secteurs et disciplines.

Il y a inter-sectorialité et interdisciplinarité or, faire travailler ensemble, en synergie différents secteurs d'activité économique et sociale ou faire intervenir l'ingénierie ou la technicité de différentes disciplines n'est pas chose aisée : aménagistes, géographes, écologues, urbanistes, ingénieurs, anthropologues, sociologues, économistes, agronomes, forestiers.... doivent intervenir, en équipes, car on ne peut espérer avoir une compréhension correcte des réalités locales complexes à travers l'optique restreinte voire réductrice d'une seule discipline ou d'une seule spécialité. Par ailleurs, l'interactivité des secteurs et la dynamique qui accompagne le développement n'est pas de gestion facile à appréhender ou à gérer.

2-2-2- Diversité

Il y a diversité des besoins entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les vieux... diversité des données foncières géographiques et juridiques, diversité du relief, de fertilité des sols, de ressources hydriques, des conditions climatiques qui conditionnent le potentiel agricole ou forestier....

Enfin, diversité des attentes et des priorités ce qui entraîne dans le cadre des programmes de développement local une diversité de projets :

- Projets à caractère économique visant la production de biens et de services faisant l'objet d'une commercialisation effective. Exemple : projet de développement agricole, artisanal, industriel, touristique.
- Projets n'obéissant pas à une logique commerciale et fournis gratuitement aux populations locales et projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations...

Exemple : projets de formation professionnelle ou de vulgarisation agricole ou projet de développement d'infrastructure routière. Projet d'éducation nationale, de santé publique, de réseau de distribution d'eau potable ou d'assainissement, projets de prévention de l'environnement ou d'appui institutionnel. En Algérie, c'est surtout ce dernier type de projet qui a été initié au niveau local ce qui a fait dire qu'on a fait « beaucoup de social et peu d'économique ».

3- Les objectifs de développement local

Les buts du développement local sont les suivants :

- Le développement local vise à améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable.
- Il vise également à améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions et culturelles.
- Il cherche à augmenter le niveau de vie afin que chacun, dans la communauté, puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emploi et répartition de la richesse...).

Le succès d'une démarche de développement local dépend d'un certain nombre de préalables qui sont regroupés sous trois volets¹⁵ : l'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action.

Le retour au local permet de mobiliser les énergies territoriales pour continuer à créer des richesses et des emplois. Le développement local met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent. C'est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ces ressources et de ces synergies. Mais, on préjuge que, le développement local ne peut être réalisé sans une volonté d'implication active de chaque acteur du territoire.

¹⁵ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Développement_local.p3.

4- Les approches du développement local

Le concept de développement local, utilisé ces dernières années en sciences régionales, se décline principalement en développement territorial, en développement entrepreneurial et plus récemment en développement des communautés et il est devenu d'utilisation quotidienne. Dans ce qui suit, nous essayerons de superposer le développement local dans chacune de ces approches.

4-1- Le développement local dans son approche territoriale

Cette approche est basée sur le processus de structuration des territoires en termes de développement local, qui s'explique essentiellement par la proximité géographique, défini comme suit : « *un ensemble de relation intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tous cohérent un système de production, une culture technique et des acteurs* »¹⁶. si nous prenons l'exemple canadien, la crise économique des années 1980 a engendré une nouvelle organisation spatiale du développement. Les villes industrielles performantes du modèle d'avant crise n'obtiendront pas nécessairement la cote de performance qu'elles avaient jusqu'alors.

La mondialisation de l'économie déplace les critères de performance et les lieux de production¹⁷. Les caractéristiques de travail de certaines périphéries d'activités deviennent intéressantes, on assiste à un des lieux où se déploie l'activité économique. L'espace n'est plus connu seulement comme une distance entre les lieux, une contrainte et une source de coûts pour les agents économiques, mais il est avant tout un territoire de vie d'un groupe doté d'une sorte de droit au développement local et que l'économie. Le développement local territorial se rapporte davantage aux capacités et aux moyens des collectivités locales de créer des conditions favorables au développement et de les animer pour susciter ce développement.

Dans cette théorie, le territoire habité devient l'objet du développement. C'est dans un espace d'identité, dans les réseaux locaux de société, dans une économie enracinée que pourra se construire une économie de territoire qui respecte le projet de société locale¹⁸. On a souvent affaire à des collectivités qui cherchent des solutions pour se sortir du sous-développement dans lequel elles s'enlisent. Bien que riches de ressources naturelles importantes, les modèles économiques traditionnels ont vidé les actifs locaux pour laisser des bilans assez négatifs. Elles

¹⁶ MAILLAT (D) et PERRIN (J.C) : Entreprises innovatrices et développement territoriale. Neuchâtel, EDES, 1992.

¹⁷ AYDALOT (Philippe) : Crise et espace. Economica, Paris 1984, p 381.

¹⁸ DIONNE (Hugues) : « Développement autonome du territoire local et planification décentralisée ». Cité par GADOURY (Gaston) Mémoire réalisé dans le cadre du Programme de maîtrise en développement régionale de L'Université du Québec. Québec juin 2010. P39.

doivent aujourd'hui animer leurs forces restantes et leurs savoirs acquis pour stimuler la prise en charge.

Ces communautés exigent des garanties sur les acquis (infrastructures et services) pas nécessairement prédictifs (au sens économique de court terme) afin de conserver le droit d'exister comme territoire de cette base, la volonté de se développer.

Ainsi donc, la proche territorial du développement local intègre et agit sur l'ensemble des fonctions du territoire : sociale, culturelle, économique et politique. Une telle construction ou réactivation de territoire sera le fruit du partage de responsabilités entre les divers niveaux de gouvernement et des divers acteurs autant nationaux, régionaux que territoriaux. Ce partage de responsabilité du développement de territoire ne pourra se faire sans une forme de partenariat négocié.

4-2- Le développement local dans son approche entrepreneuriale

Le développement local entrepreneurial a eu sa naissance suite à une analyse économique globale qui s'est faite durant les années 90, et qui a identifié la PME comme plus créatrice d'emplois et d'économie locale.

La ressource humaine est au cœur de la voie du développement¹⁹. Cette ressource peut se former en entreprise, mais elle se forme surtout dans la culture locale, dans la tradition familiale et dans un tissu de formation professionnelle, bref dans un système localisé où circulent et s'enrichissent les savoir-faire. Il existe quatre actions qui favoriseront l'adoption d'une vision entrepreneuriale du développement économique local²⁰ :

- La promotion d'un développement fortement endogène ;
- L'adoption d'une démarche entrepreneuriale de la part des principaux intéressés ;
- La valorisation de l'entrepreneuriat comme source de création d'emploi ;
- L'adoption résolue du partenariat pour mobiliser les énergies et les ressources locales.

Le territoire habité, devient donc le porteur actif du développement, il renferme ingrédients familiaux, culturels, organisationnels et institutionnels pour définir et supporter l'émergence et la croissance de projet et d'entreprise créant de l'emploi et de l'économie. Voilà que ce territoire local, qui par apport au développement régional, était un lieu d'essai ou d'application

¹⁹ GADOURY(Gaston) Mémoire réalisé dans le cadre du Programme de maîtrise en développement régionale de l'Université de Québec. Québec juin 2010. 2010 P 30.41.

²⁰ PREVOST(Paul) : Développement économique local et stratégie entrepreneuriale ; L'Entrepreneurship et le développement local. 11^e Colloque, Saint-Hyacinthe, 1994.P13.

d'approches ou programmes développer d'on haut, devient le développeur, du moins le porteur, le son propre développement. Ce développement étant défini comme activation de ses ressources, dans un milieu propice, pour créer de l'emploi et de l'économie et par conséquent, la qualité de vie pour l'ensemble de sa population, toujours avec l'aide de l'Etat définie comme accompagnateur.

5- Les limites du développement local

Les évaluations critiques du développement local dans quelques pays, notamment ceux de l'Europe (Jouen M, 2004.), nous permettent de déduire que celui-ci reste fragile pour des raisons qui lui sont propres ; les critiques les plus fréquentes sont bien connues et elles sont parfois justifiées.

5-1- les critiques sociales

Le succès du développement local dépend beaucoup plus que la gestion administrative et politique d'autres critères telle que la confiance, la solidarité, la transparence, etc., qui sont des éléments très difficiles à réunir.

5-2- les critiques économiques

Les critiques économiques et financiers sont fréquentes : Pecqueur Bernard mentionne que le processus d'innovation n'est pas toujours facile à entretenir, ce qui met en cause la pertinence des résultats. Le développement local dépend des engagements financiers non négligeables ; souvent, les moyens disponibles au niveau d'un territoire ne sont pas toujours à la hauteur du défi (collection des informations, analyse rigoureuse, animation et financement de réseaux communication) (Pecqueur B, 2000).

En effet, les expériences du développement local montrent qu'il ne peut pas survivre dans un contexte de concurrence pure ; il a besoin d'argent public ; selon Pecqueur, il n'est pas réaliste de prétendre qu'il puisse assurer son autofinancement, un jour. Cette incapacité de garantir d'un autofinancement l'expose au risque des aléas économiques.

5-3- les critiques politiques

Les expériences de développement local montrent qu'elles exigent la bonne gouvernance, la démocratie locale et l'autonomie décisionnelle ; autant de conditions difficiles à concrétiser dans tous les contextes. En plus de la fragilité de ces expériences de

développement local en face de déférents aléas politiques puisque elles dépendent largement à la politique publique qui intervient dans le domaine économique et social.

5-4- Les critiques méthodologiques

Les réalités montrent la complexité de cette approche de développement local sur les plans théorique et pratique : d'une part celle-ci fait appel simultanément aux différents paramètres (sociaux, économiques, politiques et environnementaux) dont la mise en cohérence est difficile et trop compliquée ; d'une autre part les zones en difficulté souffrent précisément de « multiples handicaps » (c'est-à-dire d'une série d'obstacles de diverses natures) à l'insertion économique et sociale. De ce fait, elles sollicitent de nombreuses politiques publiques différentes et il en résulte un mélange d'initiatives imbriquées les une dans les autres.

Section 2 : Le développement local en Algérie

Cette section analysera, le DL en Algérie, à savoir en premier lieu le contexte et l'historique, ensuite on verra les deux principales étapes du DL en Algérie ; à savoir le DL dans le contexte de la planification centralisée et le DL dans le contexte des réformes.

1- Contexte et historique

Afin de corner notre travail sur cette conceptualité du « développement », il est jugé important de mettre le point sur le développement local en Algérie et cette analyse portera essentiellement sur l'analyse de la politique budgétaire.

En effet pour tout développement local d'un pays ou d'une région, passe par l'épanouissement de la commune, en effet elle présente la collectivité territoriale de base. Elle est défini dans le code communal dans son article premier « la commune est la collectivité territoriale politique, économique, social et cultural de bas. »²¹.

Dés l'indépendance, la juridiction et l'activité communal se trouve limiter au régime coloniale, ce qui l'a place dans une mauvaise posture ou elle ne peut réaliser et satisfaire les besoin locaux. cette négativité du modèle coloniale a fait pousser l'Etat algérien de mettre en

²¹ Ordonnance N°67-24 du 18 Janvier 1967 portant code communal.

ouvre une charte communal qui a été adopter 1966²², pour renforcer la structure communal et d'aboutir à sa nouvelle mission qui est de corriger les déférentes disparité régional , et les inégalité des revenus , mais qui reste comme même peut vue la situation réel du terrain ,l'absence de la gestion centralise et le manqué des ressources a fait naitre des régions qui sont doté d'infrastructure fortement urbanise, et arrière-pays démunie de tout richesse.

Cette évolution historique de l'institution communale s'est faites marquée aussi par l'effondrement des cours du pétrole en 1986 qui est un tournant majeur dans la politique budgétaire²³ , et donc les communes ne pouvait échapper aux effets de la crise et voient à leur tour leur dotation budgétaire se contracter sans que leurs missions ne soient révisées.

La rareté des ressources et le non maitrise des investissements, les communes algériennes se trouvent confrontées à une inadéquation des moyens financiers dont elles disposent, ce qui fait que le système de financement des budgets publics locaux (BPL) a démontré ses limites, car plus de 1350 des communes sont déficitaires²⁴.

De la pertinence du redéploiement territorial de 1984.

Son été l'une des causes de l'aggravation des difficultés des communes notamment rurale car elle érigé en communes des zones totalement marginalisées du développement économique des années 1970 dont les communes mères ont bénéficié, ce qui fait que la plus part d'enter ne subsistent que grâce aux subventions de l'Etat via FCCL (Fond. Commun .Local)

En effet l'industrialisation de la décennie 1970 a impliqué une concentration des activités dans certain région géographique, et elle a causé des régions totalement rurales complètement marginalisées, ce clivage entre les régions a fait naitre des richesses fiscales considérables entre les communes.

La structure des financières locales.

Elles sont principalement d'origine fiscal, impôts revenant intégralement provient d'impôts, mais lorsque on examine de pré cette structure on trouve :

²² La charte communale.

²³ Extrait du rapport N°16171 de la banque mondiale (BM) « les dépenses publiques, vers une plus grande efficacité cas de l'Algérie », 1997.

²⁴ BOUMOULA (Samir), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia », mémoire magister en science économie, UMAB de Bejaia, Juin 2011, P226.

Des impôts analytiques car ils frappent un bien, une situation économique pris de façon isolée comme la taxe foncière, en conséquence ce mode d'estimation est un caractère abstrait⁴³ aux impôts locaux, peut de contrôlable sont au courant de leur existence et très peut font une distinction entre l'imposte de l'Etat et les impôts locaux.

De cette approche il apparaît clairement que le pouvoir budgétaire des communes est très limité car non seulement elles ne disposent pas du pouvoir de percevoir ces recettes mais aussi de les utiliser librement ; ce qui nous conclue à dire que le développement local en Algérie est peu il faut des moyens plus adaptable, et des politique plus flexible a fin de décentralisé mieux le pouvoir de la commune, et inciter le citoyen à développer son propre territoire d'habitation.

2- Le Développement local dans le contexte de la planification centralisée

L'Algérie s'est engagée dès les premières années de l'indépendance dans un processus de développement, basée sur le principe de la planification centralisée qui met l'accent sur les programmes que l'Etat à mis en œuvre afin de lutter contre les problèmes de sous développement, ces programmes sont :

2-1- Les programmes spéciaux

Ils ont été conçus pour la première fois en 1966 via les programmes de développement économique rural (PDER)²⁵, ou l'Etat à mis en œuvre une enveloppe pour ces programmes qui était estimée à 10.26 Milliards de dinars en termes courants entre 1967 et 1978²⁶. Ces programmes ont pour but la planification et la décentralisation qui a intégré les collectivités locales dans les objectifs de la politique socio-économique nationale.

Malgré la volonté de développement que véhiculaient les plans spéciaux ils ont été quand même critiqués pour :

- L'absence d'une vision globale de développement ;
- Le non coordination concrète : des équipements de niveau local qui touche les secteurs concernés et les wilayas bénéficiaires des programmes spéciaux ;

La centralisation et la diversité du mode de financement des « PS ».

²⁵ Par exemple les programmes spéciaux d'Ouargla, de Tizi-Ouzou, des hauts plateaux et de toutes les zones touchées par les politiques coloniales de terres brûlées ou zones interdites.

²⁶ (A) BRAHIMI, « L'économie algérienne », édition, OPU, Alger 1989, P.147.

2-2- Les plans communaux de développement (PCD)

Comme il se définit dans le rapport général du deuxième plan quadriennal, le plan communal est destiné à regrouper dans un cadre cohérent toutes les interventions de portée locale proposées par la commune, réalisées et gérées par elle et financées sur ressources centrales.

Les PCD visent à assurer la plus large diffusion du développement, la valorisation des potentialités locales et la satisfaction des besoins de la population.

Les secteurs d'investissements confiés aux communes sont : la santé, l'agriculture, et l'hydraulique. Les autres secteurs sont pris en charge par les pouvoirs supérieurs de la planification dans le cadre des investissements sectoriels. Les communes ont un pouvoir pour planifier et participer au développement économique ou social dans leurs territoires.

Le manque de moyens, et la rareté des ressources pour les communes ont influencés négativement le fonctionnement des collectivités locales, et leurs imposent la dépendance du pouvoir central.

2-3- Les plans sectoriels décentralisés (PSD)

C'est un ensemble d'opérations et de programmes rattachés directement à un secteur donné, ils sont programmés en liaison avec ceux du plan national. Ces objectifs²⁷ sont :

- ✓ Développement de l'investissement ;
- ✓ L'organisation de l'assainissement ;
- ✓ La recherche d'un équilibre entre les ressources locales et nationales ;
- ✓ La poursuite de la politique de désenclavement et de l'électrification rurale ;
- ✓ Création des postes d'emplois durable.

Ces plans sont confrontés à plusieurs problèmes, essentiellement : des problèmes de sous-évaluation des contenus physiques qui affectent lourdement la réalisation optimale. Ce qui produit un écart défavorable par rapport aux objectifs tracés par ces plans.

²⁷ BOUMOULA (Samir), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia », mémoire magister en science économie, UAMB de Béjaia, Juin 2011. P 218.

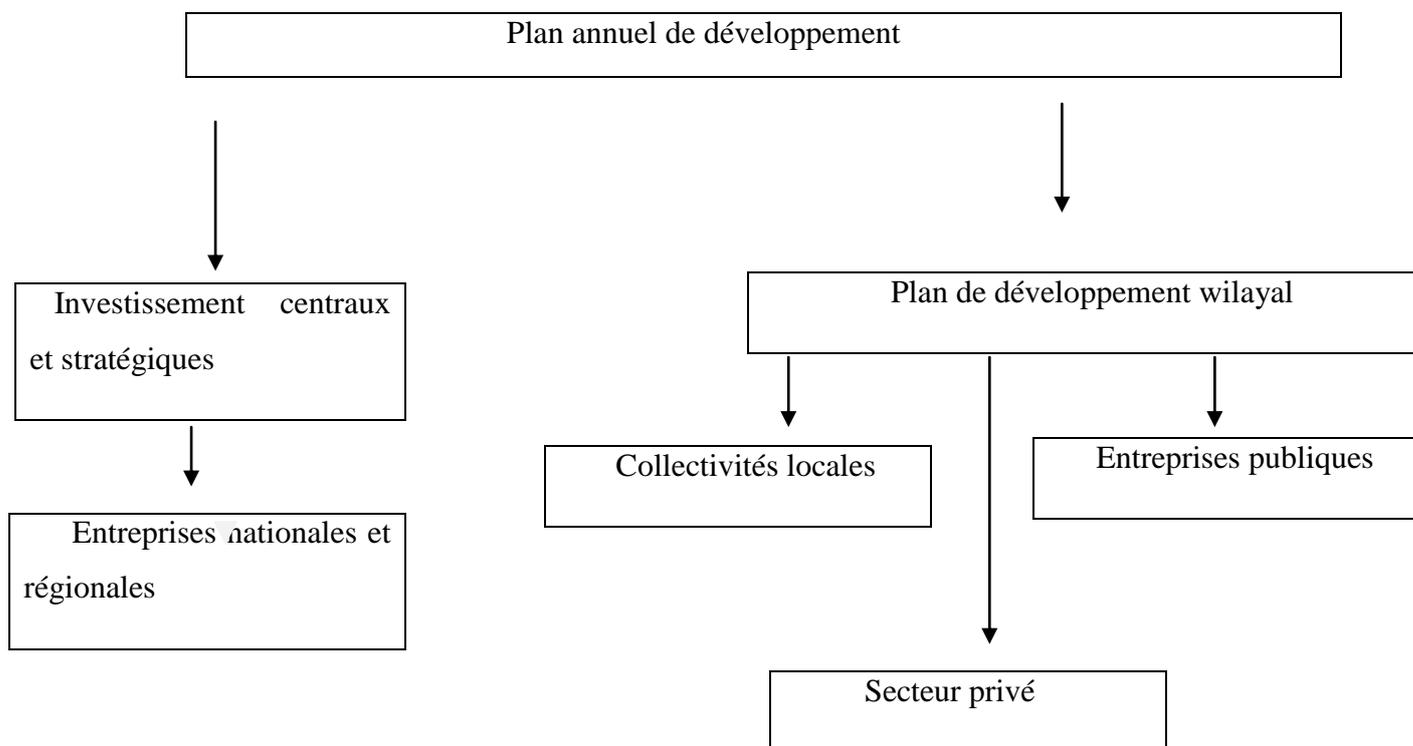
3- Le développement local dans le contexte des réformes économiques

Plusieurs réformes sont mises en œuvre avec d'importantes implications sur le développement local pour régler le dysfonctionnement du modèle de développement centralisé comme le déséquilibre intersectoriel, la marginalisation de l'agriculture, Sur le plan institutionnel, une série de mesures qui visent le renforcement des prérogatives des collectivités locales en matière de développement est adoptée. Il s'agit de la loi n°88-22 du 12/01/1988 relative à la planification et deux lois promulguées au mois d'avril 1990, relatives à la commune, et à la wilaya respectivement.

3-1- Les réformes institutionnelles et le développement local

Ces réformes sont faites au début des années 1980. Elles sont basées sur la réforme de la planification économique. Les grandes orientations de cette réforme peuvent être résumées comme suit²⁸ :

Schéma N° 05 : La nouvelle organisation de la planification économique



Source : DAHMANI.M, l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne, in cahiers de l'INES de Tizi-Ouzou, mars 1986, P41.

²⁸ www.CENEAP.com

Concernant la nouvelle organisation de la planification économique, M. DAHMANI la décrit comme suit : « l'Etat prendra en charge les investissements à caractère répétitif et d'importance moyenne et enfin le secteur privé économique national mobilisera l'épargne et l'investissant dans des secteurs non stratégiques »²⁹.

Au niveau local d'immenses compétences sont dévolues aux instances décentralisées. Le processus de réforme continuera à partir dès 1988, un approfondissement avec la promulgation d'une loi sur la planification et deux autres lois en 1990.

Avec ces deux dernières lois qui sont relatives à la commune et à la wilaya, c'est toute une politique de décentralisation et de développement local qui se met en place. En effet, le rôle de la commune en tant qu'instance décentralisée, est défini par l'article 88 de la loi 90.80 qui annonce que « la commune met en œuvre toute mesure de nature à encourager et favoriser l'intervention des opérateurs ». Aussi cette loi charge la commune de pas moins de 250 missions à tout aspect de développement.

3-2- Les réformes économiques et le développement local

Plusieurs réformes ont été enregistrées dans plusieurs secteurs d'activités, dont les implications sur le développement local sont évidentes³⁰.

3-2-1- La restructuration organique des entreprises

La restructuration des entreprises publiques, engagée en février 1981 repose sur deux principes :

- L'introduction de nouvelles normes de production dans le but d'accroître les capacités de production et la nouvelle politique de salaires pour améliorer la productivité du travail.
- La miniaturisation des grandes unités de production.

3-2-2- La réforme du secteur de l'agriculture

L'agriculture est au premier rang, une première réforme touche alors le secteur de l'agriculture, elle est basée sur la restructuration des secteurs socialistes et coopératifs de la révolution agraire en DAS (Domaine Agricoles Socialistes) pour améliorer la production agricole. Les DAS sont issus de la réforme de 1980, le but essentiel de cette réforme est de

²⁹ DAHMANI.M ; l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne ;in cahiers de l'INES de Tizi-Ouzou, mars 1986,P42.

³⁰ HAMADAMA Nana ; « contribution de la PMI au développement de la wilaya de Bejaia durant la période 1990-2001 ». Mémoire de magister en économie, option : Gestion du développement, UAMB, 2003.

permettre aux producteurs l'exercice de leurs responsabilités dans l'exploitation des terres et d'assurer une autonomie effective aux exploitations.

On remarque que la mise en place du nouveau système de gestion des terres agricoles s'est accompagnée de la décentralisation de certaines structures d'appui à l'agriculture et la création d'un fonds de garantie agricole (FGA), destiné à favoriser l'agriculture privée.

3-2-3- L'autonomie des entreprises publiques

La promulgation de la loi n° 88-01 du 12 /01/1988 porte sur la loi d'orientation sur les EPE, constitue la réforme la plus importante de l'année 1980. D'après cette loi les entreprises publiques sont des personnes morales de droit privé (SPA ou SARL), dotées d'un capital social et de l'autonomie financière. Suite à la promulgation de cette loi, 350 sociétés nationales sur 450 existantes sont transformées en EPE auxquelles est reconnue l'autonomie de gestion.

3-2-4- Promotion du secteur privé national

Le secteur privé algérien a longtemps été marginalisé par l'Etat. Il a connu un essor à partir des années 80, un début de réhabilitation à travers la promulgation de la loi 82-11 dont le but est d'encourager l'investissement privé à travers une série de mesures incitatives.

Les réformes sont économiques qu'institutionnelles, les entreprises durant cette phase semblent s'orienter vers un modèle de développement décentralisé.

Conclusion

Le développement local, en Algérie résulte d'une gestion administrée dans laquelle la société civile avait peu d'espace d'expression. L'État exerçait un quasi monopole sur toutes les sphères d'activité économique et sociale. L'État centralisateur et détenteur d'autorité était producteur commercialisateur de biens et de services et créateur d'emploi. Il était le plus grand employeur. Les difficultés économiques que le pays a connues depuis la fin des années 80 ont freiné le développement puis vint la décennie noire, et les négociations avec le FMI et l'ajustement structurel avec, sur le plan humain, des pertes regrettables et sur le plan économique la perte de milliers d'emplois, l'extension du chômage et de la précarité.

La relance économique est très récente et commence à peine à avoir un effet significatif sur le développement local et la reconstruction des zones touchées par le terrorisme. L'Algérie a un potentiel en ressources humaines et matérielles qui lui permet de

mieux réussir en matière de développement. Des progrès importants restent à faire en matière d'efficacité. Cependant un renforcement des moyens d'intervention, notamment par la formation aux approches nouvelles, au management, aux outils méthodologiques permettrait de beaucoup gagner en efficacité c'est à dire en moyens et en temps.

Tout en poursuivant l'effort de libéralisation, l'État devait renforcer son rôle d'arbitrage et de contrôle. Par ailleurs, il ne peut se désengager en matière d'investissements concernant les infrastructures économiques, sociales et culturelles car, il reste détenteur de moyens financiers qui appartiennent au peuple tout entier. Le budget de l'État se compose de 65% de recettes fiscales pétrolières qui est une richesse nationale et de 35% de recettes fiscales ordinaires qui constituent la contribution de la population (les contribuables). Par ailleurs, en ce qui concerne le commerce extérieur l'Algérie est devenu un pays mono exportateur d'hydrocarbures qui rapportent entre 96% et 97% des recettes d'exportation.

Pour plus d'efficacité il devrait former ses agents de développement à tous les niveaux. Les contributions des associations de développement consacraient la participation efficace de la société civile. L'approche participative offre aux citoyens l'opportunité de s'engager en tant que parties prenantes des projets et Programmes de développement local.

Chapitre03 :
contribution
des PME sur le
développement
local

Introduction

Les PME par leurs investissements et par leurs créations d'emplois jouent un rôle désormais indiscutable dans le dynamisme et le développement économique local d'une région.. Sur le plan politique, on assiste à une multiplicité et une multiplication des programmes visant l'encouragement et l'aide des PME dans presque tous les pays du monde. L'Algérie n'a pas échappé à cette vague, plusieurs programmes et structures ont été créés à l'égard de ce secteur.

L'histoire de l'émergence du secteur privé national, ses modalités d'évolution et de fonctionnement, son poids ainsi que sa place dans l'espace économique en Algérie, a été tout au long de ces deux décennies, façonnée voir déterminée par des pratiques de l'État envers le secteur privé d'ordre public beaucoup plus politico-idéologique qu'économique. Les positions de l'État, quant à la place et rôle assigné au secteur privé dans l'économie nationale ont été constamment ambivalentes et très ambiguës. Oscillant entre deux attitudes opposées : son inutilité (car potentiellement dangereux et futur allié du capitalisme international), et son nécessaire encouragement et développement, (puisqu'il peut être un complément et soutien au secteur étatique). Cette méfiance et ce tâtonnement ont fortement handicapé et retardé l'émergence d'un véritable secteur privé industriel. En effet, ce dernier est resté longtemps marginalisé, éparpillé, très contrôlé mais de manière anarchique par l'État, dépendant de ce dernier surtout dans la sphère des inputs. Paradoxalement, et malgré cette dépendance envers les secteurs et organismes étatiques, le secteur privé industriel a réussi progressivement mais sûrement à se structurer et de se développer à l'ombre du secteur public, pratiquant des stratégies défensives très flexibles ne ratant jamais des opportunités pour valoriser son capital et de le reproduire de façon élargie.

Nous allons tenter de mettre l'accent dans ce chapitre sur le lien entre PME et développement local du secteur privé national en analysant le processus de constitution et d'évolution du secteur depuis la période du capitalisme colonial (période charnière) jusqu'à nos jours.

Section 01 : Les PME et le développement local

Dans cette section, Nous allons aborder le rôle de ces entreprises dans l'innovation et la création d'emplois et les retombés économiques, sociaux et environnementales des PME sur le développement local.

1- Les PME et l'innovation

L'un des indicateurs du rôle économique de la PME est celui de sa participation au processus de créativité et d'innovation dans le domaine des technologies nouvelles.

L'innovation¹, est le moteur et le facteur déterminant de la croissance, elle est au cœur du développement des économies développées et l'un des vecteurs de la compétition mondiale. Ainsi, les jeunes entreprises s'avèrent être les acteurs les plus dynamiques de l'innovation et un véritable moteur dans le développement des emplois de haute qualification.

Pour les entreprises, l'innovation est importante pour sa pérennité car les pressions et les défis, notamment la concurrence et le désir de conquérir de nouveaux marchés, les incitent à innover. Elle est, aussi, un atout majeur pour leur compétitivité, un moyen fondamental pour s'assurer un avantage concurrentiel et générer une valeur supérieure pour le client, à l'exception de certains types d'entreprises axées sur les technologies, l'accent n'est pas mis sur les aspects techniques du développement de nouveaux produits, mais sur les moyens innovants permettant de renforcer la position sur le marché.

D'après Bertrande Bellon, innover c'est « *mettre sur le marché un nouveau produit qui à des propriétés nouvelles, c'est aussi introduire un nouveau procédé de fabrication ou une nouvelle organisation dans l'entreprise* »².

Au niveau des produits : la création d'un nouveau produit, l'amélioration d'un produit existant.

Au niveau des procédés : l'amélioration des moyens matériels et immatériels affectés à la production.

Au niveau de l'organisation : l'amélioration des méthodes de travail, la hiérarchie de la division des tâches, l'articulation entre celle-ci, leurs flexibilité, les systèmes d'information etc.

Ces trois formes d'innovation sont liées, chacune d'entre elle entraîne les deux autres.

¹ Pour mieux approfondir sur « les PME et l'innovation en Algérie » veuillez vous référer à l'article suivant : « les relations entre activités technologiques, innovation et croissance dans les PME algériennes : une étude empirique basée sur un échantillon d'entreprises » sous la direction de Bernard HAUDEVILLE et Rédha YOUNES BOUACIDA, Marseille 2007 : http://junon.u-3mrs.fr/afa10w21/wp-content/uploads/workingpapers/DR_50_0607_haudeville.pdf.

² Bertrand Bellon ; « l'innovation créatrice » ; éd : Economica ; paris, 2002, p3.

Selon J. Schumpeter : « *l'innovation est l'introduction réussie sur le marché d'un nouveau produit, d'un nouveau processus ou d'un nouveau modèle d'organisation* »³, c'est-à-dire que l'innovation est liée à la concentration du marché dans laquelle s'inscrit. Mais celle-ci n'est possible que dans le cadre de la concurrence imparfaite, car le pouvoir de monopole empêche limitation par d'éventuel concurrents et empêche ainsi l'érosion des profits provenant de l'innovation. De plus, le monopoleur dispose de ressource plus importante pour financer de nouveaux projets innovants.

Selon ces définitions, on comprend que l'innovation est un processus complexe par lequel une firme développe et utilise ou commercialise une invention, un produit, un procédé, un aspect organisationnel ou une méthode de distribution nouvelle.

En réalité, il y a innovation lorsqu'une entreprise introduit de nouveaux produits ou services sur le marché, ou lorsqu'elle adopte de nouvelles façons de fabriquer des produits ou services. De plus, une entreprise peut innover en reprenant une idée d'un autre secteur d'activité et en l'adaptant pour l'utiliser dans ces propres processus de production ou sur son propre marché.

Bien que la recherche joue un rôle important dans l'innovation, il n'y a pas de création de valeur sans action des entreprises. C'est l'entreprise qui est à l'origine de la création de valeur. La réduction du cycle de vie des produits obligent les entreprises à renforcer les investissements à forte intensité de capital et à se concentrer d'avantage sur leur capacité à réagir plus rapidement. C'est-à-dire qu'elles doivent être flexibles. Cette caractéristique « flexibilité » est l'une des caractéristiques importantes des PME. En effet, les PME innovatrices ont l'habileté requise pour réagir à l'évolution rapide des technologies et des besoins. Toutefois, les coûts de développement des produits et les investissements nécessaires pour la production en grande séries font, dans la majorité des cas, de la grande entreprise le seul innovateur possible. Mais certaines études ont vérifié cette hypothèse, et mènent à des résultats contradictoires.

2- Le rôle des PME dans la création d'emplois et l'économie des pays

Jusqu'à la fin des années 70, on considérait que les PME ne contribuent pas significativement à la croissance économique et leur disparition à terme était souhaitée. Il faudra attendre la décennie 80 pour constater que la PME crée de l'emploi et pour qu'on la conçoive comme un modèle de l'entreprise compétitive, du fait de sa capacité à identifier des besoins nouveaux, à adopter les nouvelles technologies et à contribuer à l'apprentissage, à la formation professionnelle et au développement local.

³ Bertrand Bellon. Op cité, p18.

Depuis la fin des années 70, de nouvelles analyses présentent les avantages compétitifs des PME, expliquant ainsi la présence de ces dernières dans divers secteurs et même leur continuité dans l'économie.

Ces analyses montrent que les PME peuvent avoir un rôle important à jouer dans la vie socio-économique des nations, notamment du fait de leurs avantages comparatifs dans certains domaines : « *Les PME jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations*⁴ ».

Aujourd'hui, toutes les statistiques montrent que dans la plupart des pays, les PME constituent la forme dominante de l'entreprise et représentent entre 95 % et 99 % des acteurs présents sur le marché ainsi que l'essentiel de la production manufacturière et une part encore plus grande du secteur des services.

Par catégorie de pays, classés selon le niveau développement⁵, les PME représentent 63 % de l'emploi, 42 % de la valeur ajoutée, 14 % des exportations et 34 % des investissements dans les pays de l'OCDE. Premières créatrices d'emploi, elles contribuent à la croissance d'offres de façon inversement proportionnelle à leur taille. En effet, si l'emploi est resté stable dans les grandes entreprises, ou à diminué dans certains pays, ces dernières années, les effectifs des PME ont crû de +35 %.

Dans les pays en développement, les PME concentrent la plupart des emplois et des activités génératrices de revenus et peuvent être considérées comme le principal facteur de réduction de la pauvreté.

Au Canada⁶, le secteur des PME constitue l'instrument de la croissance de l'économie canadienne. Il contribue pour plus de la moitié du PIB, emploie 6 canadiens sur 10 et accapare 80 % de nouveaux emplois créés ces vingt dernières années.

En France⁷, les PME représentent plus de la moitié de la valeur ajoutée produite et représentent 60 % des salariés et 65 % des personnes employées dans toutes les entreprises. Elles expliquent en outre l'essentiel de la croissance de l'emploi depuis 15 ans puisqu'elles ont créé près de 1,8 million d'emplois.

⁴ OCDE : la déclaration ministérielle d'Isanbul «promouvoir la croissance des PME innovantes et compétitives sur le plan international » ; Juin, 2004.

⁵ Conservatoire sur le poids économique des PME en France, Institut Sage, 2012. www.institut-sage.com

⁶ Canadian Federation of Independent Business (CFIB): Report on trade. Octobre 2004 OCDE Juin 2004, p 13.

⁷ BETBEZE (Jean-Paul) et SAINT-ÉTIENNE (Christian): Une stratégie PME pour la France, La Documentation française. Paris, 2006.

En Chine⁸, plus de 3,6 millions de PME chinoises contribuent à environ 56 % de PNB, 75% de valeur ajoutée industrielle, 62,3 % des exportations, 75 % de l'emploi hors agriculture, 65 % des brevets, 75 % des innovations techniques et 80 % des nouveaux produits.

3- Autres impacts des PME sur le développement local

A part les rôles principaux des PME dans le développement local de créatrice d'emplois et l'innovation, les PME ont aussi d'autres impacts économiques, sociaux, et environnementaux qui contribuent au développement local et territorial⁹:

3-1- Impacts économiques

- La PME a aussi un impact sur le PIB, elle génère ainsi de la valeur ajoutée ;
- Au niveau de l'investissement national, la réalisation d'un investissement va se traduire par une mobilisation de l'épargne internationale par les investissements directs étrangers (IDE) et les emprunts à moyen et long termes, provenant des marchés capitaux internationaux ;
- Dans le commerce extérieur et la balance des paiements, la PME participe aux exportations des produits qui nous font retourner de la devise, ce qui implique qu'elle a un impact sur la balance commerciale (qui pourra être dans certain cas négative). De plus si un entrepreneur va se concentrer dans un milieu où d'autres entreprises y sont déjà localisées, une certaine concurrence va être produite entre ces entrepreneurs. Notamment en terme de prix, d'innovation des produits et donc du renouvellement du tissu industriel. Cette concurrence sur le marché va stimuler, à son tour, la compétitivité du territoire qui mène vers la mondialisation ;
- Enfin, la PME contribue aux financements publics en payant les impôts et les droits de douanes.

3-2- impacts sociaux

La PME, selon son développement économique, contribue à :

- La réduction de la pauvreté ;
- L'amélioration de l'équilibre macroéconomique ;
- La distribution des revenus ;

⁸ PAIRAULT (Thierry) et WANG (Wie): A propos de financement des PME chinoises, Techniques financières et développement, 2005, no 79.

⁹ BOULKEMIR Hakima, Op cité, p 50, 51.

- Et l'amélioration des conditions d'existence des populations ;
- Pour certaines entreprises, elles participent même à l'amélioration des indicateurs de l'éducation, de la protection de l'environnement et à l'insertion professionnelle.

3-3- Impacts environnementaux :

Un responsable de la PME est très proche des autres acteurs (citoyens, consommateurs, associations, élus locaux,...) et a, donc, pleinement conscience de l'impact de l'activité de l'entreprise sur son environnement. ces impacts peuvent être présentés comme suit :

- La localisation de l'entreprise dans une région donnée change la structure spatiale de cette dernière, en termes d'aménagement du territoire. De ce fait, plusieurs infrastructures de base vont être amenées (électricité, gaz, eau, infrastructures routières,...) ;
- Certaines entreprises (plus particulièrement les entreprises industrielles et le service de transports) sont responsables des rejets gazeux, de consommation d'eau et d'énergies, dont elles sont productrices de déchets, etc.

Section 02: L'impact de la création des PME sur le développement local en Algérie

L'objectif de cette section est, d'analyser en premier lieu, la PME et son rôle dans la création d'emploi, et la croissance économique en Algérie en utilisant les différentes bases statistiques disponibles. En second lieu, d'évaluer les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises (ANSEJ et CNAC) en relation avec la création de l'emploi et la lutte contre le chômage.

1- La place et le rôle des PME dans le développement de l'économie nationale selon les indicateurs macroéconomiques

En Algérie, les PME longtemps marginalisées et reléguées au second rang derrière les grandes entreprises publiques qui englobent la quasi-totalité des budgets des plans et des programmes de développement, elles occupent depuis deux décennies une place prépondérante dans le système économique.

Les réformes, qui ont été amorcées depuis les années quatre-vingt, l'ont conduit progressivement à changer la politique économique qui sera désormais fondée sur les forces du marché, et qui a reconnu pour les entreprises privées le rôle important à jouer dans le développement local et national. Elles

augmentant le volume d'investissement et de production, et elles absorbent le taux de chômage et de pauvreté.

Il convient alors de situer la place de la PME algérienne dans un contexte macroéconomique à travers l'analyse de quelques indicateurs vulnérables (emploi, VA et PIB).¹⁰

1-1- La contribution des PME en matière d'emploi

Le secteur des PME contribue de plus en plus à la résorption du taux de chômage et la création d'emploi, et plus particulièrement par le secteur privé.

En effet, elles à réalisées en 2012 1 776 461 emplois, (1 728 046 emplois par des PME privées et 48 815 emplois par des PME publiques), et en 1er semestre 2013, 1 869 363 emplois (1 869 363 emplois par des PME privées et 46 132 emplois par des PME publiques), avec une évolution de 7,83%, soit 139 034 nouveaux emplois.

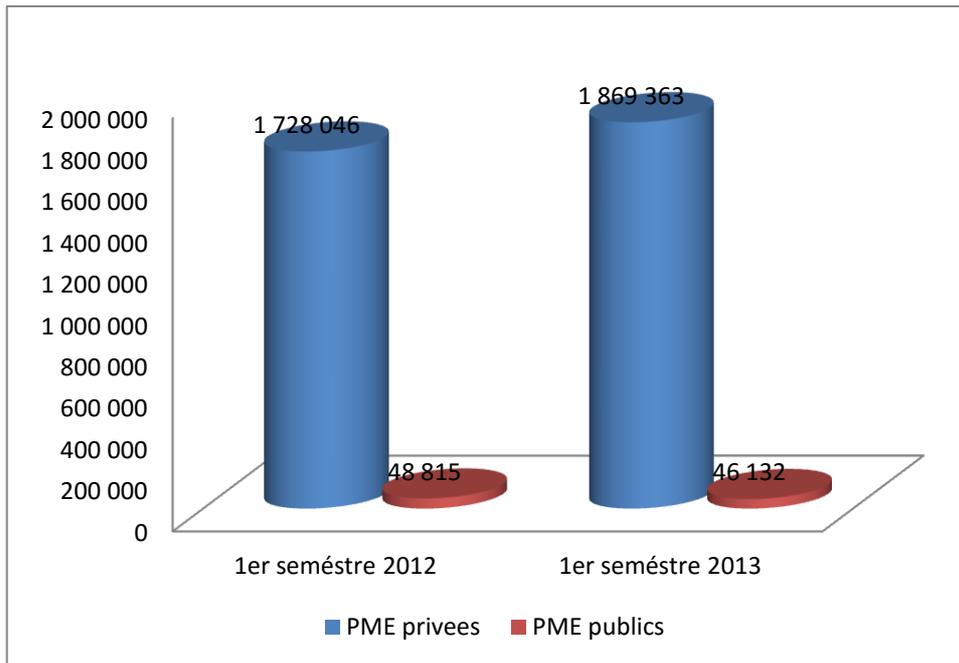
Le tableau suivant nous montre plus de détails l'évolution des emplois déclarés par type de PME au 1er semestre 2012 et 2013 :

Tableau n° 0 3 : Évolution des emplois déclarés par type de PME

Types de PME		1 ^{er} semestre 2012		1 ^{er} semestre 2013		Évolution
		Nombre	Parts (%)	Nombre	Parts (%)	
PME Privées	Salariés	1 041 221	58,61	1 121 976	58,57	7,76
	Employeurs	686 825	38,66	747 387	39,02	8,82
S/Total		1 728 046	97,27	1 869 363	97,59	8,18
PME Publiques		48 815	2,73	46 132	2,41	-4,72
Total		1 776 461	100%	1 915 495	100%	7,83

Source : Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement (bulletin d'information statistique de la PME- données du 1er semestre 2013).

¹⁰ Nassima BOURI, Idem. P 99.

Figure n°01 : Évolution des emplois déclarés par type de PME

Source : établi à partir des données DPME-Bejaia

Depuis les années 90, les parts se sont inversées et le secteur public a cédé sa place au secteur privé, il ne représente que 46 132 emplois au premier semestre de 2013, alors que ce chiffre était de 48 815 en 2012, soit une régression de 5,49 % des emplois par rapport au nombre de postes existants en 2012. Au même temps, le secteur privé quant à lui est passé de 1 728 046 emplois en 2012 à 1 869 369 postes au premier semestre de 2013, soit un taux de croissance de plus de 7.56%. Une évolution positive continue qui a permis à l'initiative privée d'atteindre 97,59% du total des emplois recensés sur le marché de l'emploi algérien en 2013. Les PME représentent entre 95% et 99%, selon les pays, de la population des entreprises. Elles assurent entre 60 et 70% de la création nette d'emplois dans les pays de l'OCDE¹¹.

La part des emplois dans les PME algériennes est passée d'un peu plus de 1 915 000 emplois, ce qui représente 17,75% de l'emploi total en 2013. Cette amélioration ne doit pas, cependant, masquer le fait que ce taux de participation des PME à l'emploi total est loin d'être celui des pays développés¹².

1-2- La contribution des PME en matière de Valeur Ajouté et Produit Intérieur Brut

Les PME jouent un rôle prépondérant dans la création de la valeur ajoutée, elles mesurent la production créée et vendue par une entreprise. La valeur ajoutée à l'échelle nationale est

¹¹ Rapport de l'OCDE, Février 2007.

¹² AREZKI ISLI, M, (2005) « La création d'entreprises en Algérie », les cahiers du CREAD no 73.

désignée par le PIB algérien, qui est pour l'essentiel la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des entreprises dans différents secteurs, implantées sur le territoire national.

L'industrie nationale manufacturière du domaine public a enregistré une décroissance depuis le milieu des années 80, le secteur public a commencé à céder progressivement sa place au secteur privé, avec 11 178 milliards de Dinars pour ce dernier, soit 53,6 % du PIB national et 1019.8 milliards pour le secteur public, soit 46,4 %¹³. A la fin de 2001, le secteur privé emploie déjà près de 800 000 salariés à travers plus de 150000 entreprises et contribue à hauteur de 75 % du PIB hors hydrocarbures¹⁴, il constitue de ce fait l'acteur principal et incontournable du développement économique et social, qui devrait à ce titre bénéficier de toute l'assistance matérielle, humaine et financière pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de moteur de croissance.

Des chiffres plus précis sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau n° 04 : Évolution du PIB par secteurs juridiques hors hydrocarbures (2007 -2011)

Secteur juridique	2007	2008	2009	2010	2011
Part du public dans le PIB	749,86	760,92	816,8	827,53	923,34
Part du privée dans le PIB	3153,77	3574,07	4162,02	4681,68	5137,46
TOTAL	3903,6	4334,99	4978,82	5509,21	6060,8

* : Unité : En Milliards de dinars Algériens.

Source : Office Nationale de Statistiques.

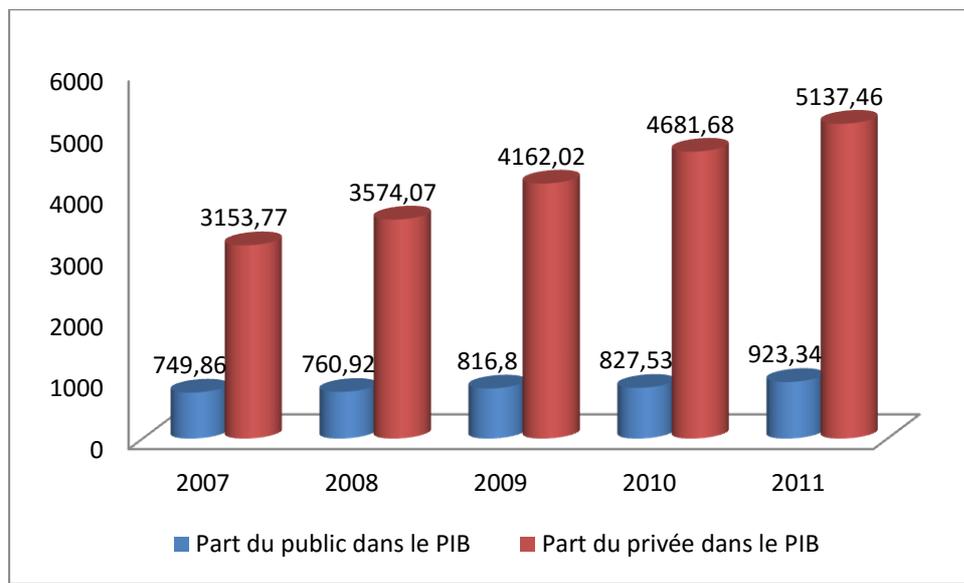
En 2008, la part de la valeur ajoutée générée par le secteur privé est de 83,8 % du PIB hors hydrocarbure, avec 3 551,33 milliards de DA, soit un taux d'évolution de 12,6 % par rapport à l'année précédente. En dépit, de leur nombre, la participation des PME algériennes reste restreinte dans la création de la richesse, qui n'est que de 1,3 %, alors qu'elle est de l'ordre de 56 % en France. Une situation due à plusieurs contraintes foncières, financières..., qui pèsent lourdement sur l'essor de l'initiative privée.

¹³ SEDER. S, « Etude sur la structure du capital des PME algériennes : perspectives de la banque », mémoire de Magister, 2005, ESC- Alger.

¹⁴ Document interne du ministère de la PME, journées portes ouvertes, banques – entreprises, 2003, Alger.

Malgré les mesures incitatives entreprises par les autorités centrales dans la finalité de promouvoir cette catégorie d'entreprises, ces dernières années, l'industrie manufacturière privée n'arrive toujours pas à compenser le récurrent déficit qui caractérise l'industrie algérienne dans toutes ses spécialités. Des efforts considérables restent à fournir, dans un pays où les importations de biens atteignent 40 milliards de dollars en 2008, et 39,1 milliards en 2009 et où plus de 90 % de la croissance est générée par les hydrocarbures et les secteurs des biens non échangeables (services, constructions...)¹⁵.

Figure n°02: Évolution du PIB par secteurs juridiques hors hydrocarbures (2007 -2011)



Source : établi à partir des données de l'Office Nationale de Statistiques.

Depuis une quinzaine d'années, l'apport dans le PIB de la valeur ajoutée créée par l'industrie hors hydrocarbures n'a pas cessé de reculer, pour ne représenter en 2005 qu'un petit 5,3 %, et en 2009 malgré la reprise (croissance de 2,4%) sa participation n'était qu'à près de 5% de la valeur ajoutée globale. Alors que dans les économies en développement, l'industrie manufacturière apporte en moyenne 14%. Cette proportion est de 17 % au Maroc, de 18 % en Tunisie et de 19 % en Égypte¹⁶.

Cependant, dès 1995, les entreprises privées (33 882 PME) ont été derrière la création de près de 1 200 000 emplois, soit un taux de 30 % de la population active et participaient à hauteur de 40 % à la valeur ajoutée. Tout semblait être bien engagé pour réussir l'émergence d'un tissu industriel algérien.

¹⁵ Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI, Ali GABOUSSA « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives » Revue des entreprises algériennes N 04/2013 p 37.

¹⁶ BENABDALLAH. Y : « l'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », CREAD, 2003, Alger.

Or les rentes de situations, les mentalités et les habitudes héritées de l'ancien système dirigiste, constituent autant de contraintes aux changements de culture économique, et ont permis à une autre économie de voir le jour, une économie informelle « sous terrain » qui échappe à tout contrôle ou imposition, et qui va s'orienter sur l'importation, et la distribution, connu en Algérie sous l'expression « *Import / export* ». Pendant cette période, les PME font face à d'énormes difficultés. Ainsi l'activité des ces PME se glisse graduellement du domaine de la fabrication, et de la production des biens vers des activités de services, de distribution et de commerce, plus rentables et qui leur permettent de tenir et pouvoir passer le creux, en attendant l'achèvement des réformes et l'avènement de conditions meilleures, plus attachées aux principes du libre marché et à l'économie de la concurrence¹⁷.

Comme toute valeur ajoutée créée par une entreprise, la valeur ajoutée d'une PME recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours des différentes tâches du processus de la fabrication et/ou de la production, et des besoins du fonctionnement des services administratifs, financiers...

En d'autres termes, la valeur ajoutée servira en grande partie à : rémunérer les services, les travailleurs (salaires), les capitaux (dividendes et/ ou intérêts). Elle permet aussi de contribuer au fonctionnement des institutions, et des administrations en leur versant des impôts.

De là, il est clair que l'entreprise quelle que soit sa dimension, petite, moyenne ou grande en plus de la création des emplois, et de la valeur ajoutée, en redistribuant le surplus sur les agents économiques, elle joue un rôle moteur dans la vie économique, et sociale de tout le pays à travers la redistribution de la richesse.

2- Contribution de quelques dispositifs d'aide à la création des PME à la lutte contre le chômage

Les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise en Algérie principalement l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ), la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) et l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) opérant à des degrés divers dans l'économie nationale, dont les missions et activités sont principalement consacrées à faciliter la création et l'accompagnement des PME, ce qui permet une propulsion du

¹⁷ MERZOUK. F : « PME et compétitivité en Algérie », in revue Economie et Management, N° 09, Oct 2009, Tlemcen.

marché du travail. En effet ces différentes structures publiques d'aide à la création de l'activité économique visent à la réinsertion des chômeurs dans le monde du travail.¹⁸

2-1- Évolution du nombre d'entreprises et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif ANSEJ

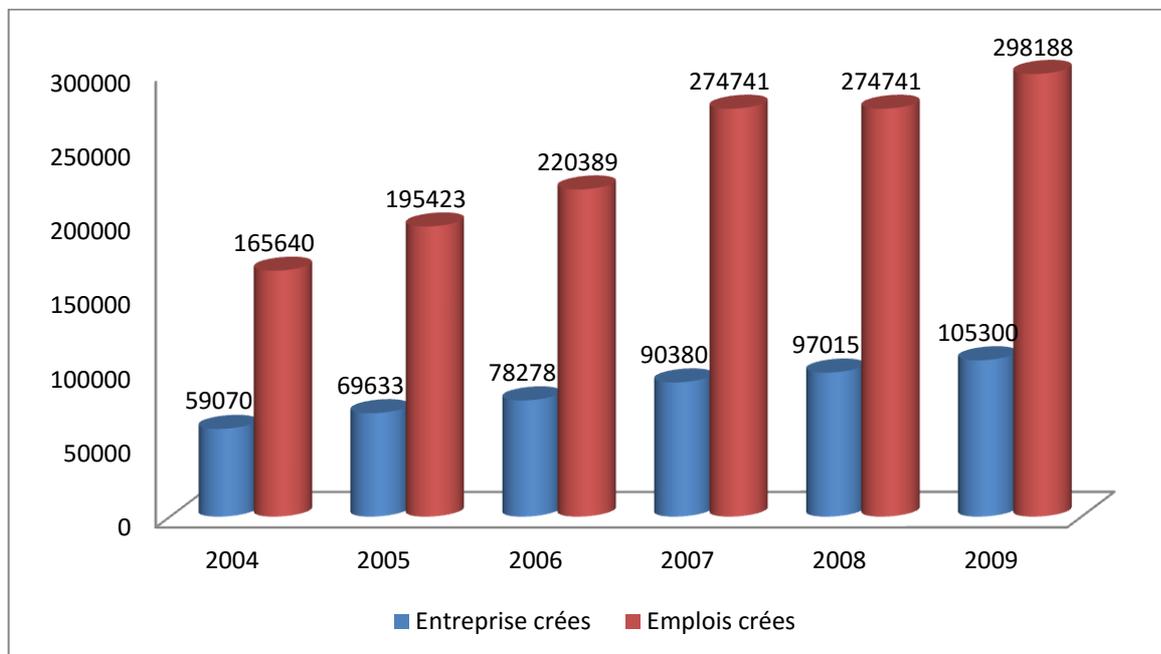
Le bilan du dispositif ANSEJ dans son volet création entreprises/emplois est illustré dans le tableau suivant :

Tableau n°05 : Évolution du nombre de PME/emploi du dispositif ANSEJ de 2004- 2009

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Entreprise créés	59070	69633	78278	90380	97015	105300
Taux de croissance des PME	-	17,88	12,42	15,46	7,34	8,54
Emplois créés	165640	195423	220389	274741	274741	298188
Taux de croissance de l'emploi	-	17,98	12,78	10,4	12,92	8,53

Source : tableau réalisé à partir de la base des données ANSEJ.

Figure n°03 : Évolution du nombre de PME/emploi du dispositif ANSEJ de 2004- 2009



Source : tableau réalisé à partir de la base des données ANSEJ.

¹⁸ NEMIRI-YACI.F (2008) « L'État malgré tout ? Acteurs publics et développement », In les cahiers de l'association tiers-monde, 32ème journées sur le développement, facultés Universitaires Catholiques de Mons Belgique.

Durant la période 2004 à 2009, on remarque une diminution du taux de croissance des projets financés et des emplois générés. En 2004 et en termes absolus, 59 070 entreprises ont été créées générant plus de 165 600 emplois ce qui représente une moyenne de 3 emplois pour chaque entreprise créée. À la fin de 2009, plus de 105 300 entreprises créées générant plus de 298 100 emplois ce qui représente moins de trois emplois pour chaque entreprise. Cette dégradation du taux de croissance des deux composantes (emploi, PME) peut être expliquée par la difficulté d'accès au financement bancaire qui se traduit par le rejet des projets par les banques, l'avènement d'autres dispositifs tels que le dispositif CNAC offrant des procédures plus faciles et moins coûteuses et que depuis la création du dispositif, on n'enregistre pas une amélioration dans les procédures technico administratives de création d'entreprise. Ce genre de contrainte rend la phase de création plus difficile¹⁹.

2-2- Évolution du nombre d'entreprises et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif CNAC

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage est un dispositif de soutien aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans, qui vise à favoriser la création d'activités, par les chômeurs de la catégorie d'âge concernée. Il consiste en des prêts non rémunérés, une bonification des taux d'intérêt pour les taux bancaires obtenus et une prise en charge des dépenses éventuelles liées aux études et expertises réalisées ou sollicitées par la CNAC.

Les statistiques consolidées dans le tableau ci-après constituent une source importante pour apprécier le bilan du dispositif CNAC en termes de création d'entreprises et d'emplois durant l'année 2011. En effet, Plus de 41 678 projets ont été financés par la CNAC générant 24 174 postes d'emplois. Autrement dit, chaque entreprise créée génère en moyenne deux emplois.

Le point marquant aussi dans la lecture des statistiques, c'est la prédominance du secteur du transport qui totalise plus de 64% des entreprises créées²⁰.

¹⁹ Dr : KADI Mohamed : « Relation Entre PME et Emploi en Algérie : Quelle Réalité ? » les communications du colloque international « Evaluation des effets des programmes d'investissement publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique » p 13.

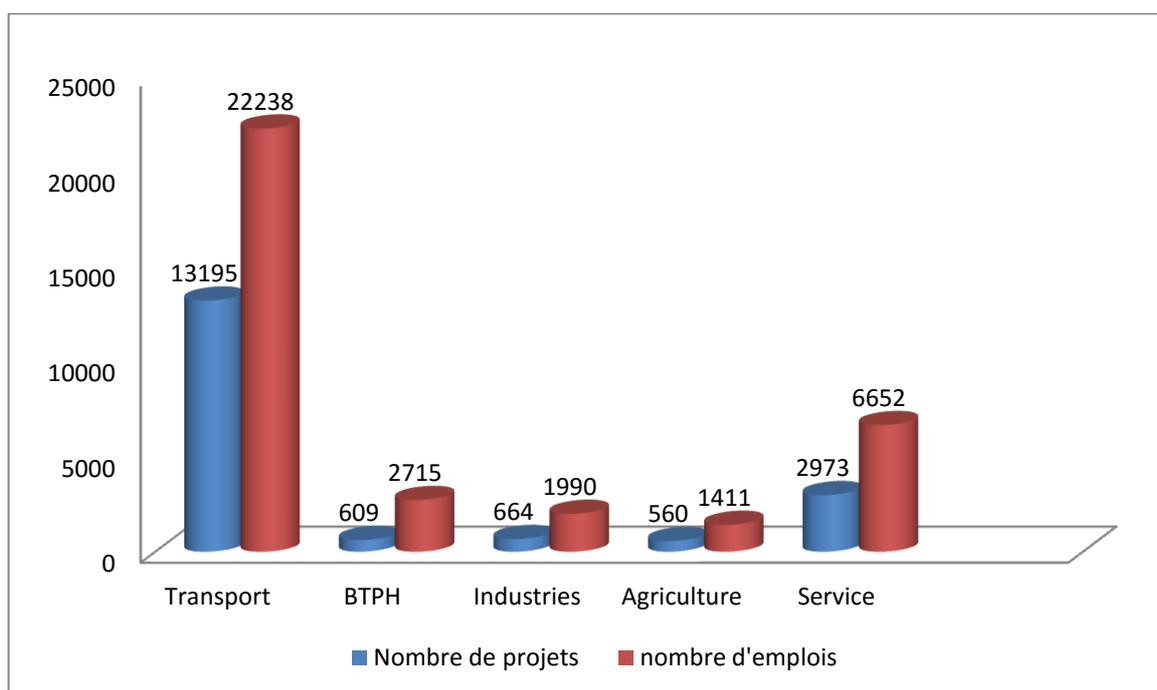
²⁰ Dr : KADI Mohamed, Op cité P 14.

Tableau n°06 : Répartition du nombre d'entreprises et d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC par secteur d'activité durant l'Année 2011

Secteur d'activité	Nombre de projets	%	nombre d'emplois	%
Transport	13195	62,91	22238	53,36
BTPH	609	2,9	2715	6,51
Industries	664	3,17	1990	4,77
Agriculture	560	2,67	1411	3,39
Service	2973	14,17	6652	15,96
TOTAL	20974	100	41678	100

Source : bulletin d'information PME N° 22, 2012.

Figure n°04 : Évolution du nombre de PME/emploi du dispositif CNAC par secteur d'activité durant l'Année 2011



Source : tableau réalisé à partir de la base des données ANSEJ.

Conclusion

Après plus de trois décennies d'une économie planifiée influencée par l'expérience soviétique où l'intervention de l'État dans la sphère économique est dominante, l'Algérie s'engage dans une nouvelle forme économique basée sur l'initiative privée. Cette nouvelle stratégie qui se base sur la réhabilitation et l'encouragement du secteur privé constitue l'axe principal de la nouvelle politique économique adoptée à partir des années 1990.

Cette mutation de l'économie algérienne a entraîné un développement important des PME lors de la dernière décennie. En effet, les PME privées regroupent la majorité des entreprises en Algérie avec un taux égal à 97 % en 2011. Cependant, un déséquilibre est enregistré au niveau de la répartition spatiale (régionale) où on trouve la majorité des PME se concentrent dans la région du nord, cette disparité engendre une disparité du développement de ces régions, d'une part. Les statistiques du ministère de la PME-PMI montrent que les PME se concentrent principalement dans le secteur des services et le secteur des BTPH d'autre part. La question de la lutte contre le chômage en Algérie, place la PME dans une situation de force par rapport aux grandes structures.

Néanmoins, l'analyse des différentes statistiques montre que les PME contribuent d'une manière inefficace à la création d'emploi avec un taux maximal de 17 % de l'emploi total en 2011, et que la moyenne du taux d'emploi par PME durant la période de 2001 à 2011 reste très faible. Nous avons vu que cette contribution reste insuffisante par rapport aux autres pays développés. Cette disparité entre les taux enregistrés par l'Algérie et ceux des pays développés tient aux difficultés de transition du secteur privé puisqu'il est toujours en phase embryonnaire et que les investissements se concentrent autour des secteurs peu créateurs d'emploi tels que le commerce et les services.

La dominance des TPE dans le tissu des entreprises en Algérie et leurs capacités à créer de l'emploi reste très limitée. Son rôle dans le développement local n'est pas à négliger, C'est apparait par ces contribution en matière de création de valeur ajoutée et produit intérieur brut, et la PME quelle que soit sa dimension participe à la réduction du chômage, donc elle joue un rôle essentiel dans la vie socio-économique de tout le pays à travers de la redistribution de la richesse.

**Chapitre 04 : Rôle
des PME dans le
développement local :
Cas de « la commune
d'EI-KSEUR »**

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Introduction

La décennie 90, s'est caractérisée par des réformes, des mutations profondes de l'économie et des institutions. En effet, un ensemble d'organismes, d'opérateurs et d'acteurs, se sont mis en place graduellement, pour prendre part et animer la vie économique, politique et sociale mettant en place un nouvel environnement. La configuration et l'ambiance générale sont perceptibles à l'échelle locale, espace privilégié d'intervention. L'implantation d'un réseau de petites et moyennes entreprises jouera un rôle essentiel pour que le processus de développement s'y opère. Leur impact sur le territoire de l'implantation est important surtout car elle permet de réduire le taux du chômage, et de répondre aux besoins du marché local...etc.

Nous tenterons dans ce présent chapitre de présenter brièvement dans la première section, la wilaya de Bejaïa (situation géographique, population et emplois), et quelques données ces PME, et leurs contributions dans la créations d'emplois. Ainsi que les infrastructures de base de la wilaya de Bejaïa.

Dans la deuxième section nous présentons la commune d'El-kseur, la démarche méthodologique de l'enquête de terrain, et en fin l'analyse des résultats de notre enquête de terrain auprès de quelques PME de la commune d'El-kseur.

Section 01 : Présentation du cadre d'étude et d'enquête de terrain

Dans cette section, nous allons d'abord présenter la wilaya de Bejaïa qui est notre terrain d'étude (situation géographique, administrative et démographique, ainsi que la situation des PME et son et ces caractéristiques), puis nous exposons la méthodologie qu'on a utilisé (l'échantillon étudié, objectif et déroulement de l'enquête, et enfin la structure, le contenu, la confection et le mode administrative de notre questionnaire).

1-Présentation de la wilaya de Bejaïa

1-1-La situation géographique et administrative

La wilaya de Bejaïa est une région côtière qui se situe au nord-est du pays (l'Algérie), sur le littoral méditerranéen avec une façade maritime de 120 Km, et une superficie totale de 3 223,5 Km².

Elle est limitée par :¹

-La mer Méditerranée au Nord

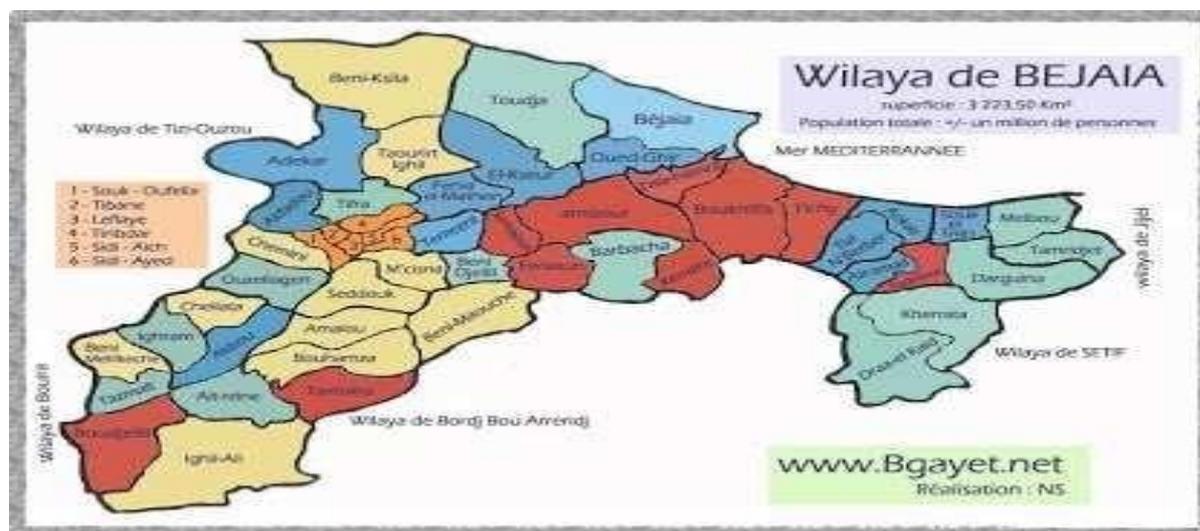
¹ DPSB (Direction de Programmation de Suivi Budgétaire) de la wilaya de Bejaïa, « Annuaire statistique 2013 ».

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

- La Wilaya de Jijel à l'Est
- Les Wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest
- Les Wilaya de Bordj Bou Arreridj et Sétif au Sud

Le territoire de la Wilaya de Bejaïa est marqué par la prépondérance des reliefs montagneux (75% soit 3/4 de la superficie totale de la Wilaya), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral

Figure n° 05 : La carte géographique de la wilaya de Bejaia



Source : www.bgayet.net

Son organisation administrative a été composée de 19 Daïras et 52 Communes, réparties suivant le tableau ci-après :

Tableau n° 07 : La répartition de la wilaya de Bejaïa par Daïras et Communes

Daïras	Nombre de communes	Communes	Superficie (km ²)	Population
ADEKAR	3	ADEKAR ; TAOURIRT IGHIL; BENI KSILA	363,10	24105
AKBOU	4	AKBOU ; CHELLATA ; IGHRAM ; TAMOKRA	212,29	78454
AMIZOUR	4	AMIZOUR; BENIDJELLIL; SEMAOUNE; FERRAOUN	212,88	74455
AOKAS	2	AOKAS ; TIZI N'BERBER	80,63	28613
BARBACHA	2	BARBACHA ; KENDIRA	129,33	22265
BEJAÏA	2	BEJAÏA ; OUED GHIR	168,15	197333
BENI	1	BENI MAOUCHE	94,86	13412

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

MAOUCHE				
CHEMINI	4	CHEMINI ; TIBANE ; SOUK-OUFELLA ; AKFADOU	100,27	36766
DARGUINA	3	DARGUINA; AÏT-SMAIL ; TASKRIOUT	140,67	32582
EL KSEUR	3	EL KSEUR; FENAIA ILMATHEN; TOUDJA	306,40	49496
IGHIL ALI	2	IGHIL ALI ; AÏT-R'ZINE	229,93	24089
KHERRATA	2	KHERRATA ; DRAA EL-KAÏD	217,85	22719
OUZELLAGUEN	1	OUZELLAGUEN	61,40	22719
SEDDOUK	4	AMALOU ; M' CISNA ; BOUHAMZA ; SEDDOUK	268,54	64298
SIDI-AÏCH	5	SIDI-AÏCH ; EL FLAYE ; TINABDHER ; TIFRA ; SIDI AYAD	81,69	39839
SOUK EL-TENINE	3	MELBOU ; SOUK EL TENINE; TAMRIDJET	127,02	33854
TAZMALT	3	TAZMALT ; BENI MELLIKECHE ; BOUDJELLIL	176,29	48874
TICHY	3	BOUKHELIFA ; TICHY ; TALA HAMZA	211,87	36987
TIMEZRIT	1	TIMEZRIT	38,09	25853

Source : DPSB de la wilaya de Bejaïa (annuaire statistique 2014)

1-2- les activités économiques dans la wilaya de Bejaïa

La wilaya de Bejaïa connaît un mouvement économique important dans les différentes branches d'activités, du fait qu'elle se situe dans le TOP 5 en ce qui concerne la création des PME à l'échelle nationale, à cet effet nous allons citer les différentes branches d'activités occupées au niveau de cette wilaya.

1-2-1- L'agriculture

La wilaya de Bejaïa dispose d'une surface agricole de 130 348 Ha, qui se subdivise en deux grands groupes : l'agriculture de pleine et l'agriculture de montagne. La première se développe sur les surfaces longeant la Soummam et qui concerne au premier degré les cultures arboricoles, suivies de terres labourables pour les céréales, l'aliment de bétail et la culture légumière.

L'agriculture de montagne concerne essentiellement les activités moins dépendantes de l'irrigation : oliviers et figuiers répartis en petites parcelles : jardins potagers et élevage (bovin, ovin, caprin, avicole et apicole).

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

1-2-2- L'industrie

Le secteur industriel connaît un développement significatif vers la fin des années 90, et elle possède aujourd'hui un tissu industriel important, qui est dominé par l'industrie agroalimentaire, de même le secteur privé avec son dynamisme, peut s'imposer très rapidement Ce qu'il lui permet de dominer le secteur publique qui a perdu sa prédominance vers les années 90.

1-2-3- Les activités tertiaires

Avec 13.464 unités employant 45.628 travailleurs, le bâtiment et travaux publics, le commerce et le transport et communications sont les secteurs d'activité dominants, représentant plus de 50% de la totalité des activités mais ne générant malheureusement qu'un quart des emplois créés. A cet effet le développement du secteur tertiaire a été encouragé par les différents dispositifs de lutte contre le chômage, tel que l'ANSEJ qui a financé un grand nombre de projets.

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) à travers la wilaya de Bejaïa occupent une place stratégique par le nombre d'unités existantes qui s'élèvent à 21067 ou par le nombre de postes de travailleurs avec 59 313 employés.

Ces entreprises se distinguent dans tous les secteurs d'activités et sont en nette croissance depuis 2011. Ainsi, les secteurs du bâtiment et de travaux publics se sont nettement développés atteignant 5020 entreprises avec 13281 emplois.

De même pour l'agroalimentaire avec 487 unités, un secteur vital qui connaît un développement positif dans la wilaya et surtout une couverture importante sur le marché national par la qualité des produits fabriqués. Ainsi, en référence au nombre de PME-PMI créées et selon la direction de l'industrie de la wilaya, Bejaïa occupe la quatrième place au niveau national après Alger, Tizi-Ouzou et Oran. La wilaya de Bejaïa qui recèle des ressources hydriques très riches a contribué au développement des filières des boissons et du lait et de ses dérivés.

2- Les infrastructures de base de la wilaya

2-1- Réseau routier

Le réseau routier de la wilaya est très dense et se compose de :²

- Routes nationales : 444 Kms dont 20 Kms non revêtus ;
- Chemins de wilaya : 659 Kms dont 11 Kms non revêtus ;
- Chemins communaux : 3179 Kms dont 926,49 Kms non revêtus.

² Annuaire statistiques de la DPBS de la wilaya de Bejaia (données 2013)

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Les principaux axes du réseau national sont dans un état relativement convenable, et desservent les centres les plus dynamiques de la wilaya du point de vue économique. La RN 26 reliant Bejaia à Bouira, axe structurant par excellence, fait l'objet d'une modernisation afin de la valoriser et répondre au mieux aux besoins de transport de gros tonnage à partir des installations portuaires d'une part et l'adapter aux ambitions locales de développement économique et social, d'autres part.

L'infrastructure ferroviaire dispose d'une longue voie de 90 Km (Bejaia-Béni Mansour) et de 09 gares et 04 haltes au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam. Ce réseau pourrait jouer un rôle important dans l'économie de la région qui incite une relance de l'activité des zones industrielles.

2-2- Port de Bejaia

Il est composé de trois bassins d'une superficie de 156 Ha, d'un terre-plein de 50 Ha et de 2 730 ml de quais cernés par 05 jetées.

Le port de Bejaia constitue un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport de marchandises que celui des voyageurs.

2-3- Aéroport de Bejaia

Les réseaux aéroportuaires relient Bejaia au Sud algérien, à Alger et à l'Europe avec des vols réguliers. L'aéroport de Bejaia se compose d'une piste de 108 000 m² (2 400 ml x 45ml), d'une aérogare de 250 passagers par jour en moyenne, et une aire de stationnement de 24 576 m².

3- Données globales sur les PME de la wilaya de Bejaia

3-1- La population des PME dans la wilaya

La wilaya de Bejaia occupe la quatrième place au niveau national en termes de nombre de la création d'entreprises avec 21067 PME au 31/12/2015.

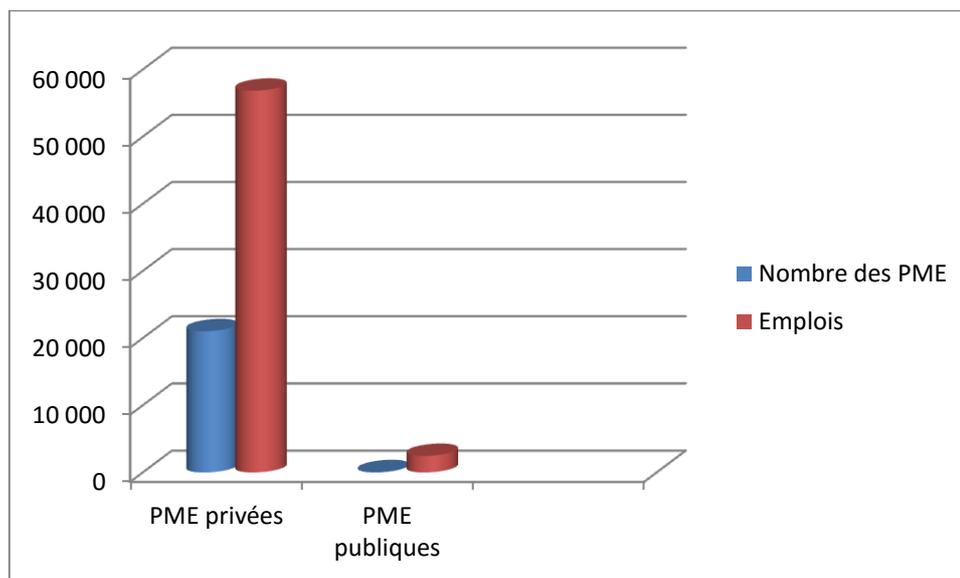
Tableau n° 08 : Population des PME et d'emplois créés dans la wilaya de Bejaia au 31/12/2015

Nature des PME	Nombre des PME	Emplois	Part (%)
PME privées	21 026	56 849	99,80%
PME publiques	41	2 464	0,20%
Total	21 067	59 313	100%

Source : la direction des PME de la wilaya de Bejaia.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Figure n° 06 : population du secteur des PME et d'emploi dans la wilaya de Bejaia.



Source : établi à partir des données de la direction des pme de la wilaya de Bejaïa.

D'après les données, on constate que les PME privées occupent une place très importante dans la wilaya de Bejaia, du fait qu'elle représente la majorité des PME avec une part de 99,81% dans la fin de l'année 2015 (emploient un effectif de 56849 personnes) , suivi par le secteur publique avec une valeur marginale estimée à 0,19% du total des PME (emploient un effectif de 2 464 personnes).

3-2- l'évolution des PME privées pendant les cinq dernières années

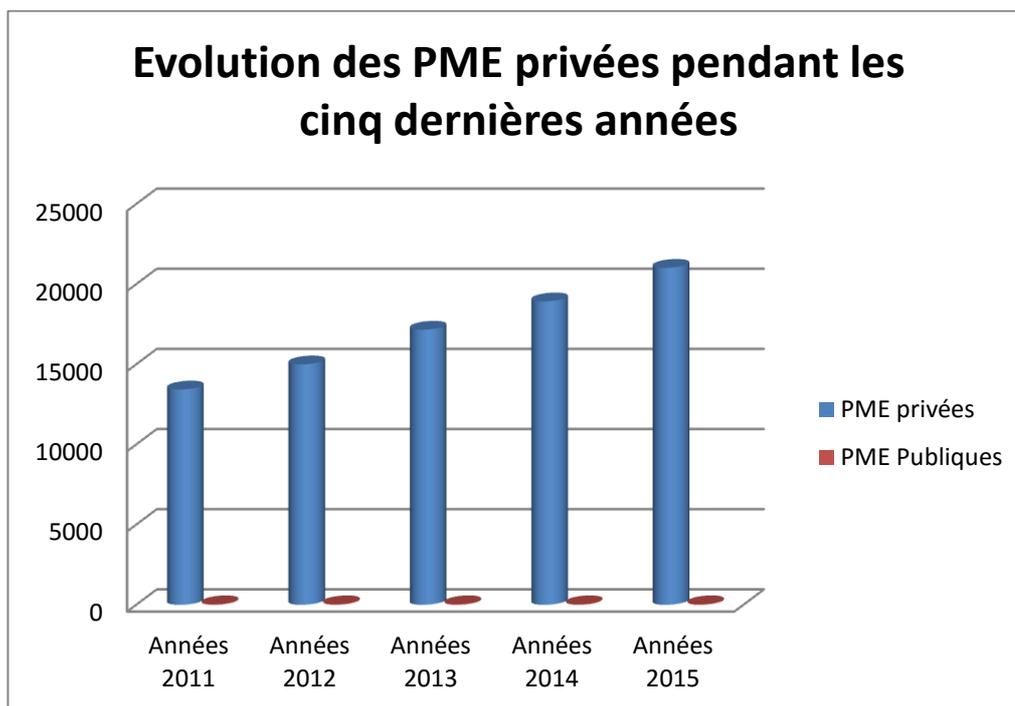
Tableau n° 09 : Evolution des PME privées pendant les cinq dernières années

Nature PME	Années 2011	Années 2012	Années 2013	Années 2014	Années 2015
	Cumul 31/12/2011	Cumul 31/12/2012	Cumul 31/12/2013	Cumul 31/12/2014	Cumul 31/12/2015
PME privées	13 433	15 000	17 166	18 931	21 026
PME Publiques	41	41	41	41	41
Total	13 474	15 041	17 207	18 972	21 067

Source : la direction des PME de la wilaya de Bejaia.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Figure n° 07: Evolution des PME privées pendant les cinq dernières années



Source : établi à partir des données de la direction des pme de la wilaya de Bejaïa.

Le nombre des PME dans la wilaya de Bejaïa a connu une croissance a moyen de 1773 entreprises par année, cette évolution s'explique par l'importance accordée à l'initiative privée grâce au processus de libéralisation croissant de l'économie algérienne, et l'ensemble des mesures destinées à promouvoir l'entrepreneuriat privé.

3-3- Répartition spatiale des PME

Nous allons présenter la répartition spatiale des PME sur le territoire de la wilaya de Bejaia ainsi que le nombre d'emplois crée dans les vingt premières communes.

Tableau n°10 : implantation territoriale des PME

N°	Commune	2014	2015	Part en %	Evolution
01	BEJAIA	6246	6 869	32,67%	09,78
02	AKBOU	1736	1 950	9,27%	12,32
03	TAZMALT	750	851	4,05%	13,46
04	EL KSEUR	732	816	3,88%	11,48

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

05	TIMEZRIT	565	625	2,97%	10,61
06	KHERRATA	548	610	2,90%	11,31
07	AMIZOUR	515	586	2,79%	13,79
08	SIDI AICH	523	580	2,76%	10,90
09	SOUK EL TENINE	429	459	2,18%	7
10	AOKAS	408	455	2,16%	11,52
11	OUED GHIR	400	448	2,13%	12
12	SEDDOUK	389	444	2,11%	14,14
13	IFRI OUZLEGUEN	356	399	1,90%	12,08
S/Total		10 868	12 384	71,78%	13,94
TOTAL		18 929	21 026	100%	11,08

Source : Document de la direction de la PME de la wilaya de Bejaïa

Le tableau montre que toutes les régions de la wilaya de Bejaïa à connues une croissance sur le nombre des PME par rapport à l'année 2014.

La concentration de la majorité des PME dans les quatre premières communes (Bejaïa, Akbou, Tazmalt, El-kseur), peut s'expliquer par la disponibilité des infrastructures de base dans ces régions et surtout l'existence des zones industrielles mieux aménagées.

3-4- les secteurs d'activités dominants (PME privé)

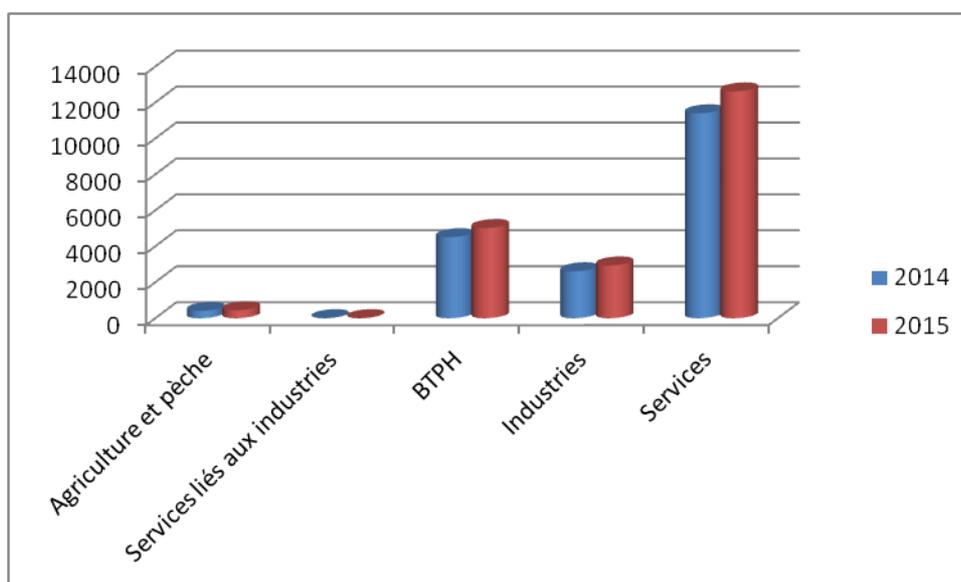
Tableau n°11: PME privées par secteur d'activité

N°	Commune	2014	2015	Part en%	Evolution
01	Agriculture et pêche	407	446	2%	09,58
02	Services liés aux industries	03	04	0,02%	/
03	BTPH	4 511	5 020	24%	11,28
04	Industries	2 610	2 938	14%	12,56
05	Services	11 398	12 618	60%	10,70
TOTAL		18 929	21 026	100%	11,07

Source : Document de la direction de la PME de la wilaya de Bejaïa

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Figure n°08: PME privées par secteur d'activité



Source : établi à partir des données DPME-Bejaia.

On remarque que la part des PME privées est majoritaire dans le secteur de service avec un pourcentage très élevé (60%) durant les deux années ensuite le secteur du BTPH avec un taux de(24%), après celui de l'industrie (14%), enfin les autres secteurs celui de l'agriculture et pêche représente (2%), et de services liés aux industries avec un pourcentage très faible (0,02%).

3-5- répartition des PME par tranches effectif

Tableau n°12 : Mouvements des PME privées par tranches d'effectif

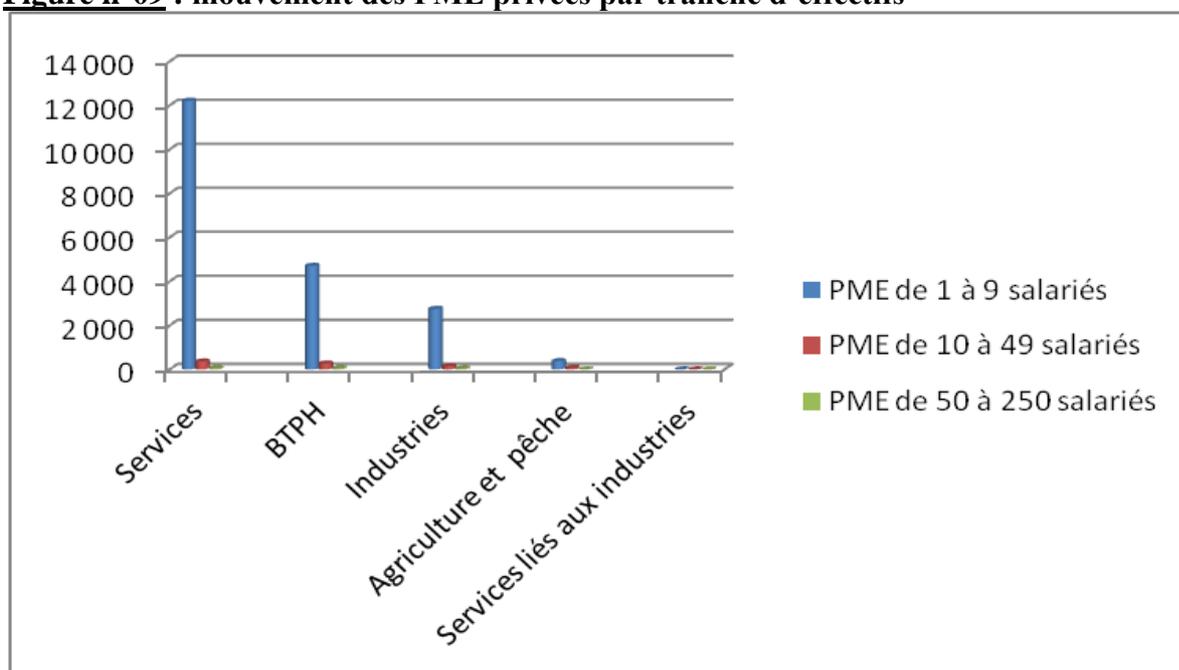
Secteurs d'activités	PME de 1 à 9 salariés	PME de 10 à 49 salariés	PME de 50 à 250 salariés	Nombre de PME
Services	12 209	359	50	12 618
En %	96,76	2,85	0,40	
BTPH	4 705	266	49	5 020
En %	93,73	5,30	0,98	
Industries	2 750	149	40	2 938
En %	94%	5	1	
Agriculture et pêche	378	67	01	446

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

En %	84,75	15,02	0,22	
Services liés aux industries	02	02	00	04
En %	0,5	0,5	00	
Total	20 044	843	140	21 026
En %	95,33	4	1	

Source : Document de la direction de la PME de la wilaya de Bejaïa au 4eme trimestre 2014.

Figure n°09 : mouvement des PME privées par tranche d'effectifs



Source : établi à partir des données DPME-Bejaïa

A la fin de l'année 2015, il a été enregistré une totalité de 21026 PME, et les très petites entités celle qui ne dépassant pas 9 salariés représente 95,4%, et un taux de 4% pour les entreprises de 10 à 49 salariés, et en fin 0,6% de la totalité des PME sont des entreprises de 50 à 250 salariés.

Les PME de la wilaya de Bejaïa concentrent leurs activités davantage dans les secteurs de services (commerces, transports,...) avec un taux de 60%, suivie par la branche du BTP (24%). La branche de l'industrie occupe la troisième position en termes de présence de PME avec une part de 14%. Agriculture et pêche viennent en quatrième place (1,9%), et en fin le secteur de Services liés aux industries avec un taux de 0,01% du total des PME.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Section 02 : Résultats de l'enquête et analyse des données

Dans cette section, nous allons commencer par une petite présentation de la commune d'EL-kseur, et ensuite nous allons présenter les résultats de notre enquête de terrain où on va donner quelques informations concernant les PME qui ont répondu à notre enquête, puis on va analyser et traiter les données qu'on a récupéré au sein de ces entreprises.

1- Présentation de la commune d'EL-kseur

La commune d'El-Kseur est située dans la vallée de la Soummam, au centre d'un triangle formé par Bejaïa, Amizour, et Sidi Aich, elle s'étend entre Adekar et Aghbalou et l'Oued de la Soummam. La commune d'El-kseur s'étend sur une superficie de 94,06 km² est chef lieu de la daïra, entourée par la commune de Toudja au Nord, par la commune de Oued Ghir à l'est et par la commune de Taourirt-Ighil à l'Ouest. Elle constitue un carrefour stratégique dans la région, traversée par une ligne de chemin de fer et de deux routes nationales N° 12 et 26. El-Kseur se localise à 20 km de la wilaya de Bejaïa, 108 km de la wilaya de Tizi Ouzou et de 224 Km de la wilaya d'Alger.

La commune d'El-Kseur se caractérise par une densité de la population 60,23 hab/ Km² en 2011, la population atteint 52767 habitants en fin 2011. La population active représente un taux 5,8% de la totalité. 72% de la population totale est aggloméré dans les zones urbaines où se trouvent la plupart des équipements dans le chef lieu. Le reste (28%) est installé dans les zones rurales. La commune connaît une fluidité de circulation garantie par les réseaux routiers suivant : 02 routes nationales (RN N°12et 26), 03 chemins de wilaya et de plusieurs pistes et chemins communaux. Ajoutant à cela le réseau ferroviaire (le chemin de fer BENI MENSOUR- BEJAIA) qui traverse la commune d'El-kseur.

La commune d'El-Kseur connaît plusieurs efforts d'investissements publics ainsi que privés depuis deux décennies ces investissements ont entraîné des mutations considérables au sein des différents secteurs, industriels, agricoles et de services. La superficie de la commune d'El-Kseur est de 9406 (ha), dont la superficie des terres à vocation agricole qui s'étend à 500 (ha).

Les principales activités industrielles les plus prodiguée au sein de la commune d'El-Kseur sont:

- Production d'éléments de cuisine ;
- Production agroalimentaire ;
- Production de confection vêtement et lingerie ;
- Production de matériaux de construction.

En effet le total de ces entreprises ce atteint 506 PME avec 2365 emplois en fin de 2011.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Les infrastructures dans la commune d'El-kseur sont diverses et constituent une grande importance pour le développement de la commune à savoir :

Les infrastructures éducatives, qui regroupent:

- 26 établissements primaires ;
- 08 établissements moyens ;
- 03 établissements secondaires ;

01 Centre de formation professionnelle pour adulte.

Les infrastructures culturelles

- Un centre culturel et une bibliothèque d'une capacité de 500 places.

Les infrastructures sportives

- 01 salle omnisport;
- 03 aires de jeux sport (Hand Ball, Volley Ball, Basket Ball);
- 01 salle de karaté et de judo;
- 01 stade communal de foot Ball.

Les infrastructures administratives

- Les établissements financiers (BNA, BDL, CPA et la CNEP banque) ;
- Une inspection des impôts direct et indirecte;
- Une Agence CNAS, d'assurance S.A.A, et une recette des contributions diverses.

La commune d'El-Kseur dispose d'un tissu industriel important, qui participe à l'enrichissement de l'assiette fiscale de la commune par biais des entreprises installées sur le territoire communal.

L'ensemble des prérogatives disponibles sur la commune d'El-Kseur encouragent l'installation des populations ainsi que l'installation et/ou l'extension de l'activité économique.

2- La démarche méthodologique de l'enquête de terrain

2-1- Objectifs de l'enquête

Cette enquête a pour objectif de recueillir les informations concernant l'entrepreneur (Son profil et sa trajectoire socioéconomique, son comportement et son environnement ainsi que son niveau d'étude ...), l'entreprise (sa création, son domaine et son effectif, sa relation avec le développement de la commune, les difficultés et les problèmes rencontrés,... (En terme d'accès au financement, sa relation avec l'administration, etc.). Il s'agit, pour nous de répondre à certaines de nos interrogations, à savoir le rôle de la PME dans la création de l'emploi, le renouvellement du tissu industriel et sa contribution au développement local, ainsi que les obstacles qu'elle rencontre.

2-2- Le contenu de questionnaire

Le questionnaire est une technique d'investigation scientifique la plus adéquate pour joindre un grand nombre d'entreprises en peu de temps. Le choix de cette technique pour notre enquête est déterminé par son rôle principal de faire un prélèvement quantitatif (chiffré) de la réalité des entreprises.

Le questionnaire contient 22 questions réparties en deux parties :

Axe 1 : données générales sur l'entrepreneur et son entreprise

Cet axe vise à faire ressortir les caractéristiques générales des entreprises enquêtées telles que ; nom de l'établissement, l'adresse, le secteur d'activité, la date de création de l'entreprise, sa raison sociale, sa forme juridique...etc.

Axe 2 : projet et rôle de la PME dans le développement local

Cette partie s'intéresse aux motivations de la création d'entreprise, les raisons de choix de secteur d'activité, les apports en termes de développement pour la région, les facteurs sectoriels qui sont à l'origine d'implantation...etc.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

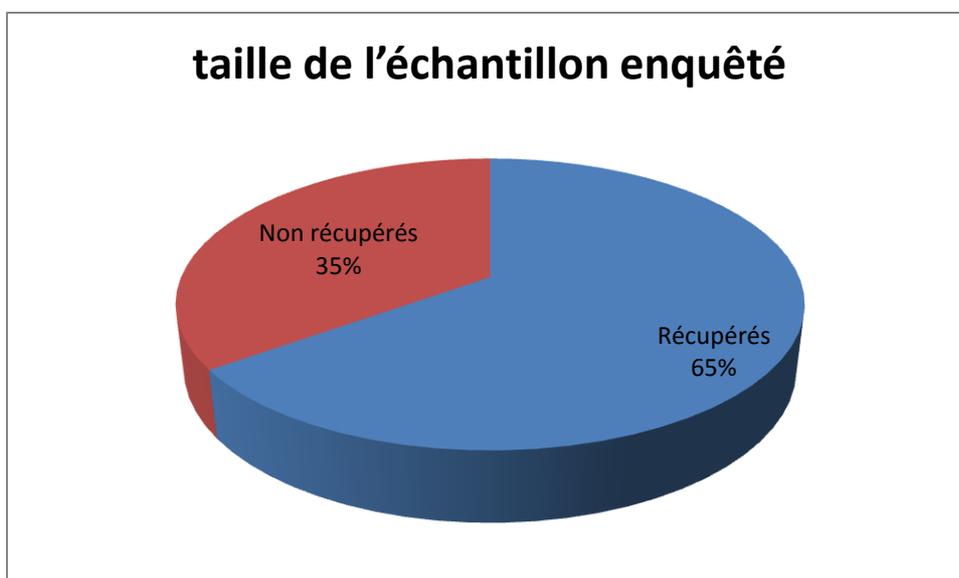
2-3- Présentation de l'échantillon global

Tableau n° 13 : la taille de l'échantillon de notre enquête

Nombres Questionnaires	Références	Pourcentage %
Récupérés	13	65
Non récupérés	7	35
Distribués	20	100%

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Figure n°10 : taille de l'échantillon enquêté



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Après avoir réalisé quelques entretiens et récupéré les questionnaires qu'on a distribués au départ dont le nombre total était de 20 questionnaires, seulement 13 entreprises soit 65% ont répondu au questionnaire et le reste (07 entreprises), soit 35% n'ont pas répondu (voir la figure N°11) pour plusieurs causes :

- Quelques entrepreneurs (ou responsables des entreprises) ont refusé de remplir le questionnaire par manque de temps ;
- Certains étaient soit en congé, soit en formation ou encore en mission
- D'autres ne trouvent aucun intérêt, pour eux, de nous remplir le questionnaire.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

3- Résultats de l'enquête et analyse des données

Dans cette deuxième section, nous allons présenter les résultats de notre enquête de terrain où on va donner les caractéristiques généraux des PME enquêtées qui ont répondu à notre questionnaire, puis on va analyser et traiter les données qu'on a récupéré.

3-1- Caractéristiques générales sur les entreprises enquêtées

Nous allons présenter, dans ce qui suit, quelques éléments d'informations sur les entreprises qui ont répondu favorablement à nos questionnaires à savoir la répartition de l'échantillon selon l'âge des entrepreneurs, l'effectif et le secteur d'activité...etc.

3-1-1- La répartition des entreprises selon le sexe des entrepreneurs

Tableau n°14 : Répartition des entreprises selon le sexe de l'entrepreneur

Sexe	Nombre	%
Masculin	12	92,3%
Féminin	1	7,7 %
Total	13	100 %

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Selon les résultats de notre enquête, on remarque que presque la totalité des entrepreneurs sont des hommes (92,3%). Ces résultats sont justifiés par les coutumes et les traditions des algériens qui amène les femmes à aspirer à la stabilité de l'emploi ou à fonder une famille.

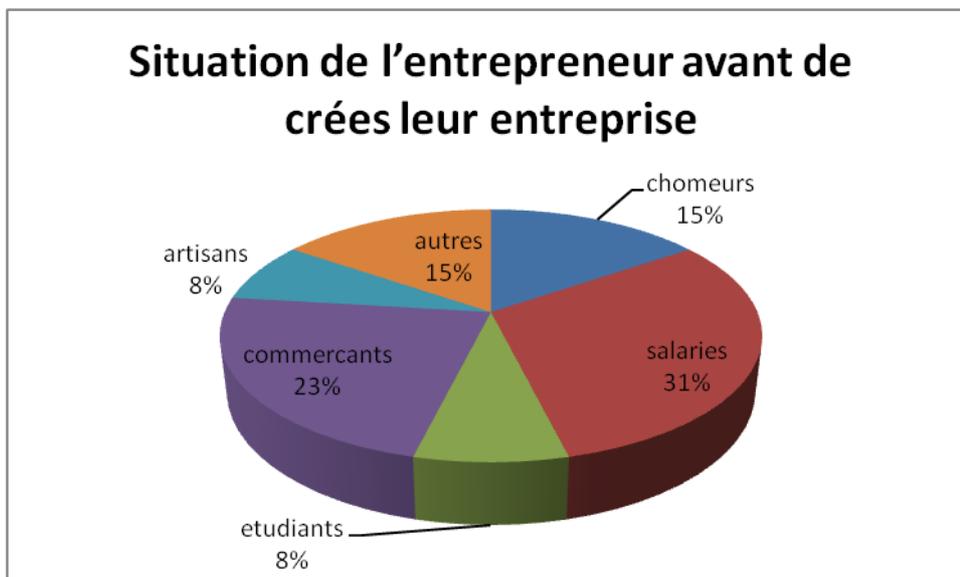
3-1-2- La situation des entrepreneurs avant de créer leur entreprises

Tableau n° 15 : Situation de l'entrepreneur avant de créer leur entreprise

situations	nombre	%
chomeurs	2	15
Salaries	4	31
etudiants	1	8
commercants	3	23
Artisans	1	8
Autres	2	15
Total	13	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Figure n°11: Situation de l'entrepreneur avant de créer leur entreprise



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

La situation des entrepreneurs avant la création de leur entreprise était (31) des salariés, (23%) des commerçants, (15%) des chômeurs et des autres fonctions, et en fin (8%) sont des étudiants et des artisans.

3-1-3- La répartition des entreprises selon la formation suivie par les entrepreneurs

Tableau n° 16 : Entrepreneurs ayant suivi une formation

	Nombre	%
Oui	8	62%
Non	5	38%
Total	13	100%

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Ce tableau présente les résultats obtenus à propos des entrepreneurs ayant suivi des formations qui correspondent à leurs secteurs d'activité. On remarque que (62%) des entrepreneurs disent qu'ils ont suivi une formation avant de créer leur entreprise, alors que les autres entrepreneurs (38%), disent qu'ils n'ont pas suivi de formation. Cela peut être expliqué par le fait qu'ils considèrent que l'expérience pratique et la connaissance du milieu professionnel, l'intelligence, le désir d'autonomie et le travail, seront toujours plus importants.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

3-1-4- La répartition des entreprises selon la période de création

Tableau n° 17 : Répartition des entreprises selon la période de création

Période	Nombre
Avant 1990	01
1990-2000	02
Après 2000	10

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Nous constatons qu'il y a une forte dynamique de création d'entreprises à partir de l'année 2000, et ça peut s'expliquer par le nouveau code des investissements qui a été adopté en 1993 sur la monnaie et le crédit avec les avantages accordés aux nouveaux investisseurs, en plus du rôle joué par les organismes d'aide à la création d'entreprises (les dispositifs publics : ANDI et ANSEJ), à permis la création d'un grand nombre d'entre elles.

3-1-5- La répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité

Tableau n° 18 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre	%
Services	3	23
Agriculture	2	15
Agroalimentaire	2	15
Industrie	3	23
BTPH (Bâtiment et Travaux Publics Hydrauliques)	2	15
Maintenance	1	9
Total	13	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Pour la répartition des entreprises par secteur d'activité, nous remarquons que 23% des entrepreneurs enquêtés exercent dans les secteurs de service et d'industrie, Suivi par le secteur de d'agriculture, d'agroalimentaire, et de BTPH avec un taux de 15% (pour chacun), et en fin le secteur de maintenance à un taux de 9%.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

D'après certaines entreprises enquêtées, le choix de leur secteur d'activité était l'une des raisons suivantes :

- Une orientation familiale ;
- Métier préféré ;
- Parce que le secteur est vierge ;
- Parce que c'est une activité immortelle.
- Il avait une grande marge dans l'investissement ;
- L'existence d'un nombre important des clients.

3-1-6- La répartition des entreprises selon la forme juridique

Tableau n° 19 : Répartition des entreprises selon la forme juridique

Désignation	Nombre	%
EURL	1	10%
SARL	6	60%
SPA	1	10%
SNC	0	00%
EPE	2	20%
Total	10	100%

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Remarque : trois entreprises n'ont pas répondu à cette question.

La plupart des entrepreneurs que nous avons enquêté ont choisi pour leur entreprise le forme d'une SARL 60%, suivie par EPE avec un pourcentage de 20%. Et en fin EURL ET SPA avec un taux de 10% pour chacun.

3-1-7- La répartition des entreprises selon la taille

En Matière de nombre d'emplois, notre échantillon est réparti comme suit :

- Trois (05) unités employant de 1 à 9 salariés, soit 38,46% ;
- Trois (06) unités employant de 10 à 49 salariés, soit 46,15% ;
- Six (02) unités employant de 50 à 250 salariés, soit 15,38%.

Les résultats sont récapitulés dans le tableau suivant :

Tableau n° 20 : Répartition des entreprises selon la taille

Désignation	Nombre	%
Micro entreprise (1 à 9 salariés)	5	38,46
Petite entreprise (10 à 49 salariés)	6	46,15
Moyenne entreprise (50 à 250 salariés)	2	15,38
Total	13	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Remarque : Selon le genre, la plupart des employeurs des entreprises enquêtées, soit sont des hommes dans la totalité des employeurs, soit la proportion d'hommes est plus grande que de femmes. Cela peut être expliqué par la nature de travail, et le secteur d'activité des entreprises qui nécessite une main d'œuvre masculine.

3-1-8- Le financement des entreprises enquêtées

Les entrepreneurs rencontrent parfois des problèmes pour financer ses projets d'investissement, dans ce cas elles cherchent à retrouver des sources de financement par plusieurs méthodes. Durant notre enquête, on a posé la question suivante aux entrepreneurs :

-Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ?

Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau n° 21 : Financement de la création d'entreprises enquêtées

designation	Nombre	%
aide familial	6	46
epargne personnel	4	31
credit bancaire	5	38
aide de l'état (Ansej, CNAC...)	3	23

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

La plupart des entrepreneurs ont financé la création de leur entreprise par l'aide familiale (46%) et le crédit bancaire (38%), suivie par l'épargne personnel (31%), et en fin l'aide de l'état avec un taux de (23%).

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

3-1-9- L'origine d'approvisionnement des PME

Tableau n°22 : L'origine d'approvisionnement des PME enquêtées

Designation	nombre	%
l'étranger	4	36.36
National	2	18.18
étranger et national	5	45.45
Total	11	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

L'approvisionnement en matière première et produit intermédiaire a toujours été au centre des préoccupations des dirigeants des entreprises, d'après notre enquête de terrain on remarque que 18.18% des entreprises enquêtées atteignent ces besoins en matière première dans le marché national, et face aux difficultés d'approvisionnement, 36.36% des entreprises enquêtées réalisent ces matières premières de l'étranger, et le reste 45.45% des PME elles ont approvisionnés ces productions par les matières premières locales, mais en grande partie de l'importation.

3-1-10- La Coopération avec des autres PME locales

Remarque : la plupart des PME n'ont pas répondu à cette question.

D'après l'étude effectuée sur le terrain, il paraît que la majorité des PME enquêtées (qui ont répondu au questionnaire) elles n'ont pas des relations et des coopérations avec des autres PME locales, et il y a aussi quelques entreprises qu'elles ont des coopérations avec des autres PME locales, mais cette coopération reste insuffisante pour faire face à la concurrence des grandes entreprises, et des produits importés.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

3-1-11- La concurrence avec des autres entreprises

Tableau n°23: la concurrence des PME enquêtées avec des autres entreprises

Designation	nombre	%
Oui	9	81.81
Non	2	18.19
total	11	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

On remarque, d'après ce tableau que la plupart des dirigeants des entreprises enquêtées (81.81%) disent qu'il avait une concurrence avec des autres entreprises, en grande partie se sont des PME de l'agro-alimentaire, et les dirigeants qui ont investis dans l'industrie (18.18%) disent qu'il n'y a pas de concurrence dans ce domaine.

3-1-12 Factures de localisation des PME enquêtées

Le territoire influence de façon déterminante la création d'entreprise par le créateur. Voici les résultats obtenus résumés dans le tableau pendant l'enquête en ce qui concerne le choix des entrepreneurs le territoire de la commune d'El-kseur comme lieu de localisation pour leurs entreprises.

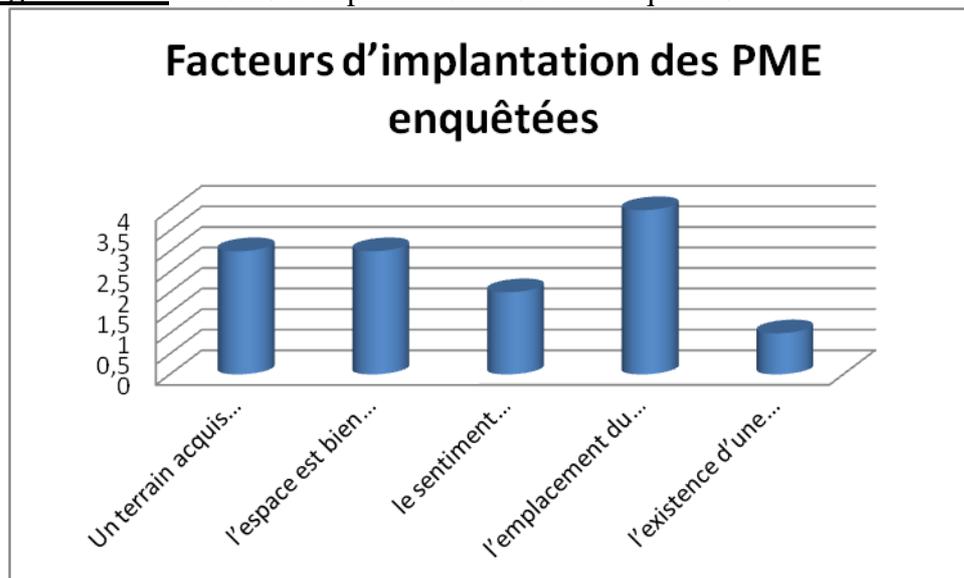
Tableau n° 24 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées

Désignation	Nombre	%
Un terrain acquis de plusieurs années	3	23.07
l'espace est bien connu par le chef d'entreprise	3	23.07
le sentiment d'appartenance à ce territoire	2	15.38
l'emplacement du terrain	4	30.76
l'existence d'une culture entrepreneuriale dans la région	1	7
Total	13	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Figure n°12 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Sur les 13 choix effectués par la globalité des sondés (chefs d'entreprises), la raison intitulé « l'emplacement du terrain» présente un taux de 30.76% et qui présente un taux bien élevé comparé aux autres choix d'implantations, qui est suivie par les choix nommés « Un terrain acquis de plusieurs années » et « l'espace est bien connu par le chef d'entreprise » Présentent un taux de 23.07% pour chacune de ces deux raison. Le choix « le sentiment d'appartenance à ce territoire » présente un taux de 15.38%, et au dernier on trouve le choix intitulé « l'existence d'une culture entrepreneuriale dans la région » avec un taux de seulement 7% soit un seul entrepreneur qui à pris en considération ce choix pour s'installer dans la région.

3-2- Interface PME/collectivités locales

Afin de cerner la notion de développement local, il est de notre intérêt de faire le point de relation entre l'entité décentralisé, c'est-à-dire « la collectivité locale », une entité qui est à la base de toute action territoriale, en matière de facilitation d'installation pour les nouvelles PME, et les différents avantages qu'elles procurent, au sein de ces unités de production.

Pendant notre analyse se portera sur les facilités que la collectivité locale à porter pour ces PME lors de leur installation, et les différents avantages qu'elle pourra assurer à ces PME.

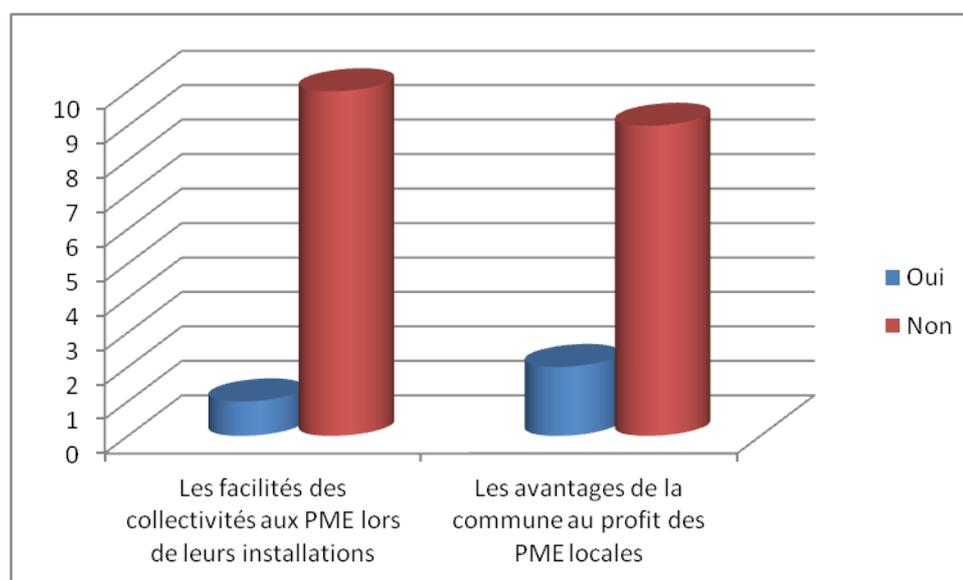
Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

Tableau N°25 : Interface PME/Collectivités locales

Possibilité de réponses	Les facilités des collectivités aux PME lors de leurs installations	Les avantages de la commune au profit des PME locales
Oui	1	2
Non	10	9
TOTAL	11	11

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Figure n°13 : Interface PME/Collectivités locales



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

90.9% des PME enquêtées prétendent qu'il n'y a pas de facilité, lors de leur installation et qu'ils ont des difficultés à s'installer. 0.1% de ces PME avouent que la collectivité a facilité leurs installation aux niveaux local, c'est facilités se résident dans la rapidité des formalités administratifs, et l'attribution de quelques terrains appartenant à l'administration locale.

81% des PME enquêtées ont affirmé n'avoir perçu aucun avantage venant des collectivités locales. Ceci est dû selon les enquêtés à la non perception de l'importance de leurs activités. Seulement 19% des PME ont bénéficié des avantages publics. Il s'agit dans ce cas de la réduction du pourcentage des impôts, et aussi la facilite d'avoir des crédits bancaires.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

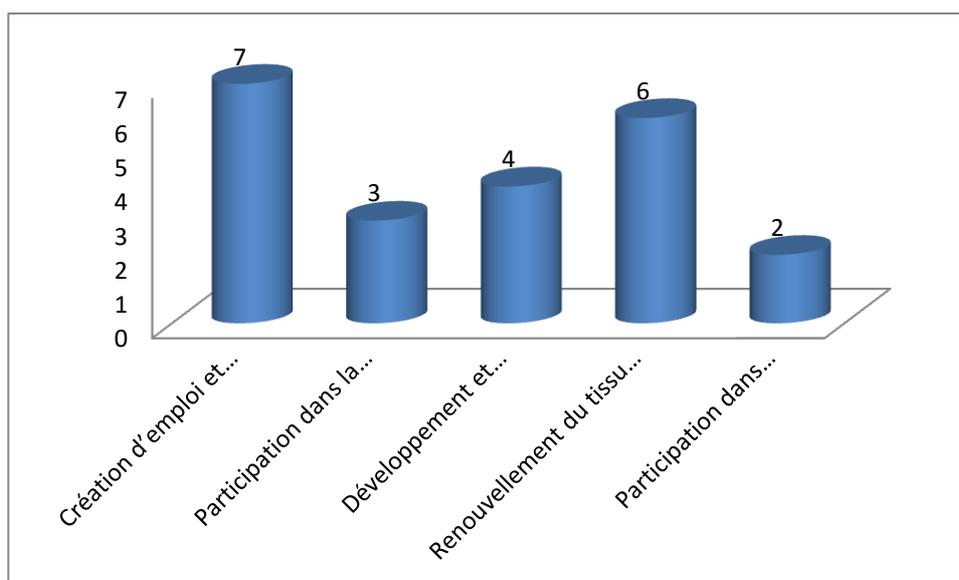
3-3- La contribution des PME enquêtées au développement local dans la commune d'El-kseur

Tableau n°26 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement

Désignation	Nombre	%
Création d'emploi et réduction du chômage	7	53.84
Participation dans la création des infrastructures de base	3	23.07
Développement et innovation des produits	4	30.76
Renouvellement du tissu économique et du marché	6	46.15
Participation dans l'augmentation des impôts de l'état	2	15.38

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Figure n°14 : les apports des entrepreneurs en termes développement



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

3-3-1- La création d'emploi et la réduction du chômage

Les entreprises sont le principal moteur de création d'emploi par leurs investissements, elles participent à une amélioration considérable des conditions de vie et de travail des populations locales.

Cependant, dans nos résultats relatifs à notre enquête au niveau de la commune d'El-kseur, on trouve que 53.84% des entrepreneurs enquêtés contribuent positivement à la création d'emploi (réduction du taux de chômage).

3 -3-2- La participation à la création des infrastructures de base

La disponibilité des infrastructures de base performantes constitue un des préalables indispensables à la réussite de toutes actions visant à l'amélioration des conditions de vie des populations, et à la réduction de la pauvreté et le développement économique et sociale. Ces infrastructures de base comprennent essentiellement, les transports, l'habitat et la communication,... etc.

De ce fait, 23.07% des entreprises enquêtées de la commune d'El-kseur, participent à la création des infrastructures de base.

3-3-3- Développement et innovation des produits

Dans une économie où les technologies disponibles évoluent rapidement, et où certains pays disposent d'une main d'œuvre qualifiée et un bon marché, la compétitivité des entreprises dépend de plus en plus de leur capacité à innover.

L'innovation et malgré son importance n'a pas beaucoup de valeurs dans notre pays en raison de l'absence de professionnels, et le faible contenu technologique dans la plupart des entreprises.

Donc, 30.76% des entreprises enquêtées contribuent au développement et à l'innovation, par la diversification et l'amélioration de ces produits.

3-3-4- Renouveau du tissu économique et du marché

Le tissu économique regroupe toutes les entreprises d'une économie, et constitue l'ensemble des relations entre elles, qu'elles soient des relations de concurrence ou de complémentarité. Suite au nombre important des entreprises créées, le tissu productif attire de nombreux emplois et établissements.

Les résultats de notre enquête montrent que 46.15% des entreprises enquêtées contribuent dans le renouvellement du tissu économique et du marché, et cela par la diversification des produits ainsi que ces créations d'entreprises, qui sont d'un nombre considérable et évoluent de plus en plus, attirent les employeurs à venir travailler dans la commune d'El-kseur.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas de « la commune d'EL-KSEUR »

3-4- Les obstacles qui freinent le développement des PME et les solutions proposées

Les entrepreneurs enquêtés ont affirmé l'existence d'un certain nombre d'obstacles qui entravent leurs activités, et aussi l'implantation des PME dans la commune d'El-kseur. Il s'agit notamment de :

- La lourdeur des procédures administratives et l'existence de la bureaucratie ;
- La difficulté d'accéder au financement par les bancaires ;
- Manque du foncier ;
- Taux élevé des impôts ;
- l'instabilité sociale et politique.
- le manque de la main d'œuvre qualifiée.

Par ailleurs ils ont proposé quelques solutions qui sont comme suit :

- accorder des avantages administratives et faciliter leur tâches en accordant des moyens ;
- Minimiser ou exonérer les taxes ;
- faciliter la création et l'implantation des entreprises ;
- Faciliter l'accès au foncier ;
- développer les infrastructures de base ;
- Investir dans la formation des jeunes selon les besoins économiques du pays.
- bénéficier des grands projets et d'un assainissement pour affronter le marché ;

Conclusion

Dans ce dernier chapitre, nous avons présenté quelques données sur les PME et leurs contributions au développement local dans la wilaya de Bejaïa ; dans la deuxième section concernant le cas pratique de la commune d'El-Kseur nous avons effectué une enquête auprès de quelques PME. Durant cette enquête nous avons essayé d'analyser le rôle de la PME dans le développement local.

Nous avons constaté après la collecte des résultats des questionnaires déposés, que les PME contribuent généralement à la création d'emplois, et à la satisfaction des besoins des clients. L'innovation est un concept flou, peu utilisé malgré son importance pour assurer la survie des entreprises. Les mesures d'aides prises par les pouvoirs publics en faveur de la PME, et qui se sont concrétisées par la mise en place de divers dispositifs et politiques avantageuses pour l'investissement privé sont insuffisantes. En effet, l'intervention de l'Etat pour eux est nécessaire pour diminuer les contraintes qui lui empêchent d'avancer et d'agrandir .

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaïa : Cas Pratique « la commune d'EL-KSEUR »

Conclusion générale

Conclusion générale

La question de développement local et des modalités de l'action publique pour l'encourager prend un relief particulier, il est essentiel de réfléchir aux niveaux et aux modes d'action territoriale les plus pertinents. C'est ainsi que de nombreux États voient la décentralisation comme un moyen d'améliorer la pertinence et la qualité des services et de répondre aux besoins et possibilités de l'économie locale.

En effet le développement d'une région est un processus auquel, qui met en interaction le territoire et ses acteurs. Ces derniers ce présentent comme un attribut nécessaire afin de réaliser une expansion économique diversifiée. Le développement local en effet repose sur une large densité de ces ressources (développement par le bas), un système auquel il fait référence à la notion de la collectivité locale, comme un acteur décentralisé du territoire et comme une unité de valorisation du territoire, elle joue un rôle primordiale aux prés des entreprises implantées en leur procurant des terrains qui sont plus ou moins adaptés à leur activités et des moyens administratifs pour la petite dimension.

Particulièrement, en Algérie, les projets de développement local se réalisent dans le cadre des différents plans d'aménagement des territoires (SNAT, SRAT, ...), ces différents projets de développement encouragent l'initiative de la création et promotion des PME, (la wilaya de Bejaïa compte près de 21067 PME en 2015), la présence de ces PME est un avantage primordial pour élaborer un développement local.

Dans ce cas, l'objectif principal de notre travail est d'identifier le rôle et l'impact de la création des PME sur le développement local à travers l'étude du cas des PME de la wilaya de Bejaïa (la commune d'El-kseur).

Notre thématique de recherche c'est faite sur quatre chapitres essentiels, les deux premiers ont eu pour le but de cerner la localisation des PME et développement local, et le troisième démontre la relation ou l'effet des PME sur le développement local.

L'étude de terrain, nous à conduit à intéressé de plus près au cas de la wilaya de Bejaïa, et plus précisément la commune d'El-kseur. Ce point a fait l'objet d'un dernier chapitre qu'on a nommé : «le Rôle des PME dans le développement local de la wilaya de Bejaïa : cas de quelques PME de la commune d'El-kseur », nous avons présenté en premier lieu la wilaya de Bejaïa,. Et en suite nous avons présenté, la démarche méthodologique qu'on à adopté (collecte des données auprès la DPME et la DPSB de la wilaya de Bejaïa, et à travers

Conclusion générale

une enquête de terrain par questionnaire). Et enfin, l'analyse des résultats de notre enquête de terrains.

En ce sens, nous pouvons conclure notre travail de recherche en répondant aux questions qui ont fait l'objet de notre problématique et c'est ainsi que nous vérifierons les hypothèses que nous avons lancé au départ dans l'introduction générale, par conséquent, les entreprises enquêtées dans la majorité exercent l'activité de l'industrie et de service, et participent à la création d'emplois avec un taux de 53.84%, Renouvellement du tissu économique et du marché avec un taux de 46.15%. Toutefois, les PME de la commune d'El-kseur sont peu innovantes face à plusieurs obstacles.

Nous avons constaté aussi que malgré la mise en place de toute une batterie de dispositifs d'appui en faveur de l'investissement privé, par les pouvoirs publics, les bilans des PME algériennes sont pas satisfaisants surtout en les comparant avec d'autres pays développés même avec nos voisins le Maroc et la Tunisie.

Pour combler les lacunes concernant cette notion, quelques mesures doivent être prises en compte à savoir :

- S'engager à former une main d'œuvre qualifiées;
- Adopter les terrains aux exigences des PME;
- Création des zones d'activités;
- Combattre l'évasion fiscale pour augmenter les ressources de la commune;
- Augmenter l'octroi de financement de la part des banques aux prés de ces PME;
- Favoriser les projets des investissements local pour les PME locales;
- Réaliser plus d'infrastructures de base adaptées qui faciliteront la tache des entreprises implantées en matière de commodités;

Au terme de ce travail, nous faisons remarquer que les solutions suscités peuvent constituer une vision pratique de la réalité du développement local à la commune d'El-kseur et une source de réflexion future pour stimuler la croissance et le développement au niveau de la wilaya de Bejaia, et à l'échelle nationale.

Un changement d'orientation politique et économique en Algérie peut être la solution pour que les PME algérienne puissent se développées d'avantage aussi pour un développement local de toute les régions algériennes.

Bibliographie

Ouvrages généraux

- BRAHIMI. A, « L'économie algérienne », édition, OPU, Alger 1989.
- André Joyal, « PME et développement territorial », Professeur d'économie à l'Université du Québec à Trois- Rivières, Horizon Local 1996.
- AYDALOT (Philippe) : « Economie régionale et urbaine ».Edition Economica, Paris.
- AYDALOT (Philippe) : Crise et espace. Economica, Paris 1984.
- BAYAD M., MAHE DE BOISLANDELLE H., NEBENHAUS D., SARNIN P., « Paradoxe et spécificités des problématiques de gestion des ressources humaines en petites et moyennes entreprises », Gestion 2000, n°1,1995.
- Bertrand Bellon ; « l'innovation créatrice » ; éd : Économica ; paris, 2002.
- BENABDALLAH. Y : « l'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », CREAD, 2003, Alger.
- BETBEZE (Jean-Paul) et SAINT-ÉTIENNE (Christian): Une stratégie PME pour la France, La Documentation française. Paris, 2006.
- Canadian Federation of Independent Business (*CFIB*): Report on trade. Octobre 2004
OCDE Juin 2004.
- CROZET (Matheu) et MYER (Thierry), « entre le globale et le local, quelle localisation pour entreprise ? In les nouvelles logique de l'entreprise », Chiers français n°309, juillet-Aout 2002.
- COURLET Claude, Edition; « La PME, une entreprise humaine » ; édition : DE BOECK, Paris, 1998.
- DAHMANI.M ; l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne ; in cahiers de l'INES de Tizi-Ouzou, mars 1986.
- JULIEN P.A., MARCHESNAY M., « Des procédures aux processus stratégique dans les PME », dans NOEL A., (sous la direction de), perspectives en management stratégique, Tome1 :1992/1993, Éditions Economica, paris, 1992.
- JULIEN P.A., les PME : bilan et perspectives, Edition Économica, paris, 1994-a.
- HERTZ, L. (1982), In search of a small business definition ; an exploration of the small-business definitions of U.S, the U.K., Israel and the People's Republic of China, Washington, University Press of America.
- O. TORRES : le management stratégique en PME : entre spécificité et dénaturation.
- Karthala et IRMC, Paris, 2011.

- MAILLAT (D) et PERRIN (J.C) : Entreprises innovatrices et développement territoriale. Neuchâtel, EDES, 1992.
- Maria. F1998.
- PAIRAULT (Thierry) et WANG (Wie): A propos de financement des PME chinoises.
- PENROSE E.T, the theory of the growth of the firm, Oxford, Basic Blackwell, 1959.
- Pierre-Noel Denieuil, Mohamed Madoui, « Entrepreneurs maghrébins : Terrains en développement ».
- PREVOST(Paul) : Développement économique local et stratégie entrepreneuriale ; L'Entrepreneurs hip et le développement local. 11e Colloque, Saint-Hyacinthe, 1994.
- PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC01-03, Institut de recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke IRECUS.
- Techniques financières et développement, 2005.
- Robert WTTTERWULGHE Territoire et régions : les grands oubliés du développement économique » le Harmattan, Paris, 2001.

Articles et Revues

- Annuaire statistiques de la DPBS de la wilaya de Bejaia (données 2013).
- BOURNOIS, F et C. PELLEGRIN (1994), "De la PMI à la grande entreprise internationalisée : un cas de conservation des principales caractéristiques organisationnelles de la PMI originelle", Actes de la 39^e Conférence Mondiale de l'ICSB, "Les PME/PMI et leur contribution au développement régional et international", 27-29 juin, Strasbourg.
- Cité par Lachmann : « Le capital-risque au cœur du financement de l'innovation des P.M.E. », Revue Problèmes économiques, n°2 658, 2000.
- Document interne du ministère de la PME, journées portes ouvertes, banques – entreprises, 2003.
- Extrait du rapport N°16171 de la banque mondiale (BM) « les dépenses publiques, vers une plus grande efficacité cas de l'Algérie », 1997.

- GUILHON B., MARCHESNAY M., « Présentation du nouveau développement en économie industrielle », Numéro spécial de la Revue d'économie industrielle, n°67,1994.
 - Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI et Ali GABOUSSA, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », Revue des entreprises algériennes n°04, 2013.
 - La carte communale.
 - LEO, P.Y. (1987), "Les milieux régionaux de PMI : une approche statistique et régionalisée des choix stratégiques des PMI à partir de l'EAE", Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°3.
 - Louis Jacques Filion, Revue internationale P.M.E, « économie et gestion de la petite et moyenne entreprise », Vol 10, n° 2, 1997.
 - L'ordonnance promulguée et publiée dans le journal officiel n° 53 du 30 août 2006 fixent les conditions et modalités de concession et de cession des terrains relevant du domaine de l'Etat, destinés à la réalisation des projets industriels.
 - LORTHIOIS J. (1996), op site, dans BELATAF.M et IDIR .A. (2006), « le développement local : quelques éléments théorique et pratique » communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, Laboratoire Recherche et développement.
 - Ordonnance N°67-24 du 18 Janvier 1967 portant code communal.
 - MARCH, J.G. (1994), "Tout essai de description des tendances de la gestion ne décrit de façon adéquate aucune situation de gestion particulière", Revue Française de Gestion, n°100
- MERZOUK. F : « PME et compétitivité en Algérie », in revue Economie et Management, N° 09, Oct 2009, Tlemcen.
- M.MARCHESNAY: "is small so beautiful?" Revue d'économie-industrielle n°19;1er trimestre 1982.
 - Par exemple les programmes spéciaux d'Ouargla, de Tizi-Ouzou, des hauts plateaux et de toutes les zones touchées par les politiques coloniales de terres brûlées ou zones interdites.

Mémoires et thèses

- BOUMOULA (Samir), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia », mémoire magister en science économie, UMAB de Bejaia, Juin 2011.
- BONNER Frederick, (le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie social : le cas de la MRC de la Haut-Yamaska), Mémoires présenté à la faculté d'études supérieurs en vue de l'obtention de grade de maitre ès science en géographiée, département de géographiée, faculté des arts et des sciences et de l'Université Montréal, Janvier 2006.
- DJEMAI (Sabrina), « «Essai d'analyse des facteurs déterminant de la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel », Mémoire de magister en science de gestion, UMAB de Bejaia, 2010.
- HAMADAMA Nana ; « contribution de la PMI au développement de la wilaya de Bejaia durant la période 1990-2001 ». Mémoire de magister en économie, option : Gestion du développement, UAMB, 2003.

Sites internet

- http://fr.wikipedia.org/wiki/petites_et_moyennes_entreprises
- <http://www.undp.org/governance/local.htm>
- <http://www.memoireonline.com:microfinance-et-petites-et-moyennes-entreprises-PME-en-Haiumlti-dans-le-courant-des-années-2000>
- http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENT_S/Développement_local
- www.ansej.org.dz.
- www.CENEAP.com

Annexes

Annexe N° 01 : Liste des tableaux et des figures

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Les critères de la Small business administration.....	09
Tableau 02 : Les critères de définition de la PME Algérie.....	26
Tableau 03 : Evolution des emplois déclarés par type de PME.....	66
Tableau 04 : Evolution du PIB par secteurs juridiques hydrocarbures (2007-2011).....	68
Tableau 05 : Evolution du nombre de PME/emploi du dispositif de 2004-2009.....	71
Tableau 06 : Répartition du nombre d'entreprise et d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC par secteur d'activité durant l'année 2011.....	73
Tableau 07 : La répartition de la Wilaya de Bejaia par Daïra et Communes.....	76
Tableau 08 : Population des PME et d'emploi créent dans la Wilaya de Bejaia au 31-12-2015.....	79
Tableau 09 : Evolution des PME privées pendant cinq années dernières.....	80
Tableau 10 : Implantation territoriale des PME.....	81
Tableau 11 : PME privées par secteur d'activités.....	82
Tableau 12 : Mouvements des PME privées par tranche d'effectif.....	83
Tableau 13 : La taille de l'échantillon de notre enquête.....	88
Tableau 14 : Répartition des entreprises selon le sexe de l'entrepreneur.....	89
Tableau 15 : Situation de l'entrepreneur avant de créés leur entreprise.....	89
Tableau 16 : Entrepreneurs avant suivie une formation.....	90
Tableau 17 : Répartition des entreprises selon la période de création.....	91
Tableau 18 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.....	91
Tableau 19 : Répartition des entreprises selon la forme juridique.....	92
Tableau 20 : Répartition des entreprises selon la taille.....	92
Tableau 21 : Financement de la création d'entreprise enquêtée.....	93
Tableau 22 : L'origine d'approvisionnement des PME enquêtées.....	94
Tableau 23 : La concurrence des PME enquêtées avec des autres entreprises.....	95

Tableau 24 : Facteurs d’implantation des PME enquêtées.....	95
Tableau 25 : Interface PME/collectivités locales.....	97
Tableau 26 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement.....	98

LISTE DES FIGURES

Schéma 01 : Le courant de la spécificité.....	11
Schéma 02 : Le courant de la diversité.....	14
Schéma 03 : Le courant de la synthèse.....	16
Schéma 04 : Evolution de la recherche en PME.....	18
Schéma 05 : La nouvelle organisation de la planification économique.....	56
Figure 01 : Evolution des emplois déclarés par type de PME.....	67
Figure 02 : Evolution du PIB par secteurs juridiques hydrocarbures (2007-2011).....	69
Figure 03 : Evolution du nombre de PME/emploi du dispositif de 2004-2009.....	71
Figure 04 : Répartition du nombre d’entreprise et d’emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC par secteur d’activité durant l’année 2011.....	73
Figure 05 : La carte géographique de la Wilaya de Bejaia.....	76
Figure 06 : population du secteur des PME et d’emploi dans la wilaya de Bejaia.....	80
Figure 07 : Evolution des PME privées pendant cinq années dernières.....	81
Figure 08 : PME privées par secteur d’activités.....	83
Figure 09 : Mouvements des PME privées par tranche d’effectif.....	84
Figure 10 : La taille de l’échantillon de notre enquête.....	88
Figure 11 : Situation de l’entrepreneur avant de créés leur entreprise.....	90
Figure 12 : Facteurs d’implantation des PME enquêtées.....	96
Figure 13 : Interface PME/collectivités locales.....	97
Figure 14 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement.....	98

Université Abderrahmane MIRA- BEJAIA

Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales

Département des sciences de gestion

Spécialité : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre de la préparation du mémoire du master en science de gestion, spécialité Management Economique des Territoires et E entrepreneuriat, intitulé « le rôle des PME dans le développement local ».

Nous comptons sur votre coopération et votre collaboration afin de mener à bien notre travail de recherche. Nous vous assurons que les informations recueillies ne feront en aucun cas l'objet de publication et resterons strictement anonymes.

Merci d'avance

QUESTIONNAIRE

La Première partie : Données générales sur l'entrepreneur et son entreprise

1. Nom de l'établissement:.....
2. Age :.....ans
3. Sexe : a-Masculin b-Féminin
4. Adresse (lieu d'implantation) :.....
5. Quel est votre secteur d'activité ?.....
6. Avez-vous fait une formation ? a-Oui b-Non
 Si votre réponse est oui, votre formation correspond-elle à votre secteur d'activité ?
 a-Oui b- Non
7. Forme juridique :

EURL SPA SNC SA EPE SARL

8. Année de création de votre entreprise :.....
9. Année d'entrée en activité :.....
10. Quel est l'effectif des employés dans votre entreprise ?
 a- Au début de votre activité : Hommes Femmes
 b- L'effectif actuel : Hommes Femmes
11. Contribution par :

années	2013	2014	2015
Chiffre d'affaire en (DA)			
Les ventes annuelles (Q)			
Marge de bénéfice			

La Deuxième partie : projet et rôle de la PME dans le développement local (DL)

12. Quel est votre situation avant d'entreprendre votre entreprise ?

- Chômeur
- Salarié
- Etudiant
- Commerçant
- Artisan

Autres, à préciser.....

13. Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ?

- Aide familiale
- Epargne personnelle
- Crédit bancaire
- Aide de l'Etat (ANSEJ, CNAC.....)

Autres, à préciser.....

14. Quel sont les facteurs qui vous ont poussé à s'installer dans la commune d'EL-KSEUR?

.....
.....
.....
.....
.....

15. Pour quoi avez –vous choisi d'investir dans ce secteur d'activité ?

.....
.....
.....

16. Existe-elle une concurrence dans votre secteur d'activité ?

- Oui
- Non

17. Existe t-il une coopération avec des autres PME locales ?

.....
.....
.....
.....
.....

18. Quelle est l'origine de vos approvisionnements ?

.....
.....
.....
.....

19. Quels sont vos apports en termes de développement pour la région ? Notamment en termes de :

- Création d'emploi pour la récession ou la réduction du chômage
- Participation dans la création des infrastructures de base
- Diversification et innovation des produits
- Renouvellement du tissu économique et du marché
- Participation dans l'augmentation des impôts de l'Etat

Autres

20. Est ce que vous vous bénéficiez de quelques avantages de la part de la collectivité Locale ?

- Oui :
- Non :

Si oui, pouvez-vous nous citer quelques exemples ?

.....
.....
.....

21. Avez-vous un partenariat avec les acteurs locaux ?

.....
.....
.....
.....
.....

22. A votre avis, quels sont les obstacles qui freinent l'implantation des PME dans ce territoire ?

.....
.....
.....
.....
.....

Tables des matières

La table des matières

Introduction Générale	1
Chapitre I : Concepts sur les PME	6
Introduction	6
Section 01 : Aperçu sur les PME	7
1- Emergence de concept de la PME	7
2- Définition de la PME	7
2-1- L'approche qualitative	8
2-2- L'approche quantitative	9
2-3- Définition de la PME selon l'union européenne	10
3- Les théories de la PME	11
3-1- La théorie de la spécificité	11
3-2- La théorie de la diversité	13
3-3- La théorie de la synthèse (1980-1990)	15
3-4- Le courant de la dénaturation (1990)	17
4- Caractéristiques et stratégies de la PME	19
4-1- Caractéristiques des PME	19
4-1-1- Les forces de la PME	19
4-1-2- Les faiblesses de la PME	19
4-2- Les stratégies des PME	20
4-2-1- La spécialisation	20
4-2-2- La stratégie d'impartition	21
Section 02 : Les PME en Algérie	22
1- Genèse et définition du développement des PME en Algérie	22
1-1- Genèse du développement des PME en Algérie	22
1-2- Définition algérienne des PME	25
2- Les aides et soutiens de l'Etat pour la création et le développement des PME/PMI	26
2-1- La typologie des mesures d'aides financières d'entreprise par les pouvoirs publics	26
2-1-1 Le microcrédit	26
2-1-2 Les aides accordées dans le cadre de l'ANDI	27
2-1-3 Les aides financières par l'ANSEJ	27
2-1-4 Les aides financières du dispositif CNAC	28
2-1-5 Aides par le fonds National de la Régulation et du développement Agricole : FNDRDA	28
2-1-6 Les autres formes d'aides financières au PME	29
3- Les facteurs de la localisation des PME Algériennes	29
3-1- La nature du relief du terrain	29
3-2- L'accès aux marchés importants	29

3-3-	Le facteur de transport -----	29
3-4-	La main d'œuvre-----	30
3-5-	La matière première -----	30
3-6-	Les infrastructures -----	30
3-7-	Le milieu industriel -----	30
4-	Principales contraintes rencontrées par les PME algériennes -----	30
4-1-	Les contraintes exogènes -----	31
4-1-1-	Les contraintes géographiques -----	31
4-1-1-1-	Le relief-----	31
4-1-1-2-	La problématique de foncier industriel -----	31
4-1-2-	Les contraintes administratives-----	32
4-2-	Les contraintes endogènes -----	33
4-2-1-	Les contraintes économiques-----	33
4-2-2-	Les contraintes technologiques -----	34
4-2-3-	Les contraintes de financement de la création des entreprises privées -----	35
4-2-3-1-	Le recours au financement informel -----	35
4-2-3-2-	Le financement bancaire -----	36
5-	Caractéristiques des PME algériennes -----	36
	Conclusion -----	37
	Chapitre II : Généralités sur le DL-----	39
	Introduction -----	39
	Section 01 : Concepts théoriques sur DL-----	39
1-	Définition et émergence du concept du DL-----	39
1-1-	Emergence du concept du DL-----	39
1-2-	Définition du DL-----	40
2-	Les composantes et caractéristiques du DL-----	43
2-1-	Les composantes du DL -----	43
2-1-1-	Le territoire -----	43
2-1-2-	Les acteurs de DL-----	45
2-1-2-1-	Les acteurs institutionnels -----	45
2-1-2-2-	La communauté -----	45

2-1-2-3- Les acteurs économiques	46
2-1-3- La gouvernance locale	46
2-2- Les caractéristiques du DL	47
2-2-1- Complexité	47
2-2-2- Diversité	47
3- Les objectifs de DL	48
4- Les approches du DL	49
4-1- Le DL dans son approche territoriale	49
4-2- LE DL dans son approche entrepreneuriale	50
5- Les limites de DL	51
5-1- Les critiques sociales	51
5-2- Les critiques économiques	51
5-3- Les critiques politiques	51
5-4- Les critiques méthodologiques	52
Section 02 : L e DL en Algérie	52
1- Contexte et historique	52
2- Le DL dans le contexte de la planification centralisée	54
2-1- Les programmes spéciaux	54
2-2- Les plans communaux de DL (PCD	55
2-3- Les plans sectoriels décentralisés (PSD	55
3- Le DL dans le contexte des réformes	56
3-1- Les réformes institutionnelles et le DL	56
3-2- Les réformes économiques et le DL	57
3-2-1- La restructuration organique des entreprises	57
3-2-2- La réforme du secteur de l'agriculteur	57
3-2-3- L'autonomie des entreprises publiques	58
3-2-4- Promotion du secteur privé national	58
Conclusion	58

Chapitre III : Contribution des PME sur le DL	60
Introduction	60
Section 01 : Les PME et le DL	61
1- Les PME et l'innovation.....	61
2- Le rôle de PME dans la création d'emplois et l'économie des pays	62
3- Autres impacts des PME sur le DL.....	64
3-1- Impacts économiques.....	64
3-2- Impacts sociaux	64
3-3- Impacts environnementaux	65
Section 02 : L'impact de la création des PME sur le DL en Algérie	65
1- La place et le rôle des PME dans le développent de l'économie nationale selon les indicateurs macroéconomiques	65
1-1- La contribution des PME en matière d'emploi	66
1-2- La contribution des PME en matière de valeur ajouté et produit intérieur brut.....	67
2- Contribution de quelques dispositifs d'aide à création des PME à la lutte contre le chômage.....	70
2-1- Evolution du nombre d'entreprise et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif ANSEJ	71
2-2- Evolution du nombre d'entreprise et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif CNAC.....	72
Conclusion	74
Chapitre IV : Rôle des PME dans le DL de la Wilaya de Bejaia « cas de la commune d'EL-KSEUR	75
Introduction	75
Section 01 : Présentation du cadre d'étude et d'enquête de terrain	75
1- Présentation de la Wilaya de Bejaia	75
1-1- La situation géographique et administrative.....	75
1-2- Les activités économiques dans la Wilaya de Bejaia	77

1-2-1- L'agriculture-----	77
1-2-2- L'industrie-----	78
1-2-3- Les activités tertiaires -----	78
2- Les infrastructures de base de la Wilaya -----	78
2-1- Réseau routier-----	78
2-2- Port de Bejaia -----	79
2-3- Aéroport de Bejaia -----	79
3- Données globales sur les PME de la Wilaya de Bejaia -----	79
3-1- La population des PME dans la Wilaya-----	79
3-2- L'évolution des PME dans la PME -----	80
3-3- Répartition spatiale des PME-----	81
3-4- Les secteurs d'activités dominantes (PME privé) -----	82
3-5- Répartition des PME par tranches effectif-----	83
Section 02 : Résultats de l'enquête et analyse des données-----	85
1- Présentation de la commune d'EL-KSEUR -----	85
2- La démarche méthodologique de l'enquête de terrain -----	87
2-1- Objectifs de l'enquête-----	87
2-2- Le contenu de questionnaire -----	87
2-3- Présentation de l'échantillon global-----	88
3- Résultats de l'enquête et analyse des données-----	89
3-1- Caractéristiques générales sur les entreprises en quêtées -----	89
3-1-1- La répartition des entreprises selon des entrepreneurs -----	89
3-1-2- La situation des entrepreneurs avant la créés leur entreprise-----	89
3-1-3- La répartition des entreprises selon la formation suivie par les entrepreneurs -----	90
3-1-4- La répartition des entreprises selon la période de création -----	91
3-1-5- La répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activités-----	91
3-1-6- La répartition des entreprises selon la forme juridique -----	92

3-1-7- La répartition des entreprises selon la taille -----	92
3-1-8- Le financement des entreprises en quêtes -----	93
3-1-9- L'origine d'approvisionnement des PME-----	94
3-1-10- La coopération avec des autres PME locales -----	94
3-1-11- La concurrence avec des autres entreprises -----	95
3-1-12- Facteurs de localisation des PME enquêtées -----	95
3-2- Interface PME/collectivité locales -----	96
3-3- La contribution des PME enquêtées au DL dans la commune d'EL-KSEUR -----	98
3-3-1- La création d'emploi et la réduction du chômage -----	98
3-3-2- La répartition à la création des infrastructures de base -----	99
3-3-3- Développement et innovation des produits-----	99
3-3-4- Renouveau du tissu économique et du marché -----	99
3-4- Les obstacles qui freinent l'implantation et les solutions proposées -----	100
Conclusion -----	100
Conclusion générale -----	101
Bibliographies -----	103
Annexe -----	107

Résumé

Le passage de l'Algérie d'une économie planifiée vers une économie de marché a permis une augmentation du nombre de PME surtout après les années 2001. Les statistiques disponibles sur le secteur de la PME en Algérie indiquent que ces entreprises assurent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale. Malgré la dominance numérique des PME en Algérie, ces dernières demeurent trop fragiles et ne contribuent pas d'une manière efficace à la création d'emploi et à l'innovation.

Les principaux axes d'analyses lors de notre enquête, nous ont permis d'éclairer et d'attirer l'attention sur les différentes caractéristiques des PME localisées dans la commune d'El-kseur, à savoir : les raisons de leur implantation et leur apport au développement local. Cette étude a montré l'influence des PME sur la croissance économique local qui s'articule avec la création d'emploi, sa contribution en matière de Valeur Ajouté et de Produit Intérieur Brut...

Les PME Algériennes rencontrent trop d'obstacles qui freinent leurs développements. L'Etat et ses institutions doivent dépasser les lourdeurs administratives et bureaucratiques. La recherche de la dynamique dans le marché du travail par le biais des petites structures est devenue une nécessité voire une obligation afin d'assurer l'équilibre socioéconomique en absorbant notamment, le chômage des jeunes qui représente un taux de 21,5% (FMI, 2012).

Mots clés : PME, Développement local, Bejaia, commune d'EL-KSEUR.